

Les sanglantes émeutes de Bombay

La haine religieuse et la misère...

LIRE PAGE 7 LE REPORTAGE DE PATRICE CLAUDE



Fondateur Hubert Bourgo-Méry

Directeur : André Laurans

Les dossiers du « Monde »

Le Parlement européen

LIRE PAGE 10

La Chine et les Européens

Le voyage qu'entreprend cette semaine le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, et dont Paris sera le mercredi 30 mai la première étape, devrait permettre de clarifier les vues que l'on a aujourd'hui à Pékin sur l'Europe. Celle-ci n'occupe pas une place prioritaire dans la politique extérieure chinoise. Outre la défense de ses intérêts régionaux et le maintien de relations privilégiées avec son voisin japonais, la Chine se soucie plus de ses relations avec les Etats-Unis d'une part, illustrées depuis le début de l'année par des échanges de visites au plus haut niveau, avec l'URSS d'autre part, avec laquelle elle poursuit une difficile mais persévérante tentative de normalisation.

Il n'en reste pas moins que, précisément dans son jeu envers les superpuissances, Pékin a besoin de points d'appui. Le Japon en est un, d'autant plus important qu'il pèse d'un poids croissant dans la zone Asie-Pacifique, à laquelle appartient la Chine. L'Europe en est un autre, même si son éloignement et son absence d'unité politique en relativisent l'intérêt. A ce titre, les Chinois estiment avoir leur mot à dire dans des domaines - comme la crise des euromissiles - qui affectent l'ensemble des rapports Est-Ouest.

Leur message n'est pas sans ambiguïté. Si le souci des Européens de préserver leur sécurité est pris en compte, la Chine veut aussi éviter une escalade dont elle est convaincue qu'elle ne serait finalement profitable - et à quel prix ? - qu'aux deux super-grands. De là le souhait, exprimé à plusieurs reprises ces derniers temps à Pékin, de voir au plus tôt se renouer le dialogue Est-Ouest.

Dans une telle perspective, qui semble correspondre au moins pour une part au point de vue de Paris, il faut s'attendre que Français et Chinois se livrent à un examen attentif des évolutions récentes de la politique étrangère soviétique. Pékin a accueilli avec beaucoup de calme la brusque décision de Moscou d'ajourner la visite qu'un haut dirigeant soviétique, M. Arkhipov, aurait dû faire en Chine au début de ce mois. Il n'apparaît pas que, depuis lors, une explication ait eu lieu entre Russes et Chinois. Mais, alors qu'il est lui-même engagé dans une partie délicate avec le Kremlin, M. Mitterrand sera sans doute curieux de savoir si les experts de Pékin considèrent qu'il s'agit là d'un geste d'humeur ou de la manifestation d'une tendance plus profonde.

L'examen des grands dossiers politiques et des problèmes européens devrait reléguer au second plan les échanges de vues sur d'autres parties du monde, même si les positions françaises et chinoises sont voisines sur des points chauds tels que l'Amérique centrale ou le Proche-Orient. Le Cambodge, qui avait occupé une large part des conversations lors de la visite en Chine de M. Mitterrand en mai 1983, sera de nouveau évoqué, mais de façon sans doute beaucoup plus brève, la situation en Indochine n'ayant guère évolué depuis un an. Plus inédits seront les échanges sur la recherche d'un règlement en Corée, à laquelle la diplomatie chinoise est étroitement mêlée.

Il s'agit là, toutefois, de problèmes régionaux. Or c'est en chef de gouvernement d'un pays qui veut faire entendre sa voix parmi celles des grandes puissances sur les problèmes majeurs du monde que M. Zhao Ziyang, visiblement, entreprend son voyage en Europe.

Relance spectaculaire de la coopération militaire franco-allemande

Paris et Bonn vont construire ensemble un hélicoptère de combat et envisagent une cinquantaine d'autres projets communs

En concluant, mardi 29 mai à Rambouillet, un accord sur le développement en commun d'un hélicoptère de combat et en créant, au sein de leurs cabinets respectifs, un groupe de travail sur les satellites d'observation militaire, les ministères de la Défense de la République fédérale d'Allemagne et de la France, MM. Manfred Voerner et Charles Hernu, viennent de relancer, d'une façon très spectaculaire, entre leurs deux pays, une coopération en matière d'armement qui avait tendance à s'essouffler.

Depuis la réalisation, pendant les années 60, de grands programmes militaires, comme l'avion de transport Transall, l'avion d'appui Alpha-Jet et les missiles Milan ou Hot de lutte antiaérienne, les deux pays avaient essuyé un échec important dans leur tentative de concevoir une politique commune d'armement classique : le projet d'un char de combat, qui puisse équiper la Bundeswehr et l'armée de terre française, avait dû être abandonné, faute d'un accord sur les caractéristiques, les délais de livraison et l'industrialisation d'un tel blindé.

L'accord intervenu mardi à Rambouillet renoue, donc, avec une politique commune d'équipement militaire à laquelle les deux gouvernements sont attachés et qu'ils voudraient amplifier en attirant d'autres partenaires européens.

Les responsables ouest-allemands et français en matière d'armement,

ont, en effet, recensé pas moins d'une cinquantaine de projets d'une coopération possible entre leurs deux pays (notamment un avion de combat et un appareil de surveillance maritime), qui puissent également intéresser plusieurs Etats européens.

En attendant d'éventuelles réalisations nouvelles, hâtives ou multilatérales, l'accord conclu par MM. Voerner et Hernu engage la première phase de développement d'un hélicoptère armé sous la responsabilité de la firme ouest-allemande Messerschmitt-Bolkow-Blom et de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIA).

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 3.)

Manifestations dans l'Ouest contre la réduction de la production laitière

A l'occasion de la réunion des ministres de la Communauté les agriculteurs mobilisent leurs troupes à Angers

En volant pendant plusieurs heures un haut fonctionnaire pour lui « expliquer sur le terrain » leurs difficultés, et obtenir une nouvelle rencontre avec le ministre de l'Agriculture, les éleveurs bretons pensaient sans doute avoir trouvé le bon moyen - pour douteux qu'il fût - d'une ultime pression sur le gouvernement dans l'affaire de la réduction de la production laitière. C'est le même hut que poursuivent la FNSEA et le CNJA en mobilisant à Angers quinze mille agriculteurs, à l'occasion de la réunion des dix ministres de l'Agriculture de la CEE. On ne saurait mieux marquer le profond désaccord du monde paysan avec la politique menée.

M. Michel Rocard avait tenté de convaincre les agriculteurs que le dispositif élaboré était, en matière de production laitière, souple, adapté aux réalités locales, dénué

d'autoritarisme et de rigidité administrative et qu'il était, dans la situation européenne actuelle, le moins mauvais possible. Il avait besoin, pour sa mise en place efficace, de la coopération de l'ensemble des organisations professionnelles et espérait sans doute l'obtenir, après les inévitables résistances immédiatement défavorables. Il lui faut déchanter. Moins de huit jours après l'annonce officielle des détails du dispositif, le ministre de l'Agriculture doit faire face à deux contestations.

Celle des syndicats minoritaires - ceux qui ont « enlevé » M. Ranc - proches pourtant de la majorité, qui craignent que l'application des quotas de production laitière par laiterie n'entraîne la disparition des petites exploitations, et spécialement des plus récemment créées ; le divorce entre paysans de gauche et gouvernement de gauche est, là, patent.

La deuxième opposition, manifestée à l'autre bout de l'échiquier politique par les fidèles de MM. Guillaume et Guyau, respectivement présidents de la FNSEA et du CNJA, n'a rien qui puisse surprendre. Les deux principales organisations agricoles s'étant largement prononcées pour une politique libérale de sélection naturelle, assortie d'aides massives à la reconversion et au départ des agriculteurs les moins compétitifs.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 32.)

Creusot-Loire va-t-il déposer son bilan ?

Le plan de redressement est récusé par le gouvernement

Creusot-Loire va-t-il être mis en liquidation de biens ? La question doit aujourd'hui être posée. MM. René Gonon et Jean Charpentier, les conseillers désignés par le tribunal de commerce de Paris pour aider les mandataires sociaux et suivre le dossier ont remis leur rapport le 22 mai. Ils y présentent un dispositif pour permettre le sauvetage du premier groupe français de mécanique lourde.

Ce plan part d'une analyse qui n'est pas différente de celle du rapport Schulz (le Monde du 11 mai 1984). Il repose sur la nécessité de reconsolidier les fonds propres de Creusot-Loire par une augmentation de capital, un abandon par les banques de leurs créances, enfin une cession plus importante du capital de Framatome dont Creusot-Loire détient 50 %. Le groupe aurait pour sa part à provisionner une partie des sommes correspondant aux augmentations de capital dès la première année.

De plus, les conseillers du tribunal de commerce estiment à 450 millions de francs la dégradation supplémentaire des comptes provoquée par la suspension provisoire de poursuite et l'effondrement des marchés (Creusot-Loire a été rayé de la liste des consultants des grands ingénieries aux Etats-Unis, a perdu un marché d'armes au Venezuela et un contrat commercial au Proche-Orient).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Elle est loin la crainte des « revanchards » allemands !

Alors, qu'on s'apprette à célébrer le quarantième anniversaire du débarquement, la coopération militaire entre la France et la RFA bat son plein. Les deux « ennemis héréditaires » fourbissent désormais leurs armes en commun.

Hélicoptères de combat, missiles, satellites d'observation militaire : un vaste champ

Armes

S'ouvre aux techniciens et aux états-majors des deux rives du Rhin.

Les grincheux, les méfians, auront tort de s'en plaindre. Si une nouvelle guerre franco-allemande devait par malheur éclater un jour, au moins aurait-on l'assurance, cette fois, de lutter à armes égales.

BRUNO FRAPPAT.

Un coup de jeune pour l'Europe ?

I. - Où l'on reparle d'union

par ANDRÉ FONTAINE

Les vétérans de l'Europe ont l'agréable sensation, ces jours-ci, d'avoir pris un coup de jeune. A l'horizon de la Communauté, où l'un de ses hauts fonctionnaires les plus chevronnés ne voyait plus, il y a quelque temps, qu'une « balaine échouée », fantômes familiers et serpents de mer se sont soudain rassemblés : union européenne, défense du même nom, Europe à plusieurs vitesses ou à « géométrie variable », indépendance de l'Europe, supranationalité, aucun ne manque à l'appel.

Pas même le tunnel sous la Manche : mais celui-là fait bien triste figure. De Gaulle et Macmillan, en 1960, Pompidou et Heath, en 1973, Mitterrand et M^{me} Thatcher, en 1981, ont beau en avoir fait le symbole du renouveau et l'entente cordiale, le symbole est toujours dans

les cartons des experts. Pour les cinq banques chargées de rédiger un rapport sur la question et qui l'ont présenté la semaine dernière (1), le financement sans fonds publics que souhaitent les deux gouvernements est paragonné à une « bombe à retardement ».

Les autres grands desseins énumérés plus haut ont-ils davantage de chance ? Ne parlons, pour le moment, que des deux principaux : l'union européenne, à laquelle le président de la République a cherché à rendre vie, le jeudi 24 mai, par son discours de Strasbourg, et la défense également européenne, véritable tarte à la crème, depuis quelques mois, de la classe politique.

L'union européenne, d'abord. Si les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté avaient tenu leurs engagements, elle existerait depuis quatre ans déjà. Le sommet de Paris d'octobre 1972 avait en effet donné comme « objectif majeur » aux Neuf de « transformer avant la fin de l'actuelle décennie et dans le respect absolu des traités déjà souscrits l'ensemble des relations des Etats membres en une union européenne », impliquant une union économique et monétaire, un fonds de développement régional, un programme d'action sociale, une politique industrielle, scientifique et technologique, un programme d'action pour l'environnement, une politique communautaire pour les négociations du GATT, un renforcement de

la coopération politique, une amélioration des procédures de décision et de fonctionnement des institutions (2). Malgré les conseils européens triennaux, l'élection de l'Assemblée de Strasbourg/Luxembourg au suffrage universel, le système monétaire européen (dont la Grande-Bretagne ne fait pas partie), et la référence du sommet de Stuttgart, l'an dernier, à l'union promise, on est loin de compte...

(Lire la suite page 2.)

SAS le n°1 du roman d'espionnage Vient de paraître LES FOUS DE BAALBEK GERARD DE VILLIERS/PLON

(1) Le Monde des 23 et 24 mai. (2) Voir à ce sujet Pierre Gerbet, La Construction de l'Europe, Imprimerie nationale, 1983. C'est sans doute le livre le plus complet, le plus clair et le plus à jour existant sur ce vaste sujet.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION WALTER-GUILLAUME

L'Orangerie, musée intime

L'Orangerie des Tuileries, qui n'était jusqu'à présent qu'une galerie d'expositions temporaires, devient un musée avec une collection permanente. Un musée intime, étant donnée la dimension du bâtiment. La donatrice, M^{me} Walter, qui a cédé au Louvre cet ensemble fabuleux de chefs-d'œuvre de l'Ecole de Paris à des « conditions avantageuses », voulait que les tableaux collectionnés par elle-même et par ses deux maris successifs, Paul Guillaume le marchand et Jean Walter l'architecte, soient présentés dans un endroit empreint du charme discret d'un appartement. Ce serait pas une surta de salles froides, mais un lieu où « habitant » des œuvres d'art détachables dans l'amitié desquelles on serait admis.

Réaménagé à neuf, après sept années de travaux, l'Orangerie n'a certes pas la chaleur de l'appartement à étage de la rue du Cirque où vécut jusqu'à sa mort en 1977, M^{me} Domenica Walter, avec ses Ramo accrochés aux murs du salon Louis XV. Avec la pulpeuse Gabrielle au-dessus du sofa de la chambre. Avec sa Noce du Ouanier Rousseau sur les lambris en chêne de la biblio-

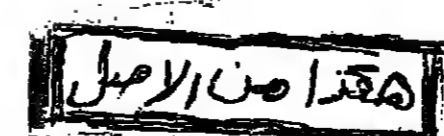
thèque, accompagnée du Nu de Picasso de Gosol, en 1906, dont la fermeté sculpturale rappelle le portrait du fils de Cézanne, accroché tout à côté, soulignant bien ce que le Malagutne avait pris du maître d'Air. A l'Orangerie, nous ne sommes pas chez M^{me} Walter. Cela a beau être un musée de dimensions restreintes, à l'échelle des premiers appétits du visiteur que décourage l'abondance des œuvres, l'ensemble reste un peu froid. Mais l'éclairage zénithal, descendant de la verrière, et le jour venant de droite et de gauche par les grandes baies vitrées donnant sur les jardins des Tuileries, ont une qualité qu'on ne trouve pas ailleurs : on peut y voir de la peinture à gesso. Finalement, dimension et lumière, avec ses airs de bâtiments du siècle dernier, l'Orangerie concentre les idées à la mode dans la muséographie.

La collection ferait rêver les musées du monde entier. Le nombre des artistes est restreint, mais pour chacun, c'est une quantité exceptionnelle d'œuvres et de chefs-d'œuvre.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)

Aldebert advertisement with image of a bottle and text: Sur le sol Gardiens et voleurs... Lire page 7 le reportage de Patrice Claude.



L'heure de vérité

Par HENRI FRENAY (*)

L'UNDI 21 mai, à « L'heure de vérité » sur TF 1, François-Henri de Virieu avait convié Simone Veil et Lionel Jospin, têtes d'affiche pour les élections européennes. Le débat allait être selon lui le point culminant de la campagne. Il s'est situé au plus bas. Les mérites respectifs des formations concurrentes ont été à peine comparés. Chacun s'est voulu le meilleur défenseur des libertés méprisées par les uns et menacées par les autres. On a vanté les bienfaits d'une Europe mythique pour lutter contre le chômage, favoriser les structures industrielles, affronter la compétition internationale. Soit ! mais la question décisive a été écartée : comment se comporteront-ils en cas de crise ?

Je n'ai pas, quant à moi, manqué de relier les lignes qui précèdent aux propos de Roland Dumas, ministre des affaires européennes et ami de longue date du chef de l'Etat (1). « La présidence française ne se contentera pas de régler les contentieux, elle ouvrira les voies nouvelles de l'Europe du vingt et unième siècle. Pour y parvenir, elle aura besoin de l'appui de tous les Français. » Ce ton anormalement solennel ne pouvait être improvisé. Je le pense. Le discours, le 24 mai, de François Mitterrand, devant le Parlement européen en apporte la preuve. J'en extrais volontiers les trois lignes essentielles. Parlant du pacte d'union européenne voté en ce même lieu où il parlait, il s'est écrié : « M'exprimant au nom de la France, je la déclare prête à examiner et à défendre votre projet, qui, dans son inspiration, lui convient. » La portée de cette initiative, comme de chacun de ces mots, est considérable. En pleine campagne électorale dans les dix pays de la Communauté, elle va appeler les candidats à se prononcer clairement sur ce qui est en jeu. En même temps que cette campagne sera remplacée à son véritable niveau : européen et non national, elle ne sera pas sans mettre en relief la précarité de la solidarité des alliances ou des « unions », tant dans la majorité que dans l'opposition. Peut-être même est-ce là l'annonce d'une véritable redistribution des cartes dans le jeu politique en France et ailleurs. L'onde de choc de cette initiative sera, je crois, profonde et durable.

L'avenir de la Communauté

Avant le scrutin du 17 juin, l'Europe se réunit, ces jours-ci, à tous les échelons. Dans le premier de deux articles, André Fontaine soupèse les chances de la relance politique annoncée par M. Mitterrand le 24 mai à Strasbourg. Henri Freney se félicite de voir le chef de l'Etat reprendre à son compte le projet Spinelli. François de Rose plaide pour un renforcement de la coopération entre la France et la République fédérale en matière d'armements classiques.

L'atome entre la France et l'Allemagne

par FRANCOIS DE ROSE (*)

L'approche des élections à l'Assemblée européenne, les déclarations relatives à la nécessité pour les nations de ce continent de prendre une part accrue à sa défense fléchissent comme représentations de Carnot. Les motifs invoqués sont multiples : lutte contre la mort du pacifisme par une meilleure association des pays non nucléaires aux responsabilités, nécessité de passer à une « ère » des États-Unis (vers le Pacifique ou l'espace), recherche d'une relance politique de l'Europe par la défense, en compensation aux déboires économiques. Sur les solutions proposées, les Français sont loin de faire preuve d'unanimité. Entre ceux qui proposent une garantie nucléaire française ou franco-britannique donnée à nos voisins ou la mise à la disposition de l'Europe de notre dissuasion, comme le suggère M. Chevènement, et le président de la République expliquant à La Haye que, en dehors de la protection de son territoire et de ses intérêts vitaux, la France ne peut s'engager à garantir la sécurité de l'Europe, il y a plus que des nuances. La position officielle est bien évidemment la plus proche des réalités. Nos moyens stratégiques constituent une force de représailles massives, vouloir en faire l'instrument d'une garantie reviendrait à s'engager à faire ce à quoi les États-Unis eux-mêmes ont dû renoncer, il y a plus de vingt ans. Le problème est plus subtil en ce qui concerne nos missiles tactiques Pluton et bientôt Hadès. C'est en République fédérale qu'il vient d'être posé, en des termes à la fois nouveaux et clairs par les porte-parole des trois grands partis.

France de ses missiles à portée intermédiaire soient discutés en commun pour en assurer la coordination avec les plans de l'OTAN. M. Franz Josef Strauss, dans un discours à Munich le 6 avril, a demandé la même chose en soulignant que ces missiles sont dirigés contre des objectifs situés sur le sol de l'Allemagne. « et l'Allemagne comprend aussi naturellement la RDA ». Et M. Jürgen Todenhofer, du Parti du chancelier, a demandé que la planification nucléaire française « prenne en compte les intérêts allemands » (Die Welt, du 17 avril). Mais, dira-t-on peut-être : Pourquoi ces alarmes ? Après tout, les armes nucléaires des États-Unis qui frapperaient des objectifs en RFA ou en RDA sont au moins cinquante fois plus nombreuses que leurs homologues françaises. Ce à quoi les Allemands répondraient sans doute que les armes américaines sont programmées au groupe de planification fédérale dont la République fédérale fait partie et, que c'est un général allemand qui commande Centre-Europe. Pourquoi ne s'est pas le cas pour les forces françaises. La question appelle réponse. Peut-être que de la décision d'emploi, sa crédibilité s'accroît mal d'une quelconque crédibilité. L'incorporation de nos objectifs dans la planification de l'OTAN ne paraît guère plus facile. Ils doivent répondre, en effet, à des concepts différents. Les armes de l'OTAN sont au service de la riposte gradée, pour la défense de l'Europe. Celles de la France sont faites pour avorter l'adversaire que, s'il poursuit une offensive manquant directement son territoire ou ses intérêts vitaux, il s'expose aux tirs stratégiques. En revanche, au plan franco-allemand, la détermination des objectifs des forces françaises, dans la mesure où elle est à l'avance possible, ne pose pas les mêmes obstacles de doctrine, et il devrait être possible de recueillir l'avis de Bonn, lorsque ce choix impliquerait des territoires allemands.

Un coup de jeune pour l'Europe ?

(Suite de la première page.)

Dix ans auparavant, le général de Gaulle avait mis en avant, avec les deux versions du plan Fouchet, un projet confédéral sensiblement plus ambitieux, qui avait buté sur l'opposition du Benelux, lequel aurait voulu soit qu'il fût davantage suprannational, soit qu'il fût sa place à la Grande-Bretagne. Et l'on ose à peine évoquer l'assemblée dite ad hoc, née en 1952 d'une application anticipée, et juridiquement bien contestable, de l'article 38 du traité, non encore ratifié, sur la Communauté européenne de défense. On était alors en pleine fièvre fédéraliste, et le projet adopté à la quasi-unanimité le 10 mars 1953 par l'assemblée en question impliquait la création d'un système complet de gouvernement commun au six, avec un Parlement bicaméral investi du pouvoir de légiférer, assez largement inspiré du modèle américain. Qui trouvait-on à l'origine de l'affaire ? Le fédéraliste italien Altiero Spinelli, héritier spirituel de Mazzini et des apôtres de la « Jeune Europe », dont l'idée fut lancée en 1834 par un « acte de fraternité » signé d'Italiens, d'Allemands et de Polonais (3). C'est le même Spinelli, aujourd'hui septuagénaire, et curieusement apparemment au groupe communiste, mais toujours aussi fédéraliste et enthousiaste, qui a fait adopter, en février, par le Parlement européen le projet de traité d'union européenne dont François Mitterrand a déclaré, le jeudi 24 mai, à Strasbourg, approuver l'« inspiration ».

delà de la déclaration du sommet européen de 1972 dont on a parlé plus haut. Il compare en effet au Parlement européen certains pouvoirs législatifs. Il institue un citoyen européen. Il remet assez largement en question l'accord tacite - improprement baptisé « compromis de Luxembourg » - selon lequel, depuis janvier 1966, chaque pays membre de la Communauté possède un droit de veto sur les décisions de celle-ci. Il crée enfin un fonds monétaire et une banque d'investissement.

toire plutôt heurtée, c'est bien son attachement à l'Europe, considérée comme la seule manière d'interposer dans l'affrontement des superpuissances une force de paix, de raison et de liberté. En ranimant la vieille querelle de la supranationalité, que l'on croyait assoupie, il peut d'autre part espérer brouiller les cartes entre les deux principales composantes de l'opposition, dont le désaccord sur ce point reste total, comme le prouve le fait qu'à Strasbourg les socialistes ont voté pour le projet Spinelli et les chrétiens contre.

voir davantage sur ce qu'il a vraiment en tête. Car on a peine à croire qu'un homme qui a tant mis l'accent, depuis qu'il est président, sur l'indépendance française et sur la dissuasion nucléaire, qui en est la clé, envisage soudain d'aller très loin sur la voie d'une intégration dont l'expérience a montré à quel point elle se heurte à chaque pas à l'existence des souverainetés nationales. Il est vrai qu'à Strasbourg il a aussi parlé d'« indépendance européenne », idée aussi noble qu'imprécise, surtout lorsque l'on déclare à son propos que « le temps s'éloigne où l'Europe n'avait pour destin que d'être partagée et divisée par d'autres » - faut-il en conclure que l'indépendance en question exige qu'au préalable on « sorte de l'atlas » ?

Qui n'a jamais rêvé d'un chalet au bord de l'eau avec une barque et une plage de sable fin ? LA FINLANDE change de visage. La région des lacs vous invite aux plaisirs aquatiques : découvrez les joies de vivre au bord de l'eau en louant un chalet par exemple. Vous pouvez aussi soit habiter à la ferme, ou dans un manoir finlandais, ou loger dans un hôtel typique, vous trouverez toujours un accueil chaleureux. Si vous préférez les étendues sauvages, vous pousserez jusqu'en Laponie, là où durant 73 jours le soleil ne se couche plus. Découvrez dans nos brochures les mille et une manières de vivre des VACANCES PLUS VRAIES QUE NATURE en retournant le coupon réponse ci-joint ou en téléphonant gratuitement de province en composant le : 16 (05) 366.177.

Le Monde 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 02 C.C.P. 4297-33 PARIS - Tél. MONDIPAR 45872 69 Tél. : 246-72-23. PRX DE VENTE AL'ÉTRANGER: Algérie, 3 DA; Maroc, 4,20 dir.; Tunisie, 300 m.; Allemagne, 1,70 DM; Autriche, 17 sch.; Belgique, 28 fr.; Canada, 1,70 \$; Danemark, 200 kr.; Espagne, 110 pes.; E.-U., 95 c.; G.-B., 66 p.; Grèce, 95 dr.; Irlande, 66 p.; Italie, 1 600 L.; Liban, 375 P.; Lybie, 6 200 DL.; Luxembourg, 28 L.; Norvège, 230 kr.; Pays-Bas, 1,76 fl.; Portugal, 95 esc.; Singapour, 300 S.; Suède, 7,75 kr.; Suisse, 1,80 L.; Turquie, 182 ml. Édité par la S.A.R.L. Le Monde Gérant: André Laurens, directeur de la publication Anciens directeurs: Hubert Van den Berg (1944-1969) Jacques Fenwick (1969-1982) Abonnements: 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois FRANCE: 341 F. 685 F. 859 F. 1080 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE: 661 F. 1 245 F. 1 619 F. 2 368 F. ÉTRANGER (par mandat): BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS: 381 F. 685 F. 979 F. 1 246 F. SUISSE-TUNISIE: 454 F. 830 F. 1 197 F. 1 530 F. Par voie aérienne: tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (vrais chèques) voudront bien joindre ce chèque à leur demande. Changement d'adresse: adresser les nouvelles (dans semaines ou plus) à nos abonnés sans livrer à l'ancien lieu de domicile une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les monts propres en espèces d'impression.

« BIRTH STERN », « Elisabeth de Mirbel » Le dialogue de deux mystiques POUR l'histoire, Elisabeth de Mirbel, restera celle qui, le 18 juin 1940 à Londres, dactylographia le texte de l'appel lancé par le général de Gaulle à tous les Français désireux de continuer la lutte contre l'envahisseur. Mais les nombreux lecteurs de ses souvenirs, La Liberté souffre violence, savent que cet épisode célèbre n'est qu'un des jalons d'un itinéraire singulier et attachant. Antérieurement à la naissance de la France libre, elle fut la secrétaire de l'abbé de La Motte, membre de la mission Morano en Argentine au moment de l'Armistice. L'histoire collaborative du chef de la France libre n'est pas devenue ce qu'elle est par hasard. Depuis sa jeunesse, une foi religieuse, l'habitude et l'orientation de son esprit, son expérience au Carmel dans les années 50, et enfin l'ouvrage qu'elle a consacré à la même époque à Edith Stein, l'une des plus hautes figures de la résistance contre le nazisme. Publié pour la première fois en 1954, ce volume garde aujourd'hui toute sa valeur et sa charge émotionnelle. Plus qu'une biographie, ces pages sans fioritures, mais éminemment constructives, sont l'expression de Christian Chabanais dans sa préface, « un dialogue » entre l'essayiste et son modèle, cette femme d'exception qui, née au sein du peuple d'Israël, philosophe, disciple privilégiée de Husserl, se convertit au catholicisme, poursuit sa quête de l'absolu en se faisant carmélite et mourut à Auschwitz, victime de la barbarie. Au-delà de la destinée tragique et, pour finir, glorieuse de son modèle, Elisabeth de Mirbel - et c'est en cela que l'actualité de son livre est évidente - invite tous ceux qui croient au Dieu unique à prendre conscience de leurs racines communes, à oublier leurs dissensions passées, à voir que les deux grands « âmes monothéistes » dont la se rapprochant ne sont que les rameaux d'une même branche. Deux forces dont le concours est indispensable au combat contre le « désordre établi ». ÉRIC ROUSSEL. « Comme l'arc parait par le feu, Edith Stein, 1891-1942, d'Elisabeth de Mirbel, Plon, 240 p., 65 F.

DIPLOMATIE

LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE RAMBOUILLET

M. Kohl apporte son « soutien total » aux positions de M. Mitterrand sur l'union européenne

Le quarante-troisième sommet franco-allemand s'est achevé ce mardi 29 mai en début d'après-midi à Rambouillet, après une matinée marquée par la signature officielle de l'accord sur la construction en commun d'un hélicoptère antichar.

Le président de la République a ajouté : « Cet anniversaire des combats passés, définitivement passés, sera suivi peu après de cérémonies qui marqueront que nous sommes engagés sans retour sur la base d'une amitié franco-allemande dont dépendront beaucoup d'autres choses ».

M. Mitterrand a d'autre part indiqué que les conversations que lui-même et les autres membres de la délégation française avaient eues avec le chancelier Kohl et leurs homologues respectifs, avaient porté

sur la construction européenne et la préparation du sommet de Fontainebleau, les relations est-ouest, le tiers-monde, les prochains élections de l'été de sept pays les plus industrialisés ainsi que sur les conflits du Golfe.

En matière de défense et de sécurité, le président de la République s'est félicité que « tout fonctionne bien », comme l'a montré la signature de l'accord sur la construction en commun d'un hélicoptère de combat.

Evokant la veille les propositions avancées à Strasbourg par le président de la République à propos d'un projet de traité instituant l'union européenne, le chef du gouvernement de Bonn avait parlé de « soutien total ».

M. Kohl a, au cours du dîner offert en son honneur au château de Rambouillet, touché le cœur de son hôte en reprenant à son compte une idée que M. Mitterrand ne cesse de marteler depuis qu'il a accédé à la présidence tournante du conseil européen : « La Communauté, a-t-il dit, ne peut se limiter à la création d'une union douanière, d'un simple zone de libre-échange. L'avenir de l'Europe réside dans son unité politique ».

De telles considérations n'ont certes rien de révolutionnaires, ni même de bien nouveau ; mais il n'était pas négligeable, aux yeux de la présidence française, qu'elles fussent à nouveau émises par le représentant de la plus grande puissance industrielle et financière de la CEE, au moment où celle-ci peut sembler empêtrée dans des difficultés budgétaires, voire ses petites difficultés

quant ? En tout cas, on insiste à Paris sur le fait que cette relance du projet Spinelli ne vaut pas approbation de tous ses aspects mais, comme l'a dit le chef de l'Etat devant les parlementaires européens, de son « inspiration ».

S'agissant de la préparation du prochain sommet des Dix, les 25 et 26 juin, à Fontainebleau, le chancelier a également assuré que la France et la République fédérale y auraient certainement « une attitude commune ».

Il semble cependant, en réalité, qu'il s'agisse d'avantages, au profit du principe que des chiffres. A Paris, on considère en effet que les offres faites à M. Thatcher à Bruxelles, en mars dernier, et que la « Dame de fer » a eu l'impression de repousser (en gros, un « chèque en retour » de 1 milliard d'ECU), ne doivent pas se renouveler à Fontainebleau. Du côté allemand, au contraire, on se fait fort de formuler une proposition semblable, tout en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un maximum, d'un « dernier mot », pour reprendre la formule du porte-parole de M. Genscher.

Quant au sommet des sept pays les plus industrialisés d'Occident, qui se réunira du 7 au 9 juin à Londres, MM. Kohl et Mitterrand sont également tombés d'accord pour y présenter un front uni face à M. Reagan. Le chancelier a, au cours du dîner de mardi soir, qu'il espérait voir l'ensemble des participants à la rencontre de Londres, Amérique et Japonais compris, adopter « une déclaration commune indiquant des éléments de solution aux problèmes du chômage, et de la situation critique de nombreux pays en voie de développement ».

Les questions de défense et les relations Est-Ouest n'ont pas été abordées des entretiens de lundi. MM. Kohl et Mitterrand souhaitent l'un et l'autre que de meilleurs rapports s'établissent entre Moscou et Washington, mais n'ont, a-t-il été dit, aucune illusion à cet égard jusqu'aux lendemains des élections américaines.

Evokant, par ailleurs, le prochain conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui doit se réunir à Paris le 12 juin, le chancelier a souligné « le rôle important que peuvent y jouer la

France et l'Allemagne ». Mais il a pris soin de rappeler aussi qu'« une politique européenne de défense et de sécurité, en tant qu'instrument de dissuasion crédible et efficace, n'est réalisable qu'en coopération étroite et indissoluble avec les Etats-Unis, dans le cadre de l'OTAN ».

Une réponse à ceux qui, notamment dans les rangs de la CDU, pourraient s'inquiéter de voir la coopération militaire avec Paris risquer de prendre le pas sur les engagements atlantiques de la République fédérale ; mais aussi un nouveau démenti à ceux des Allemands qui, notamment à gauche, rêvent de voir leur pays se détacher peu à peu de l'OTAN, avec ou sans arrière-pensée. Faut-il voir un symbole dans le fait que MM. Cheysson et Genscher se sont envolés ensemble, vers minuit, dans un avion allemand vers Washington ?

BERNARD BRIGOULEIX.

Quatre ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance

Quatre ambassadeurs étrangers ont récemment présenté leurs lettres de créance à M. Mitterrand. Il s'agit des représentants du Kenya, de la République centrafricaine, de la Yougoslavie et du Zaïre.

KENYA : M. Ben Adward Mwangui.

Né en juillet 1939, M. Mwangui a fait ses études au Kenya puis aux Etats-Unis, où il a obtenu un diplôme de sciences politiques. Après avoir été professeur, en 1967, au ministère des Affaires étrangères, il devient conseiller à l'ambassade du Kenya à New-Delhi, en 1973, puis à Londres et à Bonn. En 1981, il est nommé à Nairobi, au ministère des Affaires étrangères.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : M. Gabriel M'Bangas.

Né en 1940 à Sibut, M. M'Bangas est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Brazzaville (Congo) et an-

L'UNESCO cherche à éviter le départ des Etats-Unis

La 119^e session du conseil exécutif de l'UNESCO s'est achevée le 24 mai à Paris par la création d'un « comité temporaire ». Celui-ci sera chargé d'étudier tous les projets de réformes de l'Organisation et de procéder à des consultations destinées à mettre au point un ensemble de mesures concrètes susceptibles de faire revenir les Etats-Unis sur leur décision de retrait. Ce retrait doit prendre effet à la fin de l'année.

Le directeur général, M. Amadou Mahtar M'bow, a finalement adopté, devant les cinquante et un membres du conseil exécutif, une attitude conciliante. Il a annoncé, notamment, la création de cinq groupes de travail au sein du secrétariat. Ces groupes seront chargés de l'analyse critique du programme de l'UNESCO, des questions de recrutement et de gestion du personnel, des techniques budgétaires et de l'information du public. Le directeur général a reconnu que des efforts devaient être faits pour « améliorer l'image de marque » de l'Organisation.

Dans l'immédiat cependant, les « ouvertures » de M. M'bow ne paraissent pas être de nature à modifier la décision américaine.

La belle-fille de M. Sakharov critique les commentaires de M. Cheysson sur les assurances de Moscou

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Poursuivant en Belgique sa campagne européenne, la belle-fille de l'académicien soviétique Andreï Sakharov a critiqué, lundi 28 mai, l'attitude française. M^{me} Tatiana Jankélévitch et son époux ont été reçus, à Bruxelles, par le roi Baudouin, ainsi que par le premier ministre, M. Martens.

M^{me} Jankélévitch s'est déclarée particulièrement déçue par les propos de M. Cheysson. Le ministre des relations extérieures avait dit la veille qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute les assurances des autorités soviétiques selon lesquelles les Sakharov seraient en bonne condition, les dirigeants soviétiques ne pouvant se permettre, selon lui, de mentir en de telles circonstances.

« Nous ne sommes pas du tout de cet avis », a dit M^{me} Jankélévitch. Les autorités soviétiques n'ont même pas voulu reconnaître le fait que son père fait la grève de la faim. Nous croyons que leur intention est d'enterrer mes parents à Gorki, morts ou vivants ».

Interrogée au sujet des réactions en Italie après ses entretiens avec le pape, le président Pertini et M. Craxi, la belle-fille de l'académicien a répondu : « Je crois avoir constaté que les Italiens plus de fermeté chez les Français ».

A Paris, deux mille personnes ont venues lundi 28 mai rendre hommage au physicien soviétique lors d'un concert donné à Notre-Dame par le Soviet emigre orchestra, composé de musiciens originaires d'URSS, dirigés par Lazare Gosmaï. L'académicien Louis Leprieux-Ringuet avait évoqué la figure d'Andreï Sakharov avant le début de ce concert, organisé par l'Institut Sakharov et par l'Association des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT). D'autres manifestations ont eu lieu à Paris lundi en l'honneur de l'académicien soviétique, notamment un colloque au Collège de France et une réunion commune de l'Académie des sciences et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Relance spectaculaire de la coopération militaire

(Suite de la première page.) Sept prototypes seront mis au point pour donner naissance à trois versions différentes et, à cette fin, les deux pays consacreront la somme de 5,8 milliards de francs (3,2 milliards pour la France et 2,6 pour l'Allemagne).

A terme, cet hélicoptère existera en trois versions : 1) Un hélicoptère d'appui et de protection pour la France, doté d'un canon de 30 mm et de missiles Mistral anti-hélicoptères, qui devra être prêt pour la fin du premier semestre 1992 ; 2) Un hélicoptère antichar pour l'Allemagne, armé de missiles existants Hot, qui devra être opérationnel pour le premier semestre 1993 ; 3) Un hélicoptère antichar pour la France et pour l'Allemagne, équipé de missiles de la troisième génération, qui devra entrer en service en 1994. Ces trois versions sont définies à partir d'une même cellule de base, propulsée par deux turbines et servies par deux hommes. Pour l'instant, la France a choisi d'acquiescer une électronique de conduite et de tir de fabrication européenne tandis que l'Allemagne a réservé sa décision, au vu de la possibilité de retenir une « avionique » et une optronique de conception américaine.

L'Allemagne fédérale commandera 212 hélicoptères et la France recevra, notamment pour sa force d'action rapide, 140 hélicoptères antichars et 75 pour l'appui et la protection.

L'accord signé mardi à Paris a aussi ceci de particulièrement important qu'il préserve la perspective d'une association avec plusieurs autres pays européens, si les armées de ces Etats ne remettent pas fondamentalement en cause les caractéristiques et les performances définies pour l'hélicoptère franco-allemand. C'est ainsi que la Grande-Bretagne est déjà partenaire de Bonn et de Paris dans la fabrication, en commun, des missiles antichars de la nouvelle génération. D'autre part, l'Italie, la Grèce et l'Espagne ont fait savoir que leurs armées de terre étaient intéressées à l'acquisition d'un tel hélicoptère spécialisé dans la lutte antihélicoptère et antichar.

De tel et d'autre du Rhin, les industriels concernés spéculent sur la possibilité d'une construction en série qui pourrait dépasser, avec l'exportation, le millier d'exemplaires.

Outre cet accord sur l'hélicoptère armé, les deux ministères de la défense sont convenus de constituer un groupe de travail sur les satellites d'observation militaire. On se souvient que le président de la République française a lancé, le mardi 7 février dernier à La Haye, un appel à une Europe de l'espace, avec le projet d'une station orbitale habitée à des fins militaires (Le Monde du 9 février). La France et l'Allemagne fédérale vont étudier les problèmes posés par une telle initiative, s'agissant d'un projet à long terme qui donnerait accès à l'Europe à l'observation militaire et, surtout, lui procurerait la capacité de participer, aux côtés des Etats-Unis et de l'Union soviétique, à des opérations de contrôle du désarmement.

JACQUES ISNARD.

AMERIQUES

Pérou

Les guérilleros de Sentier lumineux agissent désormais sur tout le territoire

Quelque cent vingt personnes, guérilleros et civils, ont été tués au cours d'« opérations anti-subversives » dans le nord-est du département d'Ayacucho, dans les Andes péruviennes, ont annoncé le mercredi 23 mai à Lima les forces armées. Quatre ans après le début de ses opérations, la guérilla maoïste du Sentier lumineux continue de préoccuper gravement les autorités.

Lima. — Les Liméniens attendaient la tombée de la nuit avec, à portée de la main, des bougies, des lanternes et des lampes à kérosène. C'était le 18 mai. Ils s'attendaient que les guérilleros du Sentier lumineux célèbrent le quarantième anniversaire du déclenchement de leur lutte armée en plongeant une nouvelle fois la capitale dans les ténèbres. Mais aucun attentat n'a eu lieu.

En province, plusieurs cartouches de dynamite ont explosé, et dans quelques hameaux des Andes les « senderistas » ont réuni les villageois sur les places pour leur faire jurer fidélité à la « révolution maoïste ». A Ayacucho, berceau de la subversion, ils ont remis un manifeste aux correspondants de la presse locale. Le manifeste était enveloppé dans des faire-part de décès — ce qui constitue une menace de mort pour les journalistes qui ne diffuseraient pas intégralement le message : pour la plupart, ils n'ont pas cédé au chantage.

Le 18 mai 1980, jour de l'élection présidentielle, les senderistas avaient commis leur premier acte de guerre dans le petit village andin de Cbuschi, mettant le feu aux registres publics d'état civil et aux urnes. « Cet incendie, nous le déclarons, a embrasé aujourd'hui toute la Sierra », assure le manifeste. Il illumine aussi la côte, et ses reflets se propagent même jusqu'à la forêt vierge.

Cette affirmation n'est que partiellement vraie. La guérilla, cantonnée à l'origine dans les monta-

De notre correspondante

gnes du centre du pays, a peu à peu étendu son champ d'action sur tout le territoire. En revanche, elle a cédé du terrain aux forces de l'ordre, qui contrôlent militairement, à l'exception de quelques points d'appui, « les bases d'appui » ou « zones libérées ».

En quatre ans, les senderistas ont réalisé plus de trois mille attentats, provoquant des dégâts matériels équivalant à 2 milliards de francs. Ils ont dynamité près de deux cents pylônes de haute tension, des dizaines de ponts, de locaux, de postes de police, à Ayacucho, Lima, Piéco, Ica, mais aussi à Cuzco, Arequipa et Puno dans le sud du pays ; à Trujillo et Cajamarca dans le nord. Ils se sont même attaqués, au début du mois, à l'oléoduc qui relie l'Amazonie à la côte désertique.

Jusqu'à présent, les guérilleros n'avaient utilisé la forêt vierge que pour se repaître après une action d'envergure dans les Andes. Depuis novembre dernier, ils se sont installés dans l'épaisse brousse de Tingo Maria, chasse-gardée des trafiquants de cocaïne, auxquels ils prélevaient déjà un lourd tribut pour « soutenir la lutte armée ».

Cette collaboration, strictement financière à l'origine, s'est élargie à d'autres domaines. Outre l'appui logistique et l'approvisionnement en armes sophistiquées, la Mafia et les terroristes semblent avoir mis au point un système de défense mutuelle contre les forces de l'ordre.

Au cours d'une opération contre les trafiquants de cocaïne, la garde civile a surpris une colonne de guérilleros alors qu'ils bivouaquaient, capturant deux d'entre eux. Les prisonniers ont été guidés vers trois campements qui venaient d'être abandonnés par leurs occupants... Dans la forêt vierge, la géographie favorise les subversifs », remarque un officier. « Il faut donc, conclut-il, en finir rapidement avec ces foyers d'insurgés, sans quoi le

problème sera beaucoup plus grave qu'à Ayacucho ».

Les opérations dans la brousse semblent à la charge des guérilleros de Puka Lacta — mot quechua qui signifie « peuple rouge » —, un autre groupuscule maoïste, allié au Sentier lumineux depuis le commencement de la lutte armée.

Les guérilleros ont adopté la même stratégie que dans les Andes. Ils ont occupé plusieurs hameaux, couvert les murs d'inscriptions louant la guerre de guérilla. Ils ont recensé les habitants et menacé de mort les autorités locales. Vingt-trois gouverneurs ont donné leur démission. Le maire de Tingo Maria et le gérant de la firme Coca-Cola de Huamaco ont été assassinés. Deux postes de police ont été pris d'assaut, les huit agents ont été tués...

Aujourd'hui, ces hameaux sont déserts. Les portes sont cadenassées. Les oranges pourrissent sur le sol. Les colons se sont enfuis avec un maigre baluchon et quelques pooles pour échapper aux fers croisés des policiers et des insurgés.

Le scénariste a été partout le même. A Venenillo, une petite localité située à 40 kilomètres de Tingo Maria, Puka Lacta a prélevé un impôt sur tous les commerçants et sur tous les agriculteurs. L'organisation a exécuté le cordonnier. Le gouverneur a préféré faire ses valises. Le boulanger et le pasteur de l'église évangélique ont mis la clé sous la porte.

Les forces de l'ordre, dépêchées sur les lieux, se sont installées dans la modestie pension « l'Oasis ». Deux jours après, Violeta, sa propriétaire, était liquidée pour « collaboration ». Par peur des représailles, aucun habitant n'a plus accepté de vendre des aliments aux policiers, et ceux-ci se sont livrés au pillage... Certains colons se sont échappés en camion, d'autres en canoe ou à dos d'âne. Venenillo dont le nom dérive de « venia » est redevenu le royaume des vipères vertes.

NICOLE BONNET.

Maurice RHEIMS de l'Académie française. Pour l'amour de l'art... Un amour éperdu pour la beauté. Une folle curiosité pour toutes les choses de l'art. Un humour éclairé par des anecdotes extraordinaires. Une source infinie de surprises. GALLIMARD

قصر الامارات

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Le président iranien somme les Etats pétroliers arabes de « rester neutres »

L'Irak a adressé lundi 28 mai une sévère mise en garde aux Etats pétroliers du Golfe, les appelant à rester neutres dans le conflit irano-irakien. Prenant la parole au cours de la séance inaugurale du nouveau Majlis (Parlement iranien), le président Ali Khamenei a réaffirmé que son pays ne permettrait en aucun cas à l'Irak et à ses alliés de bloquer ses exportations pétrolières. « Nous ne demandons pas, a-t-il dit, aux Etats du Golfe de nous soutenir, car nous n'attendons aucune aide hormis celles de Dieu et de notre peuple. Mais nous leur demandons de rester neutres. Sinon, ils en supporteront les conséquences. » M. Khamenei a accusé les monarchies pétrolières du Golfe de financer l'Irak, avec une aide de plus de 35 milliards de dollars (300 milliards de francs français) en moins de quatre ans. Le chef de l'Etat iranien s'en est également pris à la France, pour sa livraison d'armes à l'Irak, en particulier les Super-Exocet équipés de missiles Exocet.

Les Etats du Golfe poursuivent leurs efforts pour tenter de régler la crise. Informant son cabinet de la tenue de ses entretiens avec les responsables arabes et étrangers qui ont visité dernièrement l'Arabie Saoudite, le roi Fahd a exprimé sa satisfaction pour les résultats obtenus. Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a, pour sa part, annoncé lundi à Koweït que le comité islamique de paix se réunirait à Djeddah le 10 juin prochain au niveau des chefs d'Etat, afin de relancer la médiation islamique entre l'Irak et l'Iran, et a invité ses deux pays à cesser leur guerre pour « ne pas donner lieu à une intervention des grandes puissances dans la région ».

Missiles américains pour Ryad

A Washington, des hauts responsables américains qui ont requis l'anonymat ont indiqué lundi soir que les Etats-Unis avaient déjà envoyé 400 missiles anti-aériens Stinger à l'Arabie Saoudite, afin d'aider ce pays à défendre ses ports et ses pétroliers dans le Golfe. Les missiles devaient arriver en Arabie Saoudite ce mardi. Le quotidien *Washington Post* affirme que les 400 missiles, ainsi que 200 lanceurs, sont déjà arrivés par avion pendant le week-end. Il ajoute qu'une équipe d'instructeurs du Pentagone est en train d'être réunie pour entraîner les forces saoudiennes à utiliser les missiles « pour protéger les installations pétrolières contre les attaques aériennes iraniennes ».

Les Etats-Unis ont également décidé de livrer à Ryad deux avions KC-10 pour le ravitaillement en vol des chasseurs F-15 saoudiens. L'un des deux appareils était en route pour l'Arabie Saoudite dans la nuit de lundi à mardi. Les avions KC-10, qui seront pilotés par des Américains, pourront permettre aux F-15 saoudiens d'effectuer des patrouilles de reconnaissance de plus longue durée dans le Golfe, établissant ainsi une « zone de sécurité » qui s'étendrait le long de la côte occidentale du golfe, du détroit d'Ormuz jusqu'au port saoudien de Ras Tanoura. Le général Edward Tixier, expert du Pentagone pour le Proche-Orient, se trouve actuellement en Arabie Saoudite. Une mission militaire américaine forte de quinze membres est au Koweït pour évaluer les besoins de défense de ce pays. (AFP, AP.)

Israël

Un rapport officiel « condamne avec force » l'assassinat par des soldats de deux terroristes après leur arrestation

De notre correspondant

Jérusalem. - Deux des quatre terroristes palestiniens tués par l'armée israélienne le 13 avril dernier, après avoir détonné l'autobus Tel-Aviv-Achkelon et pris en otage ses passagers, ont été mortellement blessés à coups de crosse par les soldats qui les avaient capturés. Telle est la principale conclusion du rapport de la commission d'enquête militaire chargée, le 26 avril dernier, d'éclaircir les circonstances exactes de la mort des membres du commando, après que la presse ait gravement mis en doute la version officielle des événements. Présidée par le général de réserve Meir Zorea, la commission avait remis son rapport, il y a quelques jours, au ministre de la Défense M. Moshe Arens. Celui-ci a publié, le lundi 28 mai, une déclaration en quinze points qui énumère les résultats de l'enquête.

Sans ordre supérieur

Les conclusions de la commission Zorea sont formelles. Elle distingue deux phases dans l'opération de l'armée. Dans un premier temps, et alors qu'ils se trouvaient encore dans l'autobus, les deux terroristes ont été violemment frappés par les soldats. Ces coups répondaient, selon la commission, à une « nécessité opérationnelle ». Il s'agissait de neutraliser au plus vite les Palestiniens en les empêchant notamment d'actionner les détonateurs reliés aux charges explosives en leur possession. Dans un second temps, les deux hommes furent conduits par les soldats vers un champ voisin pour un interrogatoire initial. (C'est cette scène que fixe l'objectif des photographes présents sur place.) Ils furent de nouveau violemment frappés et, selon la commission, « succombèrent tous deux à une fracture du crâne provoquée par des coups assésés sur la nuque par des objets contondants » (en l'occurrence, des crosses de fusils). Les deux prisonniers étaient morts quand on les évacua du site en question. La commission maintient une seule incertitude : elle n'établit pas avec précision à quel moment - lors de l'assaut ou plus tard ? - l'un des deux captifs a reçu le ou les coups fatals. Son camarade, lui, a été clairement assassiné et tué par ses gardiens. Une chose est sûre : les deux hommes furent faits prisonniers vivants et ne l'étaient plus un peu plus tard.

Mais qu'est-il advenu des deux autres ? C'est inhabituel : l'armée attendra huit heures avant d'annoncer leur mort. Les deux terroristes - précise-t-elle - ont « succombé à leurs blessures » dès leur évacuation vers l'hôpital. Le lendemain, le rédacteur en chef du quotidien israélien *Hadashot*, M. Yossi Klein, fait savoir que l'un de ses reporters a photographié juste après l'assaut un Arabe éminemment menottes aux poignets par des soldats. Cet homme ne paraissait pas sérieusement blessé. La censure militaire interdit la publication du cliché, et l'armée maintient sa version, mais le doute s'installe dans les esprits.

Quatre jours plus tard, l'affaire rebondit lorsque M. Klein précise qu'il a fait authentifier la photo par les parents du jeune homme. Il s'agit bien de l'un des membres du commando, âgé de dix-huit ans. Un autre, photographié, employé par *Ma-*

riv, confirme ce témoignage. L'armée dément de nouveau. Mais la persistance de versions contradictoires et le mutisme des autorités ne font qu'alimenter la controverse. Treize jours après l'événement, M. Arens se résigne à nommer une commission d'enquête qui procédera à de nombreuses auditions et examinera les corps des deux Palestiniens.

« L'obstination exemplaire de la presse »

Dans sa quasi-totalité, la classe politique se félicite du fait que la commission Zorea ait fait le lumière sur cette pénible affaire en prouvant qu'Israël savait reconnaître avec courage ses propres faiblesses. « *Malheur à nous* - a lancé l'ancien premier ministre travailliste, M. Rabin - si nous faisons nôtre les habitudes qui ont cours dans les autres pays voisins ! Seul M. Uri Avneri, président du mouvement d'extrême gauche Alternative proche à la commission, « d'avoir couvert les vrais responsables d'une décision prise à l'échelon politique ».

Il appartient désormais à de nouveaux enquêteurs de poursuivre et de punir les meurtriers des deux Pa-

Victor MALKA AUJOURD'HUI c'est ETRE JUIF

256 pages 77F

Qui est juif ? Qu'on t'ait dit les juifs dans le monde contemporain ? Comment comptent-ils assurer la transmission de leur identité aux générations futures ?

Des personnalités telles que A. Mandel, C. Lévi-Strauss, A. Glucksmann, S. Veil, P. Mendès France, R. Aron, G. de Rothschild... tentent de répondre à ces questions.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

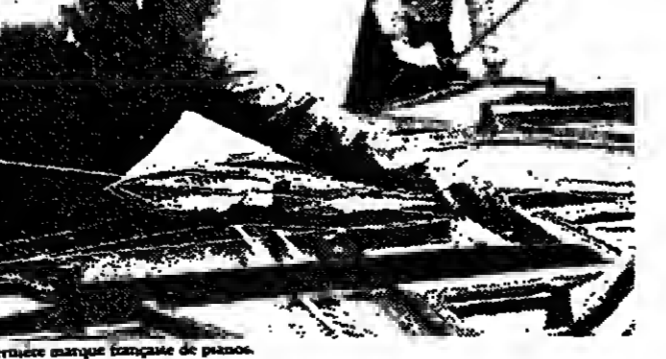
CHARBONNAGES DE FRANCE : UN NOUVEL ELAN PAR L'INDUSTRIALISATION.

Aurefois, Cdf c'était le charbon. Aujourd'hui, Cdf c'est aussi l'industrialisation pour revivifier des régions existantes. Dans le Nord, en Lorraine, à Blanc, à Als, ou Carmaux... Sur les bassins houillers eux-mêmes, Cdf emploie à faire pousser des entreprises. Et ça marche. Ça marche même très fort depuis quelques mois. Depuis que Cdf a choisi de changer de vitesse, d'accroître les implantations. Avec des moyens financiers considérablement accrus. Un capital d'hommes compétents et d'experts qui allouent la France pour rechercher « les entrepreneurs » et les aider à assumer le risque.

L'action d'industrialisation des régions minières conduite par le groupe Charbonnages de France ne date pas d'hier. Même si la conjoncture actuelle a accru les besoins, même si la crise de l'énergie et le bouleversement international des conditions d'exploitation ont précipité les difficultés et transformé des régions jadis prospères et pionnières de la révolution industrielle.

Tout commence en 1967. Cette année-là, les pouvoirs publics autorisent le groupe Charbonnages de France à fonder une société financière pour aider les entreprises créées et développées dans les régions minières touchées par la réduction d'activité des houillères. Ainsi naît Sofremin, société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières.

Pendant près de dix ans, Sofremin va bénéficier de l'expansion économique et encourager le mouvement de décentralisation des grands groupes industriels. Les greffes régionales sont innombrables. C'est l'automobile qui va irradier le Nord de la France. Merip Gerin qui installe une unité de production à Als, ou Sommer-Allibert qui investit le bassin de La Mure.



Travailleurs à Als, à soutenir la dernière entreprise Escompe de piano.

emplois induits dans la région. On en parle peu mais les résultats sont là. Tangibles. Evidents.

Seulement, voilà : très vite, tout va changer. La crise qui freine la croissance. Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et la nécessité d'intégrer et le jeu du redéploiement industriel international vont obliger Cdf à changer de stratégie.

Il est évident, explique Michel Hug, le directeur général du groupe Charbonnages de France, qu'une entreprise, qu'elle soit publique ou privée, a une responsabilité vis à vis de son environnement et des hommes qui y travaillent. Il existe un contrat moral entre l'homme et l'entreprise. Il existe un contrat moral entre l'entreprise et la région où elle est implantée.

Ce contrat, Charbonnages de France plus tout autre l'a respecté et tient à l'avancer à continuer de le respecter. Cela dit, les conditions ne sont plus les mêmes, précise encore le directeur général. L'avenir nous verra dans un monde de risque. La France restera dans l'avenir que si on prend des risques, que si on agit.

Mutations sociologiques.

Le rôle de Charbonnages de France est aussi d'aider la région à vivre et assurer cette mutation qui n'est pas seulement économique mais sociologique.

Avec les moyens considérablement accrus en hommes et experts de toutes sortes, et en capitaux (Cdf dispose en 1984 de 325 millions de francs, une enveloppe qui sera reconduite pendant cinq ans, soit 7 fois plus qu'avant), Charbonnages de France va se livrer, en concertation avec les principaux acteurs du développement, à un véritable travail de terrain... pour déboucher les créateurs d'entreprises et les responsables de P.M.E. et P.M.I. qui ont des idées et un marché. «Rou empêche des régions entières de dormir», précise Michel Hug, il faut créer des emplois, pour les mineurs et les fils de mineurs, mais ces emplois doivent être durables et créateurs de richesse.

D'où la recherche de projets, d'horizons avant à la fois une idée et la conscience d'un marché. Les opportunités sont alors beaucoup moins spectaculaires (20, 30 ou 50 emplois à chaque fois) mais elles font naître une véritable animation nouvelle en semant les germes d'une nouvelle culture socio-industrielle. D'homme que l'action de Cdf repère largement sur les correspondants locaux. Rametta, seul et dernier fabricant de pianos en France, ne serait jamais allé faire ses gammes en «sol mineur» sans l'aide de Cdf. Quelle idée curieuse de s'inspirer Jean du Paris de la musique ! Et pourtant Louis Castay, le P.D.G., ne le regrette pas. «Ty croyais en fait en la chance de trouver quelqu'un qui croient avec moi».

Daniel Renard, le fondateur de la société Erad, est un diapason. Lui fabrique des voitures de ville. Il y a quelques années encore il vivait dans son garage du Nord. Aujourd'hui il est en passe de devenir un grand de ce secteur... L'immense des fondateurs de France Als à Als, qui fabrique des carrosses de fabrication, d'Hoffmann à Saint-Étienne, dans la mécanique de précision, ou de Reydel dans le Pas-de-Calais, sous-traitant automobile, est identique.

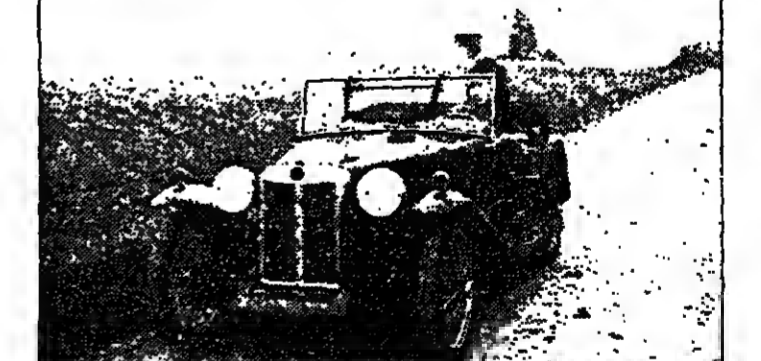
Cdf : un partenaire à part entière.

«Une chose est d'implanter des entreprises, une autre chose est d'intégrer véritablement une région» estime encore Michel Hug. Ce qui veut dire que la clé de l'action de Cdf en matière d'indus-



En 12 ans, l'un des Aliberts de La Mure a permis de créer plus de 200 emplois.

ustrialisation passe par une aide financière, certes, mais ce n'est pas l'essentiel. C'est l'assistance technique au niveau de la gestion, de l'implantation de production et du commercial, que nous apportons, et pour ce faire la synergie du groupe Cdf doit jouer à fond. Elle joue notamment en assistant avec les parents locaux les associations pour le développement industriel, qui sont avant de relais, d'interlocuteurs, de catalyseurs et de multiplicateurs de son action.



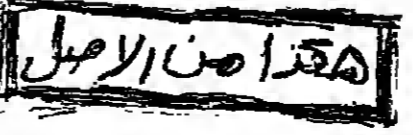
Quand la carrosserie devient carrosse : Erad à Aniche.

Charbonnages de France n'a aucunement vocation à être «lequel partenaire», comme disent les Américains, c'est-à-dire un «bailleur de permes» qui ne s'intéressent pas à la suite des événements. Non, Cdf entend bien être partenaire à part entière. A tel point qu'il existe aujourd'hui, entre toutes les entreprises - elles sont 200 au total - qui ont été aidées par Sofremin, un esprit club. A l'intérieur duquel se sont organisés de véritables échanges : de services, de produits et d'informations.

Que Cdf veuille assurer la promotion des entrepreneurs individuels, des hommes d'action de marché, paraît sans doute paradoxal à plus d'un esprit «classique». Pourtant, si l'avenir passe aujourd'hui par «le risque d'entreprendre», Charbonnages de France lui l'impose l'assurance et de permettre à ceux qui ont des idées de richesse industrielle de relever cette sorte de défi.

CHARBONNAGES DE FRANCE

9 avenue Percier, 75008 Paris.



AFRIQUE

Haute-Volta

RELIGIEUSES AU CHAMP DE TIR...

Ouagadougou (AFP). - Une vingtaine de religieuses voltaïques du noviciat de Pabre (25 kilomètres au nord de Ouagadougou) suivent actuellement une formation militaire dispensée par le Conseil national de la révolution, au pouvoir sous la présidence du capitaine Thomas Sankara depuis le coup d'Etat du 4 août 1983.

Selon le quotidien d'Etat Sidwayn et la télévision nationale voltaïque, les novices se sont rendues, samedi 26 mai, dans un champ de tir dans la banlieue de Ouagadougou pour des exercices.

La télévision a montré des images des novices qui n'avaient pas troqué leur habit contre le treillis militaire, mais manifestent avec détermination les katchnikov.

Interrogées sur leur attitude en cas de conflit, les novices ont répondu qu'elles prieraient pour que cela n'arrive pas en Haute-Volta mais, que si cela se produisait, leur meilleure arme demeurerait, malgré tout, la prière.

République Sud-Africaine

LE PREMIER MINISTRE ENTAME A LISBONNE SON VOYAGE EUROPÉEN

M. Pieter Botha est arrivé ce mardi 29 mai, à Lisbonne, où il a été accueilli à l'aéroport par le chef du gouvernement portugais, M. Mario Soares. Le premier ministre sud-africain poursuivra son voyage européen à Berne, à Londres, à Bonn, à Bruxelles et, enfin, à Longueval (Somme) où, à l'occasion d'une « visite privée », il posera, le 7 juin, la première pierre d'un musée à la mémoire des soldats sud-africains tombés pendant les deux guerres mondiales (le Monde du 19 mai).

Le premier ministre sud-africain, qui voyage à bord d'un Boeing-747 spécialement aménagé, est accompagné de M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères; il pourrait également se rendre au Vatican où il a sollicité une audience du pape. Cette tournée diplomatique est la plus importante entreprise par un chef de gouvernement sud-africain en Europe occidentale depuis la seconde guerre mondiale. - (AFP)

Maroc

Le tribunal correctionnel de Marrakech a condamné à de lourdes peines d'anciens militants marxistes-léninistes

Des procès en série ont eu lieu ou sont en cours au Maroc. Contre les manifestants des « émeutes de la vie chère », fin janvier, contre d'anciens militants marxistes arrêtés après les événements auxquels ils n'ont généralement pas participé, contre des islamistes, contre une poignée de bahafs. Sur quelque mille cinq cents personnes arrêtées, un millier ont déjà été condamnées. Le dernier verdict a été prononcé, samedi 26 mai, par le tribunal correctionnel de Marrakech dans le « procès des 39 ».

Dans cette affaire révélatrice, le procureur avait classé les inculpés en deux groupes. Le premier comprenait, indique-t-on de bonne source, des « politiques », c'est-à-dire d'anciens militants, généralement des marxistes, fichés par la police, qui n'ont pas participé aux émeutes de janvier, ont été arrêtés après coup, dont on a le plus souvent obtenu les aveux sous la pression, selon les observateurs judiciaires, et qui ont été jugés pour leurs idées. Les peines les plus lourdes leur ont été infligées : quatre d'entre eux au moins, dont un avocat, M. Mohamed al Younsi, ont été condamnés à quinze ans de prison, deux à douze ans et huit au moins à dix ans.

Pour les membres du deuxième groupe, essentiellement des lycéens arrêtés lors des manifestations, les peines vont de un à huit ans de prison. Observateur mandaté par la Fédération des juristes catholiques, M. Olivier Grisoni, qui a pu assister à deux audiences, nous a déclaré que pendant la garde à vue - d'un à neuf jours (1) - les inculpés avaient les yeux bandés et portaient les menottes jour et nuit.

D'autres verdicts sévères - jusqu'à douze ans de prison ferme - ont été prononcés par les chambres correctionnelles - dont les sentences sont sans appel - d'Oujda (Nord-Est), d'Al Haccima et Nador (Nord), à l'encontre de plusieurs dizaines de personnes. Le motif d'inculpation généralement retenu par ces juridictions est celui d'« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat ». Les tribunaux de première instance ont poursuivi et condamné pour « troubles de l'ordre public », « vandalisme » ou « incitations à la grève et manifestations illégales sur la voie publique ». Après les émeutes, qui ont fait officiellement vingt-neuf morts et cent quatorze blessés, le roi Hassan II avait mis en cause les intégristes « télégués par

l'Iran », les marxistes-léninistes et les « services secrets sionistes ». Jeudi 24 mai, c'est le chef de l'organisation islamiste Al Jamaa (la Communauté), M. Abdelham Yassine (cinquante-sept ans), qui a été condamné à deux ans de prison ferme et 500 dirhams (un peu plus de 500 F) d'amende par le tribunal de Saïf, près de Rabat. Dans son réquisitoire, le procureur lui avait reproché d'avoir proféré, dans sa revue interdite *Ar Sobh* (l'Aube), des « insultes graves » à l'encontre de membres du gouvernement et d'institutions comme la radio et la télévision. Le condamné - qui a l'intention de faire appel - avait expliqué que ses critiques « contre certains aspects de la société étaient d'ordre moral et ne visaient aucune personnalité ».

Par ailleurs, les détenus ont été informés début mai qu'il leur était désormais interdit de passer leurs examens et donc de poursuivre leurs études. On ignore, pour le moment, s'il s'agit d'une brimade ou si les autorités ont craint d'être débordées par les demandes d'inscription des quelque mille lycéens condamnés, venant s'ajouter à celles des anciens détenus. Si cette mesure devait être maintenue, elle serait dramatique pour les jeunes - notamment le mathématicien Sion Assidon, - dont certains purgent des peines de trente ans de prison pour délit d'opinion et qui avaient placé tous leurs espoirs dans les études.

Pour obtenir l'annulation de cette mesure, les prisonniers d'Oujda et de Rabat ont entamé, le 21 mai, une grève de la faim de quelques jours, tandis que ceux de la prison de Kénitra font une grève tournante de durée illimitée. En outre, M. Abraham Serfaty, M^{me} Nagia Ababou, femme de M. Abdallah el Harif, et quelques autres détenus font ou ont fait des grèves de la faim pour protester contre la condamnation de membres de leur famille, en raison principalement de leurs liens de parenté.

Autre procès, celui des bahafs (le Monde du 5 avril) condamnés à cause de leur foi et qui ont fait appel. La prochaine audience a été fixée au 31 mai, à Casablanca, et M^{me} Alain Weber devrait y assister en tant qu'observateur de la Fédération internationale des droits de l'homme, qui suit de près cette affaire. Il a toutefois noté avec satisfaction que les tracasseries poli-

cières que subissaient les cinq cents membres de la communauté bahafs ont cessé.

En revanche, nous avons appris de bonne source qu'une centaine des deux cents membres de la communauté protestante - des Marocains - ont été convoqués par la police et que le pasteur Jean Padilla, né au Maroc, mais vivant à Marseille, a été « assigné à résidence » début mai dans l'hôtel d'Agadir où il était descendu. Il semble que les autorités aient voulu marquer leur irritation devant l'envoi de Marseille et de Malaga de « cours bibliques par correspondance » et le prosélytisme d'une Eglise protestante qui s'adresse aux Maghrébins à partir d'une radio d'Europe méridionale.

PAUL BALTA.

(1) Celle de M. Abraham Serfaty a duré quinze mois.

PARIS ET ALGER ENVISAGENT UNE COOPÉRATION DANS LES SECTEURS DE LA PÉTROCHIMIE ET DE L'ÉLECTRIFICATION

(De notre correspondant.) Alger. - M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et de la recherche, chargé de l'énergie, a regagné Paris mardi 29 mai après une visite de trois jours en Algérie. L'occasion de ce voyage était l'inauguration des recroques techniques algéro-françaises sur le pétrole et le gaz qui, du 28 au 30 mai, permettront aux experts des deux pays de procéder à des échanges d'informations et à une confrontation de leurs expériences. Ce séjour a aussi donné lieu à des entretiens avec le ministre algérien de l'énergie, M. Nabi.

Les deux hommes ont déclaré à la presse que le contrat gazier conclu entre Paris et Alger doit maintenant avoir un prolongement dans la coopération énergétique et pétrochimique. Cette coopération pourrait trouver un champ d'application dans les industries chimiques et pétrochimiques et dans le développement de l'électrification de l'Algérie. Une fois de plus, on parle de perspectives ouvertes par la création éventuelle de sociétés mixtes.

J. d. G.

ASIE

Afghanistan

La résistance n'envisagerait pas de reconquérir rapidement le Panshir

Peshawar (Pakistan) (AFP). - Le commandant Massoud, chef des maquisards du Panshir, avait fait évacuer la vallée par les populations civiles, puis ordonné le repli de ses combattants avant l'offensive soviéto-afghane lancée à la fin du mois d'avril. Il s'est lui-même retiré dans un secteur tenu secret de l'Hindoo-Kouch, d'où il coordonne à distance l'activité de la résistance, a déclaré, dimanche 27 mai, l'un de ses principaux lieutenants, l'ingénieur Eshaq, M. Massoud ne fait pas, a-t-il précisé, de la reconquête de la vallée du Panshir une priorité. « Cela n'a aucune importance si les Russes restent longtemps, dit-il, car cela leur coûtera cher et nous pourrions profiter de ce temps d'indécision pour faire croire à l'état-major soviétique que la résistance n'avait pas évacué la vallée, a expliqué M. Eshaq, un groupe de combattants a attaqué la petite garnison d'Onawa, dans le tiers inférieur du Panshir, avec l'ordre de décrocher après quelques heures ».

« Privés d'une véritable victoire, les Soviétiques ont ensuite pris le contrôle de la grande vallée d'Andarab, qui relie d'est en ouest le Panshir à la route stratégique du Salang, tuant une centaine de civils. Le 13 mai, ils s'étaient retirés d'Andarab et avaient coulé leur première défaite dans la vallée adjacente de

Dara, où les attendaient les maquisards. » Selon M. Eshaq, le commandant Massoud estime que les Soviétiques remplacezont rapidement les troupes d'occupations de la vallée par des soldats afghans et qu'il sera plus facile alors de les déloger. « Nous ne manquons ni d'armes ni de munitions, a-t-il dit, et nous n'avons pas besoin de renforts. »

D'autre part, à Peshawar également, l'ancien chargé d'affaires afghan à Moscou, M. A.M. Mangal, qui a fait défection (le Monde du 25 mai), a déclaré, samedi 26 mai dans une conférence de presse, que l'URSS n'a aucune intention de parvenir à un règlement négocié de la crise afghane. Pour M. Mangal, les négociations « indirectes » pakistano-afghanes menées sous les auspices de l'ONU depuis trois ans pour trouver une issue à la crise « ne mèneront à rien ». Elles n'ont pour but, a-t-il dit, que de « légitimer » le gouvernement « fantôme » de Kaboul et de « gagner du temps ».

L'Union soviétique, a ajouté M. Mangal, est préoccupée par les « profondes divisions » entre les deux factions (Parcham et Khalq) du parti communiste afghan, provoquées d'ailleurs, selon l'ancien diplomate, par une lutte pour les postes de responsabilité que par des divergences idéologiques.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● MANIFESTATION CONTRE LE BANGLADESH. - La police a ouvert le feu, lundi 28 mai, sur quelque 2000 personnes, qui manifestaient devant l'ambassade du Bangladesh à New-Delhi, tuant le passager d'un autobus qui se trouvait sur place, et en blessant deux autres.

Italie

● LIBÉRATION D'UNE FEMME DÉTENU EN BULGARIE. - M^{me} Gabriella Trevisin, de nationalité italienne, détenue depuis vingt et un mois en Bulgarie, où elle était condamnée, à trois ans de prison pour « espionnage », a été libérée le vendredi 27 mai et a regagné Rome. M. Paolo Farsetti, arrêté avec elle en août 1982 et condamné à dix ans de prison, est toujours incarcéré. Les autorités bulgares

les accusaient d'avoir photographié des installations militaires. - (AFP.)

Tchécoslovaquie

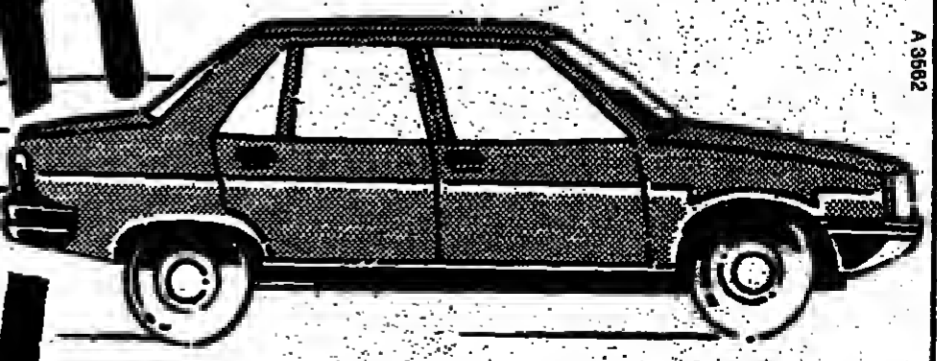
● UN DISSIDENT LIBÉRÉ. - Peter Uhl, l'un des principaux dissidents tchécoslovaques, a été libéré le lundi 28 mai, après avoir purgé intégralement une peine de cinq ans de prison pour « menées subversives ». Peter Uhl est l'un des premiers signataires de la Charte 77.

Tunisie

● DEUX CONDAMNÉS EXÉCUTÉS. - Deux hommes reconnus coupables, le 14 janvier, « d'homicide volontaire et de tentative d'homicide avec l'intention de commettre un vol » ont été pendus lundi 28 mai à l'aube dans une prison de Tunis, a annoncé le ministère de la justice. - (Rester.)

LA RENAULT 9 COUPE EN 2 LE CREDIT CITIZEN

EXCEPTIONNEL
JUSQU'AU 30 JUIN
CREDIT MOITIE PRIX



Jusqu'au 30 juin 1984, pour tout crédit de 12 mois sur toute la gamme RENAULT 9 (sauf la RENAULT 9 AVENUE), la DIAC vous propose, sous réserve d'acceptation du dossier, un crédit au TEG de 10% (au lieu de 24,15 à 26,15%), avec un versement comptant minimum de 20%. Vous pouvez également bénéficier d'un taux préférentiel sur 24, 36, 48 et 60 mois.

Exemple : RENAULT 9 C : versement comptant de 9.700 F puis 12 mensualités de 3.252,88 F Coût total à crédit : 48.734,56 F ou versement au comptant 9.700 F puis 60 mensualités de 976,16 F Coût total à crédit : 66.269,60 F (TEG 19,80% pour une durée de 60 mois). Prix clés en main : 46.700 F au 12/03/84. Millésime 84.

DIAC SA au capital de 580 millions de francs. RC Paris B 542 062 435 - 51/53 Champs-Élysées - Paris 8^e.



AD
POU
HECT
TOU
DETAI
LE GUI
NOTRE JOU
TWA FI
La

ASIE

Inde

Les sanglants affrontements de Bombay

La haine religieuse et la misère...

Le bilan officiel des affrontements entre hindous et musulmans, à Bombay et dans ses environs, s'élevait, mardi matin 29 mai, à 230 morts et 780 blessés. Plus de 60 000 personnes sont sansabri. Depuis le 17 mai, 5 000 personnes ont été arrêtées. L'armée et la police semblaient avoir repris, mardi, le contrôle de la situation.

Bombay. - Alertés par une odeur plus fétide qu'à l'ordinaire, les policiers de Bhiwandi, à 40 kilomètres de la capitale du Maharashtra, découvraient jeudi dernier 24 mai un nouveau cadavre en décomposition. L'homme, un hindou, avait été poignardé dans le cou quatre ou cinq jours plus tôt et sous les coups probablement répétés d'une barre de fer son crâne avait éclaté comme une grosse noix. Tandis que trois de ses membres entreprenaient de tasser les restes dans un linceul de plastique noir, l'officier eut un haut le cœur. La deuxième victime des huit nuits sanglantes de Bombay fut chargée sur un camion à destination de la morgue.

On estime que les deux tiers des cadavres ramassés, en une semaine, dans le port et ses banlieues les plus sordides sont ceux de musulmans. Mais la peur est dans tous les bas quartiers de la ville où s'entassaient les trois ou quatre millions de damnés hindous et musulmans, venus s'échouer au bord de la mer d'Oman. De source officielle, il y a plus de cinq cents bidonvilles dans le Grand Bombay (banlieue comprise).

Certains abritent quelques centaines de familles, d'autres plusieurs milliers. Ici, les drapeaux safrans hissés sur les toits de branchages montrent que les hindous sont majoritaires.

Un peu plus loin, c'est le vert de l'islam qui domine. Sans ces pauvres emblèmes, l'œil étranger ne saurait s'y retrouver. Car les relets de porcelaine et de brûlé qui s'échappent des ruines noircies sont les mêmes des deux côtés. Les égouts à ciel ouvert charrient la même vermine grouillante, et les enfants des deux communautés jouent sur des dépôts d'ordures survolés par les mêmes nuées de grosses mouches noires.

D'ici quelques semaines, quand la mousson aura noyé la ville, les venelles sordides des *mohalla* musulmanes seront aussi boueuses que celles des quartiers hindous. Et le sort commun comparable à celui des poilus des tranchées de 14-18. Comment la barbarie ne naîtrait-elle pas dans des conditions aussi dégradées? Comment éviter les débordements de haine dans une telle densité de chair humaine en détresse? Bombay, « la reine des cités indiennes », comme disent les dépliant touristiques, étouffe sous le nombre de ses faméliques sujets.

De notre envoyé spécial

« Big B », comme l'appellent fièrement ses plus vieux habitants, dispose d'eau potable pour cinq à six millions de résidents. Il y en a neuf millions, et ils seront seize millions d'ici quinze ans. Bombay, la capitale des affaires, la moderne, la libérale, Bombay se « calcuturise » plus vite qu'elle ne s'était crue occidentalisée.

Les rats y pullulent. Les trottoirs de ses quartiers populaires sont colonisés par un million de misérables héros entassés dans des terriers cloaques, sous des toiles de plastique et de vieux chiffons accrochés aux murs lépreux d'immeubles crasseux. La nuit, des dizaines de milliers de dormeurs prennent possession des boulevards et des esplanades après avoir réglé un loyer aux policiers chargés de les faire dégager. Les mendiants, attirés par les touristes, les hommes d'affaires et les émirs du Golfe en villégiature dans la région, font quasiment les 3 x 8.

Shiva contre Allah

Dans ce vaste « dépotir humain », pour reproduire l'expression si juste de l'écrivain V.S. Naipaul, la lutte pour l'espace est de tous les instants. La cause des émeutes de Bombay n'est pas seulement religieuse, elle est aussi, elle est peut-être d'abord sociale. Quoi de plus facile en effet, dans ce climat de cour des miracles, que d'allumer la mèche de la haine religieuse sous le grand chaudron de la cité? Ceux qui y trouvent intérêt - policiers irresponsables, policiers corrompus et malfrats de tous acabit - savent parfaitement s'y prendre.

Shiva contre Allah : voilà la formule! C'est imparable : lâchez un cochon dans une mosquée, jetez une tête de vache dans un temple, l'émeute est garantie, il y aura du sang. Après quelques heures de lynchages collectifs, la multitude aura oublié pourquoi elle se déchire, mais il faudra que l'armée et la police interviennent pour qu'elle se calme et rentre dans ses terriers.

Entre-temps, comme c'est le cas à Bombay, toute la petite pégre de la métropole se sera mise de la partie et profitera de la confusion générale pour régler ses comptes personnels.

Qui, parmi les sept cents éclopés qui passent aujourd'hui leurs blessures dans les hôpitaux surchargés du port, sait encore ce qui a provoqué le drame? Rappelons les faits : le 21 avril, un certain Bal Thackeray, version molle du « Tigre rugissant » que ses disciples hindous veulent voir en lui, prononce, à 600 kilomètres de Bombay, un discours antimusulman au cours duquel il s'en prend au Prophète Mohamed. Quinze jours plus tard, un petit journal ourdou - langue des musulmans - publie des extraits du texte infamant. Le 17 mai, un groupe de mohamédiens - c'est

ainsi que les musulmans se nomment eux-mêmes - se saisit d'un portrait du « Tigre » et le décore publiquement d'une guirlande de vieilles savates en cuir. Insulte suprême pour un orthodoxe, puisque le cuir c'est la vache, et la savate foule la poussière. Quelques heures plus tard, c'est l'émeute. Dernier prétexte, des militants du Shiv Sens (l'Armée de Shiva), un guerrier marathe du dix-septième siècle. L'organisation « socio-politique » fondée par Bal Thackeray en 1965, accusent les musulmans de Bhiwandi d'avoir mis bas le drapeau safran qu'ils avaient placé à deux pas du fanion vert-islam qui flottait sur l'endroit. C'est tout? Oui et non.

Aujourd'hui, dans un entretien avec le Monde, M. Bal Thackeray, dont l'arrestation est réclamée par les musulmans, dément avoir jamais insulté le prophète. Cet ancien caricaturiste de presse, qui se dit avant tout nationaliste après avoir été régionaliste - « le Maharashtra aux Marathes », criait-il dans les années 70, - n'est pas forcément représentatif de la vague de chauvinisme hindou qui déferle depuis deux ou trois ans sur le pays de Gandhi. Il se contente de la cheueber.

Il a déjà fait trois mois de prison, en 1969, pour avoir prononcé des discours « incendiaires » (des émeutes hindoues-musulmanes firent à l'époque cent vingt et un morts à Bhiwandi) et il se déclare plutôt antidémocrate. Selon lui, « l'Inde a besoin d'une quinzaine d'années de dictature pour guérir ses maux ». Pas représentatif donc. Mais les opinions qu'il exprime à propos des musulmans sont partagées non seulement par les quelques cinq cent mille hindous qui, prétend-il, voient en lui un chef de file, mais par beaucoup de bons et honnêtes citoyens.

En vrac : « Je n'ai rien contre les musulmans. Certains sont de bons patriotes. (...) Ils ont une tendance au fanatisme. (...) Ce sont toujours eux qui commencent les émeutes, nous nous contentons de répondre à leur violence. (...) Ils veulent islamiser la terre entière à commencer par l'Inde. (...) Beaucoup ont encore à prouver leur respect pour notre patrie. (...) Le père est en grande majorité musulmane. (...) On devrait instituer un permis d'entrer dans cette ville, tous les immigrants clandestins seraient renvoyés

d'où ils viennent. (...) Les hindous pratiquent la contraception plus que les musulmans, c'est un grand danger pour le pays. (...) Tous ceux qui placent l'islam avant la patrie devraient être mis au pas. (...) Est-ce un crime pour des hindous d'être fiers de leur religion? Ce pays est à nous. Les musulmans ont le Pakistan et le Bangladesh. Ici, c'est l'Hindoustan. Telle était l'idée de base du partage de l'empire des Indes.

L'antagonisme hindou-musulman est une réalité quotidienne de l'Inde. Et, depuis le 15 août 1947, jour de l'indépendance et nuit maudite du « grand partage », pas une année ne s'est écoulée sans apporter sa moisson de cadavres hindous et musulmans. Les hindous, qui forment, avec les cent millions d'intouchables, autour de 83 % de la population, n'ont jamais pardonné aux enfants d'Allah la division de *Mother India*. Les trente-cinq millions de « croyants », restés dans le pays après la sécession du Pakistan, sont aujourd'hui quatre-vingt-cinq millions, soit 12 % de l'ensemble indien.

Les mal-aimés

La constitution de l'Inde en fait des citoyens comme tous les autres et préserve tous leurs droits à la différence. La polygamie, interdite aux hindous, est légale pour eux, et l'ourdou, seule langue officielle du Pakistan, est l'une des quinze reconnues par l'Union indienne. En trente-six ans, l'Inde indépendante a eu deux présidents de la République islamisants (fonction purement honorifique), un vice-président (depuis 1982), trois gouverneurs d'États régionaux et quatre chefs-ministres élus, dont deux dans le Cachemire, seul État de l'Union où les musulmans sont numériquement majoritaires.

Sur sept cent quatre-vingt-huit membres du Parlement national, soixante-treize sont des « croyants », et il existe plusieurs centaines d'organisations musulmanes politiques, sociales, culturelles et religieuses dans le pays. « Vous voyez bien qu'il n'y a pas discrimination mais plutôt favoritisme », disait M. Bal Thackeray. Pourtant, c'est un fait, les musulmans indiens se sentent mal aimés. Divisés, dépourvus d'un chef digne de ce nom, dévalorisés, incorporés à l'échelon national, les fils d'Allah constituent sans doute le groupe le plus faible et le plus apathique de toute l'Union. Économiquement, ils sont globalement les plus pauvres et ressentent leur sous-représentation dans l'administration et les forces armées (1,5 à 3 %) comme une véritable injustice.

L'hindou moyen leur reproche d'être arriérés (les trois quarts des mohamédiens sont des ruraux, et ils représentent moins de 2 % des étudiants dans l'enseignement supérieur), il les croit généralement agressifs, obscurantistes et prompts au fanatisme. Bref, s'il est vrai que les musulmans indiens craignent par dessus tout l'assimilation et l'étouffement de leur religion par l'hindouisme, il est non moins vrai que le disciple ordinaire de Brahma, Vishnou et Shiva fait lui-même un complexe de supériorité sur le fidèle de Mohamed.

Les racines du clivage sont profondes et le schisme ne cesse de s'élargir. Dans l'inconscient collectif des hindous, le musulman est non seulement responsable du partage de l'Inde et de l'effroyable bain de sang qui s'ensuivit, mais il est aussi, en raison de sa religion internationaliste, suspect de loyautés extraterritoriales. Et clair, l'islam indien est globalement considéré par l'homme de la rue comme un agent potentiel de l'adversaire pakistanais.

La violence qui a déferlé sur Bombay, c'est aussi l'expression de tout cela. La cohésion nationale indienne a toujours été assez fragile, mais, pendant quelques nuits, dans la seconde ville du pays, on a sans doute froilé la cassure.

PATRICE CLAUDE.

Halte au Vol

1 serrure à 5 points
PICARD
 + autres marques
 Matériel
GARANTI 5 ANS
 +
 1 blindage acier
 15/10°
 +
 4 goujons d'acier
 anti-dégondage
 +
 3 cornières
 anti-pince
 à l'extérieur sur le
 pourtour de la porte
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3.500 F TTC
 Pose et démol. comp.
 PARIS-BANLIEUE
Sté S.P.P.
 11, rue Minard
 92130 Issy-les-Moulineaux
 ☎ 554.58.08
 554.41.95
 CREDIT GRATUIT
 3 MOIS

**ACHILLE AVOUE :
 "POURQUOI J'AI TUÉ
 HECTOR".**

TOUS LES
 DÉTAILS DANS
 LE GUIDE BLEU.

grèce

GUIDE BLEU :
 VOTRE JOURNAL DE VOYAGE.

E.C.A.

(Publicité)
 UNIVERSITÉ DE PARIS I
 CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE
DESUP EN ÉCONOMIE SOCIALE
 (Coopératives - Mutuelles - Associations)
 Diplôme de 3^e cycle sur 2 ans
 Renseignements et inscriptions : Nicole FRIER
 14, rue Cujas
 75005 PARIS
 329 75 23
 354.87.80.

**L'HISTOIRE
 CHEZ FAYARD**

PRIX GOBERT
 de l'Académie Française

**LA GRANDE
 GUERRE**

Pierre Miquel

Fayard

Prix du Mémorial
 Prix des Écrivains Combattants

672 pages
 98 F

**RETOUR DE CHINE,
 MARCO POLO ME FAIT
 GÔTER LES NOUILLES :
 BUONISSIMO !**

TOUS LES
 DÉTAILS DANS
 LE GUIDE BLEU.

chine

GUIDE BLEU :
 VOTRE JOURNAL DE VOYAGE.

E.C.A.

TWA Flâneries Américaines

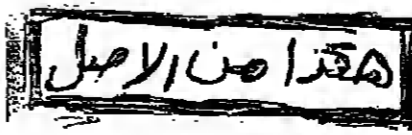
La côte Est en Belle Américaine : 8.325 F.*

Vols Paris - New York - Miami - Paris, 15 nuits en hôtels de 1^{ère} catégorie...
 et 2 semaines au volant d'une Belle Américaine.

*Départ tous les samedis. Prix par personne en chambre occupée par 2 adultes et 2 enfants.
 Kilométrage illimité en voiture. Supplément haute saison (du 21/7 au 11/8) : 150 F. p.p.
 Paris 1^{er} 19 bis, rue du Mont-Thabor Tél. 260 39 85 Province : Lorient S.A., Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg.

Vous plaire nous plaît

TWA



مقتدا من الامم

les élections

LES « PETITES LISTES » DANS LA CAMPAGNE

La tentation socio-professionnelle

Un scrutin suscite toujours des vocations ou des ambitions. C'est une occasion idéale pour se faire connaître, délivrer un message ou accroître une audience.

affaire par le ministre de l'intérieur, le Conseil d'Etat a refusé à M. Havel le droit de participer au scrutin.

associations régionalistes ou fédéralistes européennes. Parmi ces membres du comité de soutien à cette liste, figurent le colonel Rémy et M. Guy Héraud, candidat fédéraliste à l'élection présidentielle de 1974.

Il aurait été surprenant que M. André Dupont, dit Mouza Agui, une célébrité du quartier Latin, s'engageât par trop ?

Dijon - S'agit-il de « communiquer l'enthousiasme » dans une campagne européenne qui en manquera par trop ?

contre projet, et obligeons-les à sortir de la caricature. Un tel choix suppose que le pédagogue soit bon.

LES « POLITIQUES »

- Liste de Lutte ouvrière, conduite par M. Arlette Lagulier. En juin 1979, LO avait constitué une liste avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR)...

LES « SOCIO-PROFESSIONNELLES »

- Liste Rénouveau de l'Europe, conduite par M. Jean-Marie Le Pen. Liste Eurodroite, présentée par le Parti des forces nouvelles et conduite par M. Jack Marchal.

Liberté d'entreprendre, présentée par le CID-UNATI et l'UDCA

Union de défense des commerçants et artisans de M. Poujade, conduite par M. Gérard Nicoud. Cette liste, qui a décidé de mener une campagne « apolitique » et « antipolitique », affirme être la seule liste « socio-professionnelle ».

Figures

Mme Danielle De March (PC) : l'Europe de l'échec

En gagnant six places sur la liste communiste aux élections européennes et un appareil-santour, au deuxième rang derrière M. Georges Marcillis, Mme Danielle De March, quarante-cinq ans, vice-présidente sortante de l'Assemblée des Communautés européennes, a échoué le candidat.

Un tissu technocratique

L'Europe qu'elle a découverte, entre les mailles d'un « tissu technocratique », est, sans nuances, « celle de l'échec ».

Un « tissu technocratique »

« L'Europe qu'elle a découverte, entre les mailles d'un « tissu technocratique », est, sans nuances, « celle de l'échec ».

La liste d'Initiatives 84 : 81 jeunes entrepreneurs pour l'Europe

M. Gérard Touati, président du Conseil national des jeunes entrepreneurs et président fondateur du Conseil européen des jeunes entrepreneurs, a présenté, le 23 mai, la liste « Initiatives 84 : l'Europe pour entreprendre » qui l'a conduit aux élections européennes.

LE PLAN DE LA SUPPRESSION DE TENA

M. Bernasconi : la Confédération générale des PME n'appuiera aucune liste à l'occasion des élections européennes.

LE PLAN DE LA SUPPRESSION DE TENA

M. Bernasconi a adressé d'autre part une lettre aux élus de l'opposition leur demandant de s'engager sur « un plan en dix mesures ».

LE PLAN DE LA SUPPRESSION DE TENA

M. Frey, mandataire national de la liste Veil - M. Roger Frey, ancien ministre et ancien président du Conseil constitutionnel, a été choisi par Mme Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition...

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS PROCHAINES SESSIONS : 3 semaines, du 9 au 30 mai 1984. 4 semaines, du 4 au 28 juin, du 20 au 27 juillet et du 6 au 31 août 1984.

CAPEL. Mettez quatre problèmes en un seul. Pour les problèmes de la vie.

européennes

une bataille idéologique

doré de M- Vell est en train de se dissoudre dans l'acide corrosif de sa vieille liste conservatrice et même carrément réactionnaire.

A partir de ce constat, M. Lionel Jospin justifie son refus de trop débattre avec l'allié-adversaire communiste. « C'est le combat critique, le combat contre l'opposition qui m'intéresse seul (...). Le débat Marchais-Pons, c'était très bien (...). Le parti communiste n'a pas de vision générale de l'Europe, seulement une vision critique. (...) Comme il n'accepte pas la dimension européenne, il n'évolue pas à notre hauteur. »

Pas de temps à perdre non plus avec la liste ERE, exécutée - si l'on peut dire - en trois mouvements : « C'est, au fond, la liste des trois infidèles, des trois déçus. Un déçu de la majorité, un déçu de la droite, un déçu de l'écologie. Trois déçus qui s'adressent à des déçus, ce fait quand même peu de motifs d'enthousiasme. »

Et point trop de publicité involontaire pour cette liste de M. Le Pen, ses idées « anti-démocratiques, banalisées aux yeux de l'électorat UDF-RPR » et pour sa notion d'« espace vital », car « il s'est enfin laissé aller, M. Le Pen ». « Je comprends le mouvement sincère de protestation des jeunes. Il faut exprimer cela, marquer à la trace M. Le Pen, mais en veillant à ne pas le servir, ne pas faire de lui, à paradoxes ! une victime. »

L'archaïsme

L'essentiel de M. Jospin est ailleurs, dans ce combat au finish entre la modernité « qui est du côté de la gauche, en tout cas du socialisme », et l'archaïsme « caché en face sous les riveaux de la novation ». M. Jospin a longuement traité de ces sujets : la modernité de gauche, par la décentralisation, par les nouveaux rapports sociaux, par les efforts considérables en faveur de l'investissement, des nouvelles technologies, de la recherche fondamentale, par la modernisation de l'appareil industriel, etc. ; l'archaïsme de droite, « annonce d'un formidable retour en arrière », « archaïsme par la mise en cause de la législation sociale, archaïsme sur l'école, archaïsme sur la direction de l'économie, archaïsme sur les libertés », etc. Ces thèmes ne sont pas vraiment nouveaux, mais la vigueur avec

laquelle ils ont été repris montre bien le terrain choisi : une bataille idéologique. La virulence n'en est pas absente. Que ce soit pour noter « l'émergence à droite d'un nouveau personnel politique, d'hommes profondément réactionnaires, bien loin des idées des hommes issus de la Résistance qui, d'une certaine façon, maintenaient les ponts entre la gauche et la droite ». Que ce soit pour condamner les « références variables », voire la « malhonnêteté intellectuelle » de M. Raymond Barre dans ses déclarations à l'Express cette semaine.

La chaleur n'en est pas davantage absente. D'abord pour célébrer la modernisation industrielle, fille ou mère de la modernité, « car, si nous voulons ne pas manquer un rendez-vous historique avec notre pays, il nous faut intégrer le problème de la gestion et pas seulement celui de la réforme ». Ensuite pour démontrer l'affirmation adverse selon laquelle la France socialiste serait isolée du reste de l'Europe. Pour M. Lionel Jospin, c'est l'inverse qui se produit. La rencontre à Paris (le Monde daté 27-28 mai) des leaders socialistes européens le « montre bien ». « L'accueil enthousiaste, formidable même, réservé au discours de François Mitterrand par les parlementaires européens, y compris les députés libéraux, le prouve. »

Voilà bien, selon M. Jospin, l'enjeu de ces élections, dans une période de « risques de basculements majeurs, crise irakienne, crise du dollar ». « Ou l'Europe, dans un monde aussi incertain, aussi troublé, peut rassembler ses forces, ou il est fort à craindre que chacun de nos pays sera emporté. »

Sur ce plan, M. Jospin devait reprendre point par point le discours de M. François Mitterrand à Bruxelles, avant de conclure : « La Communauté européenne doit refuser la stagnation et la subordination sous peine de se perdre ». Et, dans son esprit, il n'en va probablement pas autrement pour le socialisme français. « Il lui faut s'inscrire dans la durée pour n'être pas seulement un moment d'enthousiasme puis de déception. »

PIERRE GEORGES.



CAPEL
se met en quatre pour les doublemètres

CAPEL prêt à porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15



en jeu
UN GRAND MENSUEL POUR TOUTE LA GAUCHE
N° 13 - JUN 84 - EN KIOSQUE
Abonnements : 1 an : 200 F
CCP N° 17 887 07 P Paris
Editions du 10 Mai
52, rue de Bourgogne 75007 Paris

En Belgique Les éternelles querelles communautaires

De notre correspondant

Bruxelles. - Plus on annule consciemment, les Belges se rendent compte qu'un petit pays ne peut vivre et prospérer - relativement - que dans un cadre plus large. En même temps, la plupart d'entre eux ignorent les institutions européennes. Ici comme ailleurs, on dénonce ce qui apparaît comme une monstruosité bureaucratique, dont le mérite le plus évident est de faire vivre les hôteliers et les restaurateurs de Bruxelles. Quant au Parlement européen, personne ou presque ne voit le rôle qu'il a pu jouer cette assemblée « artificielle », dont les pouvoirs sont très limités.

Tous les partis n'en proclament pas moins que le vote du 17 juin devrait porter sur des questions européennes plutôt que réaliser les querelles nationales. Une exception toutefois : dès le 1^{er} mai, le dirigeant du parti socialiste francophone, M. Guy Spitaels, a estimé que le scrutin sanctionnerait le gouvernement Martens et sa politique d'austérité.

La cohésion du gouvernement à l'épreuve

Les bonnes intentions affichées par les autres dirigeants politiques ne changent d'ailleurs rien au fait qu'ils sont incapables de dépasser leurs intérêts particuliers et qu'ils vont en découvrant sur des sujets strictement nationaux. Cette bataille a déjà commencé. Depuis plusieurs semaines, les libéraux et les sociaux-chrétiens ne cessent de se critiquer, bien qu'ils soient alliés dans le gouvernement.

Depuis les dernières élections européennes, l'équilibre politique en Belgique a changé. En 1979, le pays était encore gouverné par une coalition de centre-gauche, réunissant les chrétiens-sociaux et les socialistes. Depuis, la nouvelle alliance de centre-droite dirigée par M. Wilfried Martens a, non sans mal, imposé au pays une politique de rigueur et d'austérité. Si bien des tempêtes ont été surmontées, grâce à l'habileté du premier ministre, si des succès ont été remportés, il n'en reste pas moins que le programme économique du gouvernement se heurte à des résistances croissantes.

Dans cette situation, tous les partis considèrent le scrutin du 17 juin comme une « répétition générale » avant les élections générales de 1985. A en croire les sondages, les socialistes pourraient enregistrer quelques progrès. Les pronostics sont plus incertains pour les partis gouvernementaux. Les libéraux, aussi bien en Flandre qu'en Wallonie, paraissent toujours avoir le vent en poupe. Mais un danger sérieux plane sur les chrétiens-sociaux, auxquels tous les spécialistes prêtent un recul. Si tel devait être le cas, certains dirigeants chrétiens-sociaux pourraient se tourner de nouveau vers le Parti socialiste plutôt que de compromettre plus longtemps leur popularité dans un gouvernement « de droite ». Les choses n'en sont pas là, mais la solidarité dans l'alliance gouvernementale pourrait néanmoins être mise à l'épreuve.

Un autre danger toujours présent en Belgique est l'affrontement entre les communautés francophones et néerlandophones. Depuis son arrivée au pouvoir, M. Martens a fait de son mieux pour apaiser ces querelles et donner la priorité au redressement économique. A chaque instant, tou-

jours, une étincelle peut remettre le feu aux poudres. Les nationalistes flamands de la Volksunie estiment qu'une offensive contre les municipalités francophones de la périphérie bruxelloise (situées en territoire flamand) ne peut qu'accroître leur popularité. Le Front démocratique des francophones (FDF) de Bruxelles, qui depuis quelques années a connu des succès, doit lui aussi ranimer le combat pour sauver ses positions - et son unique siège au Parlement européen.

A cet égard, le Parti socialiste s'est assuré un atout de premier ordre. L'enclave des Fournons a toujours été un point chaud des affrontements entre Flamands et Wallons. Or, le « héros des Fournons », ce groupe de communes à majorité francophone situé en territoire flamand, le bourgmestre José Happart, a accepté une place sur la liste du Parti socialiste, qui va bénéficier ainsi de la grande popularité d'un homme considéré comme le champion le plus éminent de la cause francophone. C'est un coup dur pour le FDF de Bruxelles comme pour le Rassemblement wallon, qui risquent d'être délaissés au profit des socialistes par une partie de leur électo-

rat. L'enjeu du 17 juin sera particulièrement intéressant dans la capitale. La Flandre dispose de trois sièges à Strasbourg, la Wallonie de onze. Les électeurs de Bruxelles peuvent choisir entre une liste francophone et une liste néerlandophone. Cette disposition permettra d'opérer un recensement des deux communautés dans la capitale et pourrait donc ranimer les polémiques intercommunautaires.

La question des immigrés

De façon paradoxale, ces élections européennes ont aussi pour effet de relancer la question des immigrés en Belgique. L'un des candidats figurant sur la liste libérale - mais sous une étiquette indépendante - est M. Roger Nols, bourgmestre de la communauté bruxelloise de Schaarbeek, où l'on trouve l'une des plus fortes concentrations d'immigrés maghrébins et turcs. M. Nols a pris la tête du mouvement des bourgmestres de la capitale qui entendent limiter la population étrangère sur leur territoire. Personnage haut en couleur et ne ménageant guère son franc-parler, le maire de Schaarbeek bénéficiera sans aucun doute d'un grand nombre de « voix de préférence ». Dans le système en vigueur, les électeurs peuvent, en effet, se prononcer pour une liste dans l'ordre où elle est établie ou pour l'un des candidats de cette liste. On attend donc avec intérêt de voir dans quelle mesure l'« effet Nols » influencera les citoyens non seulement dans la capitale mais dans tout le pays.

Enfin, les sondages s'accordent pour prédire une progression des mouvements écologistes. Certes, la conquête d'un siège européen par les « écoles », de la région francophone ou par le mouvement Agalev en Flandre ne bouleverserait pas fondamentalement l'équilibre politique du pays. Un tel développement pourrait néanmoins apporter sa contribution à l'instabilité du système.

Une seule question ne se pose pas en Belgique : celle de la participation, car le vote est obligatoire.

JEAN WETZ.



CAPEL met l'homme fort à son aise

CAPEL prêt à porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

HISTOIRE DE LA CORSE
Publiée sous la direction de Paul ARRIGHI
en EDITION DE LUNE.

2 somptueux volumes reliés plein cuir présentés sous étui de moire pourpre
890 F seulement les 2 volumes (facilités de paiements possibles)

BON pour une documentation gratuite

NOM :

Adresse complète :

A. ARRIGHI - L'EPHEDIS, B.P. 302 - 06 1000 MONACO
Tel. (05) 20.06.79

DEMAIN chez votre libraire

avions renifleurs

M^e Violet

Villegas

Valéry Giscard d'Estaing

Vatican

Vorster

de Weck

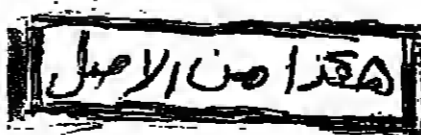
etc...

LES GRANDS MAGASINS SERONT OUVERTS LE JEUDI 31 MAI JOUR DE L'ASCENSION

■ BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
■ BON MARCHÉ

■ GALERIES LAFAYETTE
■ PRINTEMPS

■ SAMARITAINE
■ TROIS-QUARTIERS/MADELIOS



مجلس البرلمان

dossier

LE POINT SUR...

Le Parlement européen

ENTRE les 14 et 17 juin, selon les pays, les électeurs des dix Etats qui composent la CEE vont avoir à renouveler les 434 sièges de l'Assemblée européenne. Pour la deuxième fois depuis que l'acte du 20 septembre 1976 en a décidé ainsi, ils feront au suffrage universel direct : le Parlement de Strasbourg existait avant cette importante réforme, mais il n'était, jusqu'alors, que l'Assemblée des Parlements nationaux. En juin 1979, il eût été, une première fois, désigné directement par les électeurs. L'échéance de juin marque donc le premier terme normal d'une législature pour cette Assemblée d'un nouveau genre, qui peut se flatter de représenter

270 millions d'Européens et constitue un cas absolument unique dans le monde. On a pu discuter son bilan réel, l'étendue de ses pouvoirs et jusqu'à son droit à se baptiser « Parlement », plutôt que simple « Assemblée parlementaire » des Communautés européennes. Les crises qui ont agité le CEE ont eu plus d'une fois pour théâtre d'œuvres étonnantes que celle d'un Parlement de toute façon tiré à la corde. Bruxelles, où siègent normalement les députés, a été, à plusieurs reprises, le lieu où se réunissent les commissions, voire Luxembourg, qui n'a jamais vraiment renoncé à accueillir les parlementaires du Vieux Continent. De même a-t-on pu souligner, et pas seulement en France,

que le scrutin de juin avait essentiellement le caractère de dix tests de politique intérieure, de dix élections nationales, et que l'Europe demeurait paradoxalement bien absente des élections européennes.

Il n'empêche : le Parlement européen est devenu une réalité, et son renouvellement, fût-ce à coup d'arguments qui empruntent peu à la dialectique communautaire, une grande échéance électorale, la seule au monde qui irradie en même temps dix pays libres et souverains. Ni les enjeux internationaux ni les enseignements européens du scrutin ne peuvent désormais être sous-estimés.

Un bilan controversé

La première législature du Parlement européen a été marquée par les différends budgétaires avec les gouvernements des Etats membres. Le contenu a tourné au conflit ouvert à l'occasion du vote du budget de la CEE pour 1981. Les élus de Strasbourg avaient fixé un montant des dépenses supérieur à celui que souhaitaient les capitales européennes. Comme le prévoit la procédure communautaire, Mme Simone Veil, alors présidente de l'Assemblée, avait arrêté, à la fin de décembre 1981, le budget tel qu'il ressortait du vote des parlementaires. Plusieurs gouvernements, dont celui de la France, estimant qu'il s'agissait d'un coup de force, refusèrent d'appliquer le texte adopté à Strasbourg.

Ainsi, pendant plusieurs mois, l'Europe a-t-elle vécu sous le régime dit des « douzièmes provisoires » : les pays membres versaient à la caisse européenne des contributions correspondant au rythme des dépenses de l'exercice précédent. Finalement - en France, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement a facilité le changement de position - les Dix se sont rangés à l'avis de l'Assemblée.

Depuis, les parlementaires vont régulièrement au-delà de ce que leur permet la règle communautaire. Et, chaque année, le conseil des ministres de la Communauté déplore l'utilisation abusive de la marge de manœuvre de l'Assemblée. Les élus européens peuvent accroître jusqu'à une limite donnée les dépenses dites non obligatoires (DNO) : celles qui couvrent la quasi-totalité des activités de la politique agricole commune (PAC).

Aujourd'hui, la question reste ouverte. A telle enseigne que le Parlement, jouant sur la seule arme dont il dispose réellement - ses pouvoirs budgétaires - a, en outre, « gelé » les crédits (dont une partie est classée en DNO) devant alléger la

contribution britannique pour 1983. Il serait étonnant que la prochaine Assemblée se montre plus disciplinée. Ne pouvant s'exprimer que sur une faible part des dépenses de la CEE (le coût de la PAC représente 65 % du budget), l'Assemblée n'a pas d'autre possibilité que de peser sur les DNO (essentiellement le financement d'actions sociales et régionales d'aide au tiers-monde).

De leur côté, plusieurs Etats membres - principalement la France, le Royaume-Uni et la RFA - souhaitent mettre un terme aux « débordements » de Strasbourg. Ces trois pays se retrouvent pour prôner une plus grande discipline budgétaire. Le différend entre Londres et ses partenaires sur la contribution britannique a, jusqu'ici, retardé l'opération. Mais les idées françaises sur la maîtrise des dépenses ont reçu un accueil très favorable des Allemands et des Britanniques.

Pour le reste, le Parlement a surtout tenté de se donner une audience internationale. La venue à Strasbourg, après les accords de Camp David d'Anwar El Sadate, a été l'événement de la législature. La condamnation de l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan et l'appui apporté à la résistance du syndicat Solidarité au régime polonais ont été un souci constant chez les parlementaires européens. La crise libanaise a fait l'objet de la même attention.

Fuite en avant...

Cette volonté de se porter systématiquement sur la scène internationale a soulevé un certain nombre de critiques. Non pas que l'on ait reproché à l'Assemblée de se mêler des affaires du monde, mais, dans bien des cas, son action apparaissait comme une fuite en avant, en dérivant des dossiers communautaires.

Condamner les pressions de l'URSS sur ses voisins ne pose en-

cause difficilement pour rassembler une large majorité au sein de l'Assemblée. A l'inverse, adopter une position cohérente sur la contribution britannique, la réforme de l'Europe verte ou en matière d'information des travailleurs dans les entreprises est un exercice autrement plus complexe. L'exemple le plus récent est celui des prix agricoles pour la campagne actuelle. Le Parlement ne s'est pas prononcé sur l'augmentation souhaitée et a adopté une résolution qui, d'un point à l'autre, formule des recommandations contradictoires.

Les divisions au sein d'un même groupe - les socialistes français, par exemple, s'opposent en permanence, sur le dossier agricole, aux travaillistes britanniques et aux socialistes allemands - lorsque des intérêts nationaux sont en jeu, expliquent largement l'orientation prise par le Parlement.

L'échec de l'Assemblée dans le domaine communautaire tient aussi à l'incapacité dont elle a fait preuve pour organiser ses travaux. Comme par le passé, alors qu'elle était composée de députés des Parlements nationaux, elle a continué à inscrire à son ordre du jour tous les aspects de l'activité européenne. De sorte que les représentants de Strasbourg sont appelés à se prononcer en trois ou quatre jours sur une cinquantaine de dossiers allant de la pollution des eaux de baignade aux droits de l'homme.

A la décharge du Parlement européen, il faut dire que les gouvernements ne lui ont pas facilité la tâche. Ses travaux sont toujours dispersés entre Strasbourg (séances plénières), Bruxelles (réunions de commissions) et Luxembourg (administration). Mais le principal reproche qui doit être fait à l'adresse des Dix est d'avoir donné à l'Assemblée le statut de « chambre de décharge » par le biais de la procédure dite de « décharge » sur l'exécution du budget, par la motion de censure ou par le discours ou la confrontation.

Des pouvoirs limités

« Plus de pouvoir législatif pour le Parlement européen » : c'est en résumé le message que M. Piet Dankert, président du Parlement, a transmis, vendredi 25 mai à Strasbourg, en mettant fin à la première législature. Il a ainsi traduit l'aspiration profonde de l'écrasante majorité des élus européens, auxquels le discours de M. Mitterrand avait apporté, la veille, de nouvelles raisons d'espérer.

De session en session depuis juillet 1979 le problème des pouvoirs et des compétences du Parlement a été présent dans la plupart des débats politiques de l'Assemblée des Dix : pour une grande majorité des députés européens, leurs prérogatives, issues des traités instituant la Communauté européenne, ne sont plus au diapason du rôle que le Parlement entend jouer dans la construction de l'Europe, en tant que représentant de deux cent soixante-dix millions de citoyens.

Doté de « pouvoirs de délibération et de contrôle » par le traité de Rome, le Parlement pourtant a vu croître son rôle avec le développement de la Communauté, mais les textes définissant ses pouvoirs sont tous antérieurs à son élection au suffrage universel.

« Parmi les pouvoirs de contrôle dont dispose le Parlement, le plus important s'exerce à l'égard de la commission exécutive, par le biais de trois pratiques :

- Les questions parlementaires à la Commission, qui peuvent porter sur n'importe quel point de son activité et qui exigent une réponse écrite ou orale d'un commissaire et peuvent donner lieu, au cours de la traditionnelle heure des questions, à un bref débat.
- La discussion du rapport général annuel de la Commission, qui constitue un des grands moments de l'activité des élus européens.
- Le contrôle parlementaire peut enfin revêtir la forme d'un vote de défiance, en cas de refus de « décharge » sur l'exécution du budget », par la motion de censure à l'encontre de la Commission. En cas

d'adoption, mais cela à la majorité des deux tiers des voix exprimées et à la majorité des membres du Parlement, la Commission est obligée de donner sa démission en bloc. Cette procédure engagée deux fois n'a jamais abouti, deux motions de censure ayant été retirées avant leur mise aux voix.

Contrairement à la Commission, le conseil des ministres n'est pas responsable devant le Parlement. Mais dans la pratique il répond comme elle aux questions écrites et orales. Tous les six mois, chaque nouveau président en exercice se présente dans l'hémicycle pour exposer son programme. Le Parlement peut saisir enfin la Cour de justice de Luxembourg pour constat de carence du conseil, quand ce dernier s'abstient de statuer. La procédure a été appliquée en 1983 en matière de politique des transports.

Sur le conseil européen, dont la place institutionnelle n'est pas définie au sein de la Communauté, le pouvoir de contrôle du Parlement est inexistant.

Dans le domaine budgétaire

Dans le domaine budgétaire, le Parlement possède des pouvoirs réels mais limités. La Communauté possédant son autonomie financière, il était tout naturel que le Parlement voudrait contrôler directement un budget dont la définition et la gestion échappent totalement aux Parlements nationaux des pays membres. Avec le conseil des ministres, les députés détiennent l'autorité budgétaire.

Après préparation de l'avant-projet par la Commission, présentation par le conseil du projet de budget, le Parlement en entame, comme le ferait une Assemblée nationale, la discussion, article par article, pour l'adopter ou le rejeter. Dans ce dernier cas, il oblige la Communauté à recourir temporairement à la solution des douzièmes provisoires pour financer les politiques communes. Chemin faisant, il peut modifier certaines dépenses dites non obliga-

toires (DNO), et qui concernent les politiques régionales et sociales, les politiques de l'énergie, des transports, la protection de l'environnement, l'aide alimentaire et au développement. Pour les dépenses obligatoires, c'est-à-dire celles qui découlent des traités, et notamment le financement de la politique agricole commune, le dernier mot appartient au conseil des ministres.

C'est dans le troisième domaine de ses compétences, celui de son influence sur le processus législatif, que le fossé entre les aspirations du Parlement, qui se voudrait législateur à part entière, et ses pouvoirs réels est le plus grand.

Un processus triangulaire commande l'élaboration de la législation communautaire. La Commission propose, le conseil décide après consultation du Parlement. Tous les efforts de l'Assemblée ont visé à étendre le champ de sa consultation obligatoire, et il n'est guère de domaine actuellement où les autres instances puissent se passer de ses avis. Ces derniers peuvent entraîner la Commission à modifier sa position initiale et à présenter un nouveau texte à l'approbation des députés. Le Parlement peut faire entendre sa voix par la désignation qui participe à la procédure de concertation avec les représentants du conseil et de la Commission ; il peut aussi se pencher lui-même sur certains aspects spécifiques de la politique communautaire, afin de faire connaître sa position, en utilisant la procédure d'initiative.

Dans le cadre des relations extérieures de la Communauté, le Parlement joue un rôle non négligeable, notamment par le biais de la convention de Luxembourg, qui organise la coopération économique et financière avec soixante-trois pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Par l'intermédiaire de commissions parlementaires mixtes, il entretient des contacts réguliers avec les pays candidats à l'adhésion : en ce qui concerne la Turquie, il ne s'est pas privé de suspendre sa coopération pour protester contre la politique de dépenses à Ankara.

	ALLEMAGNE FÉDÉRALE	BELGIQUE	DANEMARK	FRANCE	GRÈCE	IRLANDE	ITALIE	LUXEMBOURG	PAYS-BAS	ROYAUME-UNI
- Sièges à pourvoir	81	24	16 (dont 1 pour le Groenland)	81	24	15	81	6	25	81
- Mode de scrutin	● Représentation proportionnelle à l'échelon fédéral. ● Seules les listes ayant plus de 5 % des voix participent à la répartition des sièges.	● Représentation proportionnelle avec trois circonscriptions : Flandre, Wallonie, Bruxelles et deux collèges électoraux : francophones et néerlandophones. ● Panachage interdit. ● Vote obligatoire.	● Représentation proportionnelle à l'échelon national. ● Sauf demande de sièges minimaux, le siège groenlandais ne sera pas attribué puisque l'île doit quitter la CEE le 1 ^{er} janvier 1985.	● Représentation proportionnelle à l'échelon national (métropole et DOM-TOM). ● Vote par listes bloquées. ● Seules les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix participent à la répartition des sièges.	● Représentation intégrée à l'échelon national. ● Vote par listes bloquées. ● Vote obligatoire.	● Représentation quasi-proportionnelle dans chacune des quatre circonscriptions : (Dublin, Munster, Leinster, Connaught-Ulster).	● Représentation proportionnelle avec cinq circonscriptions : Nord-Ouest, Nord-Est, Centre, Sud, Îles (Sicile et Sardaigne).	● Représentation proportionnelle à l'échelon national. ● Panachage possible. ● La Chambre nationale sera renouvelée en même temps que les six sièges au Parlement européen, à titre exceptionnel. ● Vote obligatoire.	● Représentation proportionnelle à l'échelon national. ● Pour obtenir un siège, une liste doit avoir 4 % des voix. ● 18 circonscriptions, mais leur valeur n'est qu'administrative : les votes sont additionnés pour l'ensemble du pays.	● Scrutin majoritaire pour les 66 circonscriptions anglaises, 8 écossaises et 4 galloises, et proportionnel pour les 3 sièges de l'Irlande du Nord.
- Jour du vote	17 juin	17 juin	14 juin	17 juin	17 juin	14 juin	17 juin	17 juin	14 juin	14 juin
- Nombre d'électeurs inscrits	43 000 000	6 800 000	3 000 000	35 000 000	6 930 000	2 370 000	42 000 000	213 000	10 000 000	42 000 000
- Campagne électorale	● Pas d'ouverture officielle. ● Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	● Pas d'ouverture officielle. ● Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	● Pas d'ouvertures officielles. ● Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	● Ouverture le 2 juin. ● Sondages interdits dans la dernière semaine.	● Pas d'ouverture officielle. ● Sondages interdits à la télévision.	● Pas d'ouverture officielle. ● Sondages autorisés jusqu'au jour du scrutin.	● Ouverture 50 jours avant le scrutin. ● Sondages libres.	● Pas d'ouverture officielle. ● Sondages interdits dans le mois qui précède le scrutin. ● Temps d'antenne arrêté par le gouvernement.	● Pas d'ouverture officielle. ● Sondages libres. ● Temps d'antenne arrêté par le gouvernement.	● Ouverture le 15 mai. ● Frais limités à 8 000 livres par candidat + 35 pence par électeur. ● Scrutin libre.
- Participation en 1979	65,9 %	91,4 %	47 %	60,7 %	(N'a pas voté en 1979)	63,6 %	85,5 %	88,9 %	57,8 %	32,4 %

en livraison immédiate

mai!
Un mois stupéfiant chez NEUBAUER le mois de la 305 et de la 505!

Conditions spéciales pour tout achat 305 PEUGEOT ou 505 505 d'une TALBOT SOLARA TALBOT HORIZON

Tous ces véhicules sont disponibles dans notre stock permanent de 500 voitures neuves

PEUGEOT • TALBOT

NEUBAUER

M. GÉRARD 821.60.21

227, bd Anatole-François ST-DENIS - Métro : Mairie de St-Ouen

Sept groupes et dix « non-inscrits »

Sur 434 députés européens sortants, 424 appartiennent à un groupe - 10 élus ayant préféré demeurer « non-inscrits ».

Le plus important est le groupe socialiste - 124 membres, - qui est aussi le seul comptant des représentants de chacun des dix pays de la CEE, sans exception. Vingt-deux Français élus en 1979 sur la liste de M. Mitterrand y appartiennent, auxquels s'ajoute M. Henri Cahliet, alors élu sur la liste de M^{me} Veil, et qui n'y est qu'apparenté. Avec les socialistes proprement dits siègent bien entendu les sociaux-démocrates et les travaillistes.

Ensuite vient, par ordre d'importance numérique décroissante, le groupe démocrate-chrétien, qui comprend 117 membres. La Grande-Bretagne n'y compte aucun repré-

sentant puisque les conservateurs ne se réclament pas de cette famille politique. Neuf Français, en revanche, en font partie. Elus en 1979 sur la liste de M^{me} Veil, ils viennent du CDS. Les démocrates-chrétiens de la Communauté se sont constitués en une internationale appelée Parti populaire européen, également liée à d'autres formations du Vieux Continent extérieures à la CEE, comme le Parti populaire autrichien, voire étrangères à l'Europe, comme les démocrates-chrétiens d'Amérique latine.

Le groupe des démocrates européens, fait de 63 membres, compte essentiellement les conservateurs britanniques, qui avaient, en 1979, enregistré un succès européen très spectaculaire, dans la foulée des élections européennes dont M^{me} Thatcher était sortie vainqueur, et grâce à un mode de scrutin qui avait éliminé leur avance. Aucun Français n'y siège.

Le groupe des communistes et apparentés compte 48 membres. Il s'agit essentiellement des élus du PCF et du PCI, auxquels s'ajoutent quelques apparentés.

Le groupe libéral et démocratique, bien qu'il ne compte que 38 membres (dont les Français venus du Parti républicain, du Parti radical et du PSD), a joué un rôle charnière qui lui a notamment permis de conquérir la première présidence du Parlement européen avec M^{me} Simone Veil.

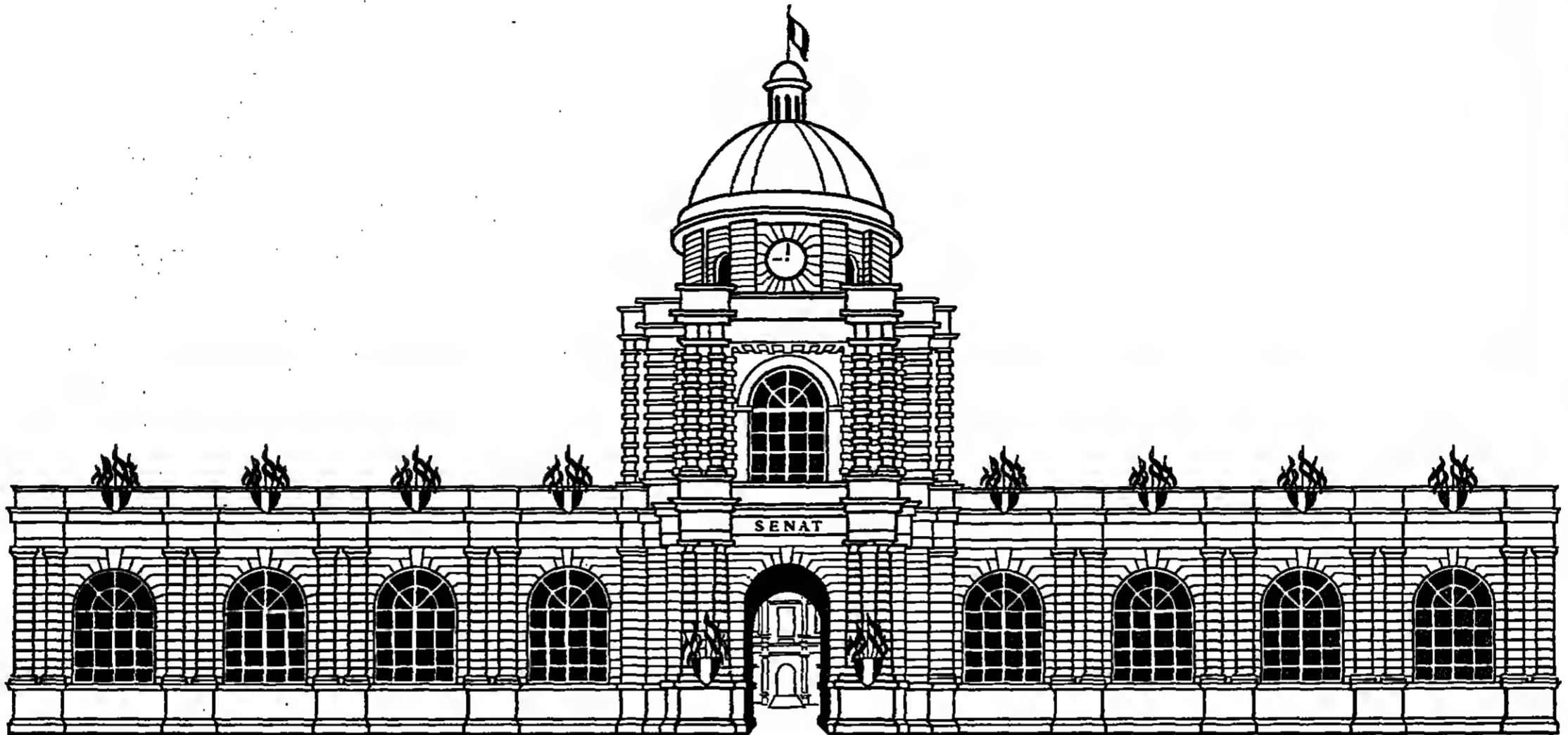
Le groupe des démocrates européens de progrès (22 membres) rassemble les 15 députés européens gaullistes, les élus du Fianna Fail, cet inextinguible Parti nationaliste de cen-

tre droit irlandais, ainsi que quelques représentants danois et britanniques.

Enfin, il existe un groupe dit « de coordination technique », rassemblant 12 élus politiquement dispersés, mais qui ont choisi de se regrouper pour pouvoir bénéficier de certains avantages dévolus aux seuls membres de groupes constitués, s'agissant notamment du temps de parole à la tribune. Il s'agit de députés qui n'estiment pas pouvoir trouver leur place dans les autres groupes à orientation politique clairement définie.

Dossier établi par
**BERNARD BRIGOULEIX
JEAN-CLAUDE HAHN
et MARCEL SCOTTO**

Le 21 Juin de 9 heures à 20 heures



A.K.C. 3.1.

LE SENAT OUVRE SES PORTES AUX RESPONSABLES D'ENTREPRISES

"L'entreprise face aux Pouvoirs Publics": ce thème sera abordé à l'intention de 150 responsables d'entreprises dans le cadre d'un séminaire exceptionnel organisé à l'initiative de DECIDER'S, avec le concours effectif de Monsieur Alain Poher, Président du Sénat. Il aura lieu pendant la journée du 21 Juin, au Palais du Luxembourg. Au cours de quatre tables rondes et d'un déjeuner-débat, des sujets essentiels pour la vie des entreprises seront examinés par des personnalités qualifiées de haut niveau, pour la première fois réunies, pour traiter de ces problèmes, appartenant à tous les grands courants politiques de ce pays. Des experts étrangers seront également présents.

Les intervenants se répartiront selon les quatre tables rondes programmées dans cette journée. Celles-ci seront animées par des journalistes du Monde, du Quotidien de Paris, du Nouvel Observateur et de Paris-Match. Ces débats seront étendus à la salle. Parmi les personnalités qualifiées inscrites à ce séminaire figurent:

Edmond Alphandery
Député - Membre de la Commission des Finances à l'Assemblée

Gustave Ansart
Député - Président de la Commission Production et Echanges à l'Assemblée
Membre du bureau politique du PCF

Albin Chalandon
Ancien Ministre - Ancien Président d'Elf-Erap

Raymond Forni
Député - Président de la Commission des Lois Constitutionnelles à l'Assemblée

Jean-Pierre Fourcade
Sénateur - Président de la Commission des Affaires Sociales au Sénat

Jean Le Garrec
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Plan

Philippe Herzog
Membre du bureau politique du PCF

Alain Juppé
Adjoint au Maire de Paris - Membre de la Commission exécutive du RPR

René Monory
Ancien Ministre - Sénateur

Jacques Pelletier
Ancien Ministre - Président du Groupe Gauche Démocratique au Sénat

Christian Pierret
Député - Rapporteur général de la Commission des Finances à l'Assemblée

Alain Poher
Président du Sénat

Mayer Rashish
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat du Président Reagan

Pierre-Christian Taittinger
Ancien Ministre - Vice-Président du Sénat

Chikao Tsukuda
Directeur Général au Jetro - Ancien Conseiller au Miti (Japon)

Jean-Marc Vernes
Président de Beghin-Say

Cette liste est non exhaustive. Elle est susceptible d'être modifiée en fonction de l'actualité.

PROGRAMME

9 H - 11 H
Le diagnostic français: la relation pouvoirs publics - entreprises est-elle aujourd'hui satisfaisante?

Table ronde réunissant chefs d'entreprises, responsables politiques et représentants des pouvoirs publics. Débat animé par Philippe Labarde, Chef du service économie et finance du Monde.

11 H - 13 H
Japon, Etats-Unis, Grande Bretagne, Allemagne Fédérale: examen comparatif de différents modèles.

Table ronde réunissant des spécialistes internationaux américains, japonais, anglais et allemands. Débat animé par Marc Ullmann, spécialiste économique à Paris-Match et RTL.

13 H - 14 H 30
Déjeuner-débat.

15 H - 17 H
L'analyse politique du système français au niveau des grandes formations.
Table ronde réunissant des experts du RPR, de l'UDF, du PS et du PC. Débat animé par

Stéphane Denis, rédacteur en chef du Quotidien de Paris.

17 H - 19 H
Comment réformer un système trop centralisé?

Table ronde réunissant chefs d'entreprises, députés et sénateurs. Débat animé par Franz-Olivier Giesbert, chef du service politique du Nouvel Observateur.

19 H
Cocktail en présence des représentants du monde politique et économique.

• Un dossier complet sur ce séminaire exceptionnel vous sera adressé après votre inscription. *Attention: le nombre des participants est strictement limité.* Aussi, nous vous engageons à vous inscrire très rapidement. Deux participants d'une même société peuvent alternativement assister à ce séminaire.

• Les frais de participation sont fixés à 4.151 F TTC (3.500 F HT). Règlement par chèque bancaire à l'ordre de Decider's. Une facture sera adressée par retour sur demande.

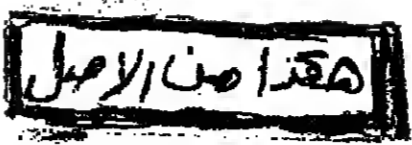
• Pour vous inscrire, ou obtenir tout renseignement complémentaire, écrivez ou téléphonez à:

Pierre Homsy ou Bernard Rideau, Decider's 216, boulevard Saint-Germain 75007 Paris. Téléphone: 544.38.67.

Une initiative de

Decider's
Groupe Homsy Delafosse & Associés

مقتدا من الامم



Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La clarification à retardement

La « clarification » des rapports au sein de la majorité que le recours aux mécanismes institutionnels n'avait pas permis d'imposer le 19 avril dernier - les communistes votent la confiance, mais maintiennent leurs critiques à l'endroit du gouvernement - semble s'accomplir sous la pression du débat provoqué par les élections européennes. Les déclarations de M. Georges Marchais, lundi 28 mai, sur France-Inter, confirment, en effet, l'infécondité de la direction du PCF à décider de donner, depuis une semaine, à sa campagne.

M. Marchais a minimisé l'écart qui sépare les positions du PCF de la politique menée par le gouvernement en matière économique et sociale. Refusant l'adjectif « critique » pour qualifier l'attitude de son parti, le secrétaire général a présenté sa dénonciation de la dégradation de l'emploi et de la baisse du pouvoir d'achat comme une « contribution positive » des communistes à la solution de difficultés dont le premier ministre, a-t-il souligné, reconnaît lui-même la gravité - ce qui n'est vrai que pour le chômage.

Dès lors qu'il y a débat, au sein du gouvernement, sur cette dernière question, il serait anormal que les communistes n'y participent pas, a expliqué, en substance, M. Marchais.

Les critiques du PCF peuvent, au gré des circonstances, prendre la dimension d'un désaveu ou, au contraire, être banalisées, sans que leur contenu en soit modifié. C'est ce qui permet aux communistes de revendiquer une continuité à travers la succession de « grands écarts » et de rapprochements qu'ils procèdent vis-à-vis du président de la République et du gouvernement. Il reste qu'en près de deux mois, entre la dénonciation violente du plan acier, l'aveu donné à ceux qui croyaient l'heure venue pour les travailleurs d'en découdre avec le gouvernement, et le tranquille « enregistrement » à la réflexion sur le problème du chômage, la différence n'est pas seulement de forme.

Le Parti communiste semble, aujourd'hui, donner raison à ceux des socialistes qui pensent que, tant qu'il est au gouvernement et aussi longtemps que la rupture paraîtra, pour lui, plus dérangeuse que profitable, le maintien dans la majorité est la clé de sa politique et le reste est à classer parmi les « mesures d'accompagnement » nécessaires pour assurer la cohésion du parti. Il suffit, dès lors, de veiller à empêcher que les écarts du PCF ne portent atteinte au crédit de la majorité dans son ensemble.

Cette vision pragmatique néglige le fait que les communistes sont soumis, depuis l'automne de 1983, à une épreuve difficile, de nature à ralentir, parmi eux, plus dérangeuse que profitable, le maintien dans la majorité est la clé de sa politique et le reste est à classer parmi les « mesures d'accompagnement » nécessaires pour assurer la cohésion du parti. Il suffit, dès lors, de veiller à empêcher que les écarts du PCF ne portent atteinte au crédit de la majorité dans son ensemble.

Cette attitude ne pouvait qu'encourager ceux qui, au sein du PCF, jugent périlleuses les conditions de la participation de leur Parti au gouvernement. Ainsi, une version de l'attitude adoptée par le comité central du PCF, en janvier dernier, circulait-elle depuis quelques semaines. En somme, la rupture avait été décidée et n'aurait plus été qu'une question de moment.

L'infécondité observée, depuis une semaine, montre que le vote de la confiance, le 19 avril, n'était pas une décision dilatoire, en attendant des circonstances favorables, mais un coup d'arrêt à ce qui pouvait apparaître comme une dynamique de rupture. Le comportement de l'électorat du PCF démontre sa fidélité à l'union de la gauche et le risque qu'il y aurait, pour le direction du Parti, à se présenter en situation de « dissidence » virtuelle dans un scrutin dont elle souligne, le même, la portée « nationale ». Le moment est venu, dans, de remettre les cadavres à l'union, en « absorbant » du même coup, ces décisions gouvernementales qualifiées, il y a deux mois, d'« erreur tragique ».

PATRICK JARREAU.

M. Marchais : lorsque je parle du chômage il ne s'agit pas d'une critique mais de la constatation d'un fait

M. Georges Marchais, invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, lundi 28 mai, a indiqué le position de son parti après le discours prononcé par M. François Mitterrand, le 24 mai, devant l'Assemblée de Strasbourg. « Je vois dans ce discours une seule proposition nouvelle, a déclaré le secrétaire général du PCF, c'est la négociation d'un nouveau traité de Rome, qui, sans se substituer aux traités existants, les prolongerait dans des domaines qui leur échappent. Nous n'y sommes pas opposés, puisque nous proposons nous-mêmes de nouvelles coopérations dans le cadre de l'Europe ».

M. Marchais a continué : « Pour le reste (...) les positions sont connues. L'élargissement : il est bien connu qu'il y a là désaccord depuis toujours. Nous sommes contre l'élargissement à l'Espagne et au Portugal. Nous n'avons rien contre le peuple portugais ou le peuple espagnol, mais nous considérons que cet élargissement serait gravement nuisible non seulement à notre agriculture, mais, également, à notre industrie et que ce ne serait pas bon pour les peuples espagnol et portugais eux-mêmes. (...) »

« Concernant la règle de l'unanimité, le président ne l'a pas remise en cause. Il demande seulement qu'elle soit moins utilisée systématiquement. C'est conforme au compromis qui avait été réalisé par le général de Gaulle en 1960 et qui prévoyait que les propositions de loi pouvaient être utilisées par un des deux membres de l'instance où il considérait que ses intérêts venaient se trouver mis en cause par telle ou telle mesure envisagée par la Communauté économique européenne ».

« Pour ce qui concerne la sécurité et la défense communes, [le chef de l'Etat] en a parlé, a-t-il dit, en son nom personnel, comme d'une perspective. Sur ce plan, les propositions de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle réaffirment son attachement au développement d'une stratégie autonome de dissuasion, et l'accord PC-PS du 1^{er} décembre 1983 rappelle que les deux partis considèrent que, dans l'ordre international, l'objectif principal est, bien sûr, plus que jamais, de donner un coup d'arrêt à la course aux armements, dans le strict respect de l'équilibre des forces et de la sécurité des Etats. La paix, ajoute l'accord PC-PS, passe, également, par le droit de chaque peuple à assurer sa sécurité (...) ».

Lundi soir, à Lyon, devant plus de cinq mille personnes réunies au Palais des sports, M. Marchais a rappelé l'hostilité de son parti à toute notion de « défense européenne, qui tiendrait à la France la maîtrise de ses propres capacités de

défense, qui ouvrirait l'accès de l'arme nucléaire à la République fédérale d'Allemagne au mépris des traités signés et des engagements pris et qui constituerait, comme le dit clairement la droite, un « pilier européen de l'alliance atlantique ».

M. Marchais a déclaré d'autre part, sur France-Inter, que la réaction après invalidation, des municipalités de gauche conduites par le PCF, à Thionville et à Houilles, « est une victoire de l'union », puisque « ces deux listes comprennent des communistes et des socialistes ». « En second lieu, [les électeurs] ont confirmé leur confiance dans la municipalité sortante », a déclaré le secrétaire général du PCF.

« Il y a, d'une part, a ajouté M. Marchais, une façon d'examiner l'évolution de l'électorat par rapport à la mise en œuvre de l'ensemble de la politique sur laquelle le président de la République a été élu, mais autre chose est, sans doute, de voir le comportement de l'électorat lorsqu'il s'agit, face à la droite, de défendre une municipalité d'union (...). Nous commençons à sentir une légère modification dans le comportement de l'électorat qui nous avait quittés, en même temps que nous sentons des difficultés dans une autre partie, (...) qui menace de s'abstenir, parce que ces électeurs ont été déçus et sont mécontents. Nous nous réjouissons d'avoir conservé ces municipalités, mais, vis-à-vis de l'influence du parti et, surtout de l'influence qui lui est nécessaire afin de passer dans le bon sens, pour contribuer à la réalisation des objectifs de 1981, nous n'avons pas encore atteint des chiffres qui nous permettraient de sauter en l'air ».

Interrogé sur les critiques que le PCF formule à l'endroit de la politique gouvernementale, M. Marchais a déclaré : « Il est tout à fait normal que les partis engagés dans la bataille pour réussir les engagements de 1981 réfléchissent et s'interrogent sur les meilleurs moyens de surmonter [les] obstacles. C'est une raison pour laquelle le premier ministre a convoqué, vendredi [25 mai], à Versailles, un conseil interministériel pour réfléchir [sur la question du chômage]. Nous y avons, nous aussi, réfléchi et nous faisons des propositions pour avancer. Il s'agit d'une contribution positive des communistes pour surmonter les obstacles que nous rencontrons sur cette question si importante... Le secrétaire général du PCF a précisé : « Je n'accepte pas le mot « critique » (...). Lorsque je parle du chômage, il ne s'agit pas d'une critique, mais de la constatation d'un fait. Il a rappelé que le PCF se prononce « pour une politique de croissance ».

Le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie sera préparé par un « Comité Etat-territoire »

S'il est vrai, comme le prétendent les juristes, qu'une bonne transaction est celle qui mécontente les deux parties en présence, le projet de loi modifiant le statut de la Nouvelle-Calédonie mérite assurément un prix d'excellence, et M. Georges Lemoinne, qui l'a défendu en première lecture, lundi 28 mai, à l'Assemblée nationale, un prix d'encouragement.

Ainsi que leurs partisans respectifs l'avaient fait localement, lorsque l'Assemblée territoriale avait

repuisé le texte gouvernemental à la quasi unanimité (le Monde du 21 avril), les porte-parole des deux communautés antagonistes du territoire, M. Jacques Lafleur, député RPR de la deuxième circonscription, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), chef de file du courant européen conservateur, et M. Roch Pidjot, député apparenté socialiste de la première circonscription, chef charismatique du Front indépendantiste mélanésien, se sont totalement opposés au nouveau système institutionnel préconisé par le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, mais pour des raisons diamétralement opposées. Le premier parce que ce projet « dénature la démocratie dans l'unique but, estime-t-il, de plaire aux indépendantistes » ; le second parce que, en contraire, ce texte ne garantit pas l'accession à bref délai du territoire à l'indépendance.

Justifiant sa position raisonnable du « juste milieu », M. Lemoinne, appuyé par la Commission des lois et le groupe socialiste - le groupe communiste se montrant plus sensible aux contre-propositions des séparatistes - a répondu à ses détracteurs que le gouvernement propose aux diverses composantes de la population un « contrat social » et un « processus évolutif » dont l'application débouchera en 1989 sur l'organisation d'un référendum.

Cette consultation permettra alors au territoire de se prononcer librement sur son destin, pour ou contre l'indépendance. Avant cette échéance, il s'agit essentiellement, comme cela a été fait pour la Polynésie française avec l'accord unanime de l'Assemblée nationale, de transférer la charge du pouvoir exécutif à un gouvernement territorial dont le président, élu par l'Assemblée locale détentrice du pouvoir législatif, choisira lui-même ses ministres. La principale innovation consiste à créer, à côté de l'Assemblée territoriale, une Assemblée des « pays », consultative, composée d'un collège d'élus locaux et d'un collège communal.

L'opposition mélanésienne s'est également exprimée, au cours de la séance, dans les tribunes du public, quand quatre ou cinq étudiants canaques ont lancé dans l'hémicycle quelques poignées de tracts hostiles au projet du gouvernement, avant d'être expulsés.

ALAIN ROLLAT.

LE MÉDIATEUR PROPOSE DE RENOVER LA FORMATION CIVIQUE

Le médiateur de la République, M. Robert Fabre, a rendu public, lundi 28 mai, un « rapport spécial » intitulé « Etre citoyen ». Ce texte d'une trentaine de pages, remis au chef de l'Etat, décrit sévèrement le climat d'intolérance et d'égoïsme qui règne en France, avant d'énoncer une série de propositions dans trois domaines : éducation des jeunes, formation des adultes et communication.

L'ancien dirigeant radical de gauche plaide pour une instruction civique « modernisée et élargie, dans le cadre d'une éducation globale ».

A l'école, le médiateur propose de reprendre les matières de l'instruction civique traditionnelle mais d'y ajouter des notions de droit, d'économie, d'information... Si on n'en fait pas une discipline autonome, il faudra « penser, par exemple, à une bonification de points aux examens ». Le médiateur se demande si un corps spécialisé d'enseignants ne serait pas nécessaire, en attendant que l'ensemble des maîtres bénéficiât d'un recyclage permanent.

Le médiateur souhaite qu'on ne limite pas l'information civique aux périodes électorales. Il verrait bien « des émissions fonctionnant comme des cours par correspondance, avec correction des réponses envoyées par les auditeurs ou téléspectateurs... ».

M. Fabre souligne deux urgences : créer « un organisme de conception et de coordination » qui aurait des attributions plus larges que l'actuel centre d'information civique ; et mettre en place « une fondation » susceptible de financer cette mission en pouvant faire appel au mécénat.

Propos et débats

ERE : l'ayatollah

M. Brice Lalonde, qui conduit avec MM. Olivier Stirr et François Doublin, la liste ERE européenne, a expliqué, lundi 28 mai, à Bastia, que « quand M. Lionel Jospin [a traité] les élus et les candidats à la gauche », c'est l'ayatollah qui se réveille en lui ». De son côté, M. Stirr a estimé que les critiques du chef de file de la liste socialiste, venant après celles de M^{me} Simone Veil, montrent que la liste ERE « inquiète aussi bien la gauche dogmatique que la droite tréfluse ». Répondant plus directement à M. Jospin, qui avait baptisé cette liste de « liste de déçus » adressant à des déçus, le député du Calvados a assuré : « Ne croyant pas aux promesses des uns et aux serments des autres, les déçus retrouveront l'espoir avec la nouvelle voie [que nous offrons] ».

M^{me} Veil : un effritement normal des intentions de vote

Le marathon électoral de M^{me} Simone Veil passait, lundi 28 mai, par la Champagne. Après Châteauneuf-Thierry et Epervain et avant Troyes le soir, M^{me} Veil a pris la parole à Reims devant un public assez clairsemé de socio-professionnels et d'élus. Elle a estimé que l'effritement des intentions de vote en faveur de la liste RPR-UDF, constaté dans les sondages, était, au regard de la multiplicité des listes, « tout à fait normal », d'autant que « beaucoup d'électeurs n'ont pas pris conscience de ce qu'il n'y a qu'un seul tour ». M^{me} Veil s'est d'ailleurs déclarée persuadée que les candidatures pour une opposition écartelée entre deux listes seraient des « désastres ». Elle a affirmé que « le phénoène Le Pen n'avait rien à voir avec la campagne. Il a fallu un gouvernement socialiste et l'exaspération de certaines catégories pour qu'apparaisse un phénomène d'extrême droite ».

M. Motchane : étrange compagnie

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du PS et l'un des dirigeants du CERES, écrit dans l'édition du numéro de juin de la revue En Jeu, à propos de la campagne pour les élections européennes : « La campagne (...) est une bonne occasion pour les socialistes de mettre en lumière à la fois ce qui unit et ce qui divise la droite. A la condition de la faire à partir de ce qu'il y a de commun à tous ensemble « Europe 1-Europe 2 » sans indiquer clairement ce qu'on veut en faire, on s'expose à se retrouver en étrange compagnie. »

M. Le Pen : le troisième complot

M. Jean-Marie Le Pen a estimé, lundi 28 mai, que le président du RPR et tient le même langage que le Parti communiste et le MRAP « à l'égard du Front national ». Selon l'ancien député, le président du RPR s'est livré à « une sorte mensongère et diffamatoire » en affirmant que l'extrême droite « s'était déléguée en faveur de M. Mitterrand » au deuxième tour de l'élection présidentielle de 1985. « J'oppose aux mensonges de M. Chirac un démenti formel », a ajouté le président du Front national, qui a ensuite ironisé sur les débats politiques du maire de Paris, parlant de son « passé d'extrême gauche » à propos de l'adhésion de celui-ci à l'Appel de Stockholm pour le désarmement et évoquant « les complots dans lesquels il a trempé et qui ont abouti à la défaite de M. Jacques Chaban-Delmas et à la victoire de M. Mitterrand aux élections présidentielles de 1974 et 1981 ». M. Le Pen a accusé M. Chirac d'un « troisième complot », dirigé, celui-là, « contre M^{me} Veil, dont il se vante la planche consciencieusement », dit-il.

ÉCOLE

Les parents des écoles catholiques mobilisent
contre la loi SAVARY

MAIS

- Un grand nombre d'enseignants des écoles catholiques
- Des élèves et des parents catholiques de l'enseignement privé
- Les prêtres et religieuses au service des élèves catholiques de l'enseignement public
- les « cathos de la laïque »

REFUSENT

LA GUERRE SCOLAIRE

Pour eux le compromis Savary est,
quoi qu'en disent les ultras de tous bords

UNE CHANCE

POUR L'AVENIR

C'est maintenant dans la paix scolaire
que tous les Français, et particulièrement
les chrétiens et leurs pasteurs, peuvent travailler
à la rénovation de toute l'école

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

Le numéro 11 F. En vente dans les maisons de la presse et 49, rue du Faubourg Poissonnière, 75008 Paris.

société

Les parents catholiques et leurs écoles

II. - En attendant la Restauration...

par CHARLES VIAL

Les parents des écoles privées sont des consommateurs qui choisissent. En même temps, ils ne se contentent pas de simples consommateurs : nombreux sont ceux, dans les établissements catholiques, qui prennent part à la vie scolaire, aussi bien en résolvant les locaux qu'en intervenant dans certaines activités (Le Monde du 29 mai). Cette école qui est la leur, ils n'ont pas envie qu'on y touche.

« Si je ne fais rien contre ce qui se prépare, dans cinq ans, je rougirai de honte devant mes enfants. » M. Robert Guignard a deux enfants inscrits à l'école privée de Dompierre-sur-Yon (Vendée) ; il est lui-même éducateur en lycée d'enseignement professionnel privé Saint-Louis à La Roche-sur-Yon. Il ne ressemble pas vraiment à un excité, M. Guignard. Il ne laisserait pas échapper ces mots qui le distinguent de beaucoup d'autres : «...Donner leurs chances aux enfants... Ne pas les conditionner... Si je devais le mettre dans l'enseignement public, non, ce ne serait pas une catastrophe... » Avant la première heure de catéchèse à Saint-Louis, il a « pris les devants » et demandé aux « gosses d'autres religions » s'ils voulaient y assister. Pas vraiment un excité. Et pourtant, il ne se résout pas à ce qu'il considère comme « un immense gâchis » : voilà qu'on veut toucher à son école. Pour ce faire quoi, il ne sait trop. Mais sûrement pas pour l'améliorer, de cela il est convaincu. Alors, « c'est le moment de montrer qu'on n'a du poil aux pattes ».

Son voisin, M. Yves Buchou, père de quatre enfants, n'est guère plus serein. L'école laïque n'a pas que des tares. Le problème, à ses yeux, n'est pas là. Il est « au départ vicieux, si l'on empêche les gens de choisir l'éducation qu'ils veulent pour leurs enfants ». Pour lui, « au lieu d'avoir un projet exhaustif pour la liberté d'éducation et surtout pour l'ensemble de l'école de la fin du XX^e siècle, un projet comme en 401 ». C'est de là que vient la déception.

Comme il arrive souvent quand un conflit se déclenche, les belligérants ne savent plus très bien ce qui

l'a causé. M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, notait, récemment, que les protagonistes de la querelle scolaire négligent l'information. Dans une réunion de parents militants de l'enseignement privé, dix sur cent cinquante avaient pris connaissance du projet de loi qu'ils combattent.

L'ennemi, lui, en revanche, est mieux identifié. Cependant, pour la plupart, ces parents d'élèves de l'enseignement catholique répugnent à formuler leur hostilité aux projets gouvernementaux en termes politiques. Quelques-uns, une poignée, affirment avoir déposé leur bulletin de vote contre la gauche, le 10 mai 1981, comme à regret. Le souci de justice sociale, le regard vers le tiers-monde, le rejet d'un modèle fondé sur le profit, les poussent rapprochés d'elle, disent-ils, s'il n'y avait pas eu la « question scolaire ». Il n'en reste pas moins que, dans leur énorme majorité, ils n'ont guère balancé. Plus de 92 % des parents rencontrés ont voté contre M. François Mitterrand. Les rares qui déclarent lui avoir accordé leur suffrage prétendent qu'ils ont cédé à l'« envie de voir », de « faire jouer l'alternance ». Aucun ne s'en félicite.

Impureté politique

La distance qu'ils affichent à l'égard des partis politiques est insistante. A peine si les Nantais admettent qu'au sein du « comité du 4 décembre » - un groupe créé en 1982 pour protester contre le refus de la municipalité de payer le forfait communal à une partie des écoles privées de la ville - certains membres sont « proches du RPR ». Ils alimentent leur méfiance soit au dédain de la chose politique, toujours un peu suspecte d'impureté à leurs yeux, soit à la crainte de la dérive « totalitaire », qui, selon M. Jean Bousignies, membre du bureau des Comités d'action républicaine (CAR), guetterait toute institution. Pour les CAR, qui regroupent les « gens écœurés du RPR et du PR », les « déçus des

partis institutionnels de l'opposition ». Il est clair que « tous les monopoles sont mauvais, celui de la FEN comme celui de l'UNAPEL ».

M^{me} Isabelle Lacorne milite aux CAR depuis qu'elle s'est laissée convaincre que trop de manuels scolaires « marxistes » circulent entre les mains des enfants (son aîné est en sixième au collège Stanislas, à Paris, mais les deux plus jeunes sont dans une école publique). Elle dénonce « la rigidité des appareils politiques, qui ne reflètent pas les mouvements en profondeur dans la population ». A considérer les candidats aux élections européennes, elle n'aperçoit que des « gens du passé ». Proche des thèses de M. Guy Guermour et de Combat pour la liberté de l'enseignement, M^{me} Lacorne ne cache pas que son opposition au pouvoir est radicale. Sur l'école, et plus globalement, car « le péché originel des socialistes est de s'être alliés au Parti communiste ».

Arrière-petite-fille de Victor Duruy (1), elle aimerait pourtant croire en une laïcité, « qui ne contredirait pas le caractère propre des établissements privés ». La laïcité, pense-t-elle, a été dévoyée par l'« Etat-FEN », qui fait régner un « terrorisme intellectuel » dans les conseils d'école en particulier, réduisant les parents au « rôle bidon » de figurants.

Pour M^{me} Lacorne, le projet socialiste, qui nourrit une « conception de la famille opposée à la conception chrétienne », menace l'école catholique. M^{me} Evelynne Delaunay, dont un enfant fréquente aussi un collège Saint-Stanislas, mais celui de Nantes, est tout à fait du même avis. Cette femme qui, pendant dix ans, des responsabilités chez les Scouts d'Europe, qui fait de la catéchèse à Stanislas et depuis vingt-sept ans dans sa paroisse, est épatante qu'« on cherche à détruire de l'intérieur l'enseignement privé ». Convictions morales et options politiques se rejoignent chez elle : « Je ne peux accepter un parti qui prône l'union libre, l'avortement

et la suppression de l'école de notre choix. »

D'autres tirent des conclusions identiques, qu'ils ne puisent pas aux mêmes préoccupations. Leurs craintes sur l'avenir de l'école privée retiennent une vision de la société qui n'a pas besoin de s'exprimer en termes politiques. Si M. Pierre Tourret ne tient pas « à la concurrence pour la concurrence » et veut préserver une école catholique où ses trois enfants puissent continuer à « se sentir bien dans leur peau, équilibrés », M. Ignace M., cadre textile dans le Nord, attache pour sa part un prix particulier à la concurrence entre les établissements. Partisan de la « mort des mauvaises écoles », il réclame le recours à un « chèque éducation ». Revalorisation qui ressemble fort à celle des partis de l'opposition à la suite du Club de l'Horloge.

Trois millions de manifestants

Ces parents vivent donc les jours présents l'œil fixé sur « le changement de société qui ne manquera pas d'avoir lieu dans deux ans... ». Ce qui n'apaise en rien leur impatience. La modération des responsables les irrite. « Nous voudrions un calendrier précis d'actions », grommelle M. Raphaël Gouverna, parent d'élèves à La Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique). « C'est qu'il y va de nos enfants, et ça ne peut attendre ! » M^{me} Lacorne déplore que, « par souci d'obéissance aux états-majors, les parents hésitent, attendant un démarrage ». Elle a démarré, elle, Dimanche 20 mai, au Champ-de-Mars, à Paris, lundi 21 mai, avec les Nantais, devant la gare Montparnasse.

La manifestation nationale dans la capitale fait l'unanimité, « et nous serons trois millions », prédit un secrétaire départemental de l'UNAPEL, après avoir confié : « Tous les jours, des gens m'appellent, et pas seulement des parents, pour me demander : quand est-ce qu'on monte à Paris ? »

Cette grande manifestation, beaucoup cependant refusent de s'en satisfaire. « On a été trop dignes jusqu'à présent dans nos manifestations », observe Marie-Françoise, mère de deux enfants à Lille. « C'était beau et ça n'a servi à rien, il faut trouver autre chose, qui dure. Et peut-être qui gêne des gens. » Madeleine assure que des parents sont prêts à la grève de la faim. D'autres idées sont à l'ordre du jour : grève des impôts, retrait des dépôts d'argent dans les caisses d'épargne et les banques nationales.

La fronde gagnerait-elle ? Depuis quelque temps, l'attitude des évènements était mieux appréciée. « Enfin ! », s'était écrit ce cadre d'EDF lorsque le cardinal Lustiger avait tonné contre le gouvernement, à la veille du conseil des ministres du 18 avril. Mais, aujourd'hui, ces parents jugent l'archevêque de Paris

- trop diplomate. Et cette mère de famille, femme d'ingénieur, clame : « Nous voudrions un Guiberteau plus combatif. »

« Je suis prête, ajoute-t-elle, à aller jusqu'au bout. » Tous approuvent, autour d'elle. Y compris jusqu'à basculer dans l'illegalité ? Y compris jusqu'à déstabiliser le pouvoir ? « Le gouvernement nous emmerde. Rien à faire s'il saute », répond sans détour, en écho, un responsable de l'UNAPEL dans la région parisienne.

Michel, jeune parent et enseignant dans un collège privé du Nord, l'avait prévu : « Le 11 mai 1981, on s'est dit : l'occasion va se présenter de savoir vraiment à quoi l'on tient. »

FIN

(1) Victor Duruy fut ministre de l'Instruction publique sous le second Empire. Il œuvre, contre Mgr Dupanloup, pour développer l'enseignement secondaire et féminin.

Trois grands groupes sociaux dans le privé

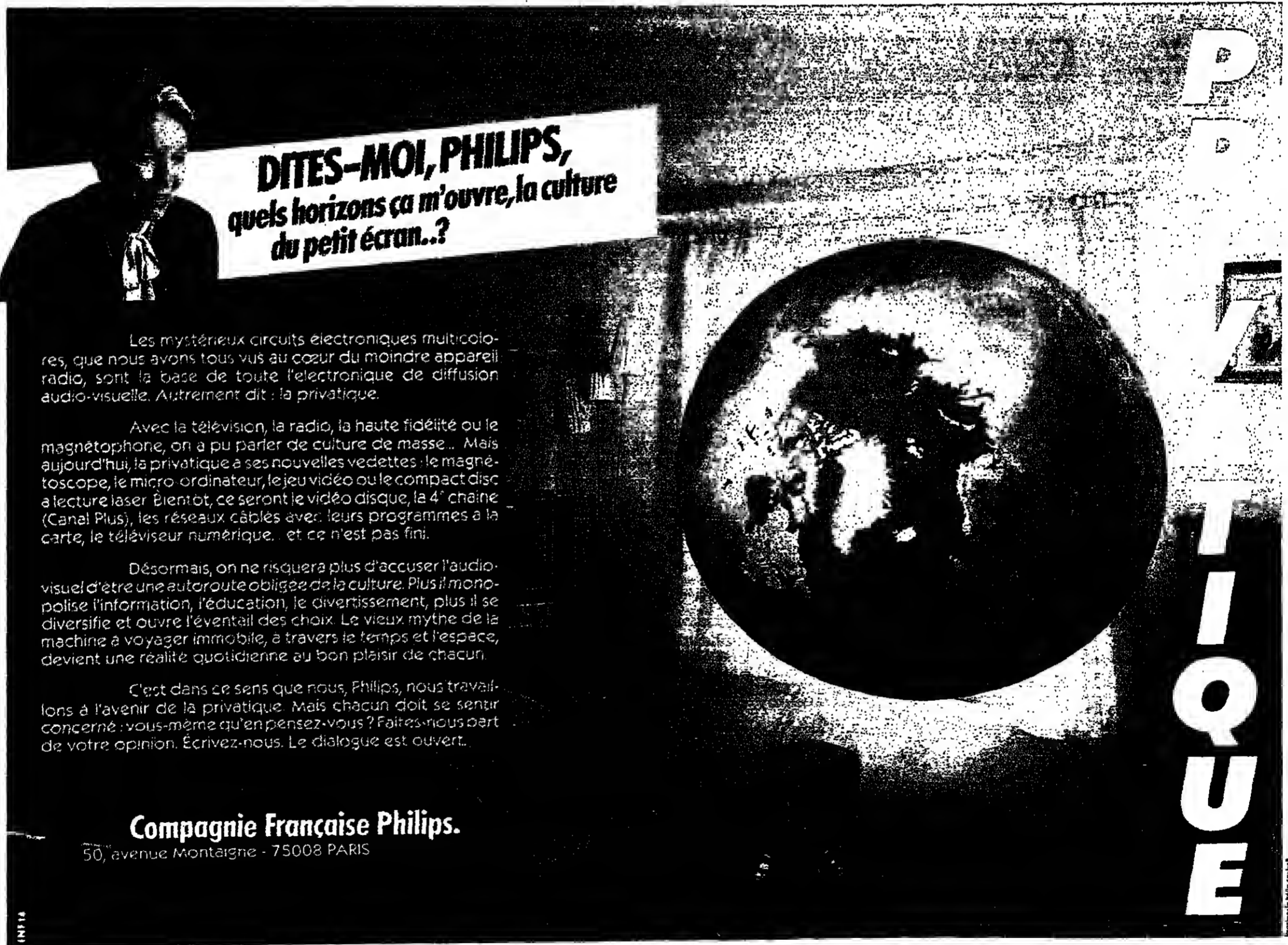
Une enquête du ministère de l'éducation nationale décrit la répartition des parents, par catégories socioprofessionnelles, dans l'ensemble de l'enseignement privé en 1980-1981 (les chiffres sont en pourcentage des effectifs).

Classes de quatrièmes	PRIVÉ		PUBLIC	
	Classes de seconde	Classes de troisième	Classes de seconde	Ensemble de la population
Agriculteurs	12,5	9,1	4,69	3
Salariés agricoles	0,5	0,3	0,67	0,60
Patrons de l'industrie et du commerce	18 (1)	18,7	10,61	7,30
Professions libérales et cadres supérieurs	15,8	24,6	17,67	5,60
Cadres moyens	13,9	16,5	17,52	12,20
Employés	8	7,6	9,85	17,30
Ouvriers	22,5	14,6	27,30	47,80
Personnel de service	2,4	1,7	2,68	4,40
Autres catégories	3,1	3,3	3,96	1,80
Inactifs	2,9	3,5	4,76	-

(1) 25,9 dans le secteur hors contrat seul.

Ainsi, trois groupes sociaux sont-ils nettement plus représentés dans le privé que dans le public : les agriculteurs, les patrons, les cadres et professions libérales. Si l'on observe la proportion des boursiers nationaux dans le second degré, elle était, en 1981-1982, globalement de 30,8 % des élèves dans le public et de 18,4 % dans le privé.

L'an dernier, 94,8 % des élèves de nationalités étrangères étaient scolarisés dans le public. Dans tous les cas, les plus nombreux sont les Maghrébins : 53 % dans les écoles publiques, 28,7 % dans le privé ; 42,8 % dans le secondaire public, 33 % dans le privé.



DITES-MOI, PHILIPS,
quels horizons ça m'ouvre, la culture du petit écran...?

Les mystérieux circuits électroniques multicolores, que nous avons tous vus au cœur du moindre appareil radio, sont la base de toute l'électronique de diffusion audio-visuelle. Autrement dit : la privative.

Avec la télévision, la radio, la haute fidélité ou le magnétophone, on a pu parler de culture de masse... Mais aujourd'hui, la privative à ses nouvelles vedettes : le magnétoscope, le micro ordinateur, le jeu vidéo ou le compact disc à lecture laser. Bientôt, ce seront le vidéo disque, la 4^e chaîne (Canal Plus), les réseaux câblés avec leurs programmes à la carte, le téléviseur numérique... et ce n'est pas fini.

Désormais, on ne risquera plus d'accuser l'audio-visuel d'être une autoroute obligée de la culture. Plus il monopolise l'information, l'éducation, le divertissement, plus il se diversifie et ouvre l'éventail des choix. Le vieux mythe de la machine à voyager immobile, à travers le temps et l'espace, devient une réalité quotidienne au bon plaisir de chacun.

C'est dans ce sens que nous, Philips, nous travaillons à l'avenir de la privative. Mais chacun doit se sentir concerné : vous-même qu'en pensez-vous ? Faites-nous part de votre opinion. Écrivez-nous. Le dialogue est ouvert.

Compagnie Française Philips.
50, avenue Montaigne - 75008 PARIS

P R I V A T I Q U E

مكتبة جامعة القاهرة

SOCIÉTÉ

DANS UN RAPPORT SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE

Des sénateurs proposent la suppression du secrétariat d'Etat à la sécurité publique

Le Sénat vient de rendre public le rapport de la commission de contrôle, créée en novembre 1983, sur la lutte contre le terrorisme. Considérant que la France est devenue la « cible privilégiée du terrorisme international »...

En matière de terrorisme, le gouvernement a, selon lui, péché par zèle tardif, n'évitant pas les initiatives contradictoires, une impression de désordre et un climat de « guerre des polices »...

la police, pour tout ô la fois la séduire et la contrôler, ont non seulement accru la défiance des policiers à l'égard du pouvoir politique, mais encore nu à l'efficacité de la lutte antiterroriste.

Cette dispersion est, selon M. Masson, paradoxale dans une France d'ordinaire peu avare de centralisme. Le rapporteur, qui est allé étudier sur place les exemples allemand, italien, autrichien et anglais, y a constaté, par-delà les différences nationales...

d'origine « ouvertes »; bref, le renseignement opérationnel, fiable, exploitable ponctuellement (...) ou des indices sûrs sur les caches, les dépôts logistiques, les habitudes des terroristes...

Enfin, le dispositif de coordination « à trois étages », mis en place au ministère de l'Intérieur depuis la vague terroriste de 1982, n'aurait guère mis fin à la « guerre des polices »...

M. Paul Masson, sénateur RPR du Loiret, à l'esprit cartésien, il veut savoir « qui fait quoi ? ». Aussi, rapporteur de la commission de contrôle des activités des divers services de police et de sécurité engagés dans la lutte contre le terrorisme, martèle-t-il l'une de ses principales conclusions: « Actuellement, il y a redondance, dilution de l'effort, dispersion des volontés... »

La pléthore est indémodable et les sénateurs qualifient, avec ironie, de « décisions hardies », la nomination d'un gendarme pour coordonner... des policiers et celle d'un secrétaire d'Etat pour coordonner... des ministres...

Créé en décembre 1982, après la vague terroriste de l'été 1982, l'Office central pour la répression du trafic des armes, des munitions, des produits explosifs et des matières sensibles, est toujours « sous existence physique »...

« clarification » souhaitée par la commission s'accompagne en conséquence de la proposition d'un nouveau dispositif de « centralisation » de l'action des services. Les sénateurs proposent la création de trois structures. Après du premier ministre, un comité interministériel de liaison antiterroriste (CILIA) réunirait périodiquement les responsables des divers ministères concernés...

EN BREF

PAS TOUCHE A MON IMAGE

Des yeux de chien battu, une pilosité abondante sur la poitrine: il a l'air particulièrement ridicule cet homme - caricature des « Bunnies » de Playboy - avec ses grandes oreilles, son maillot de femme, ses manchettes sans chemise et son nuud papillon. C'est de sa photo et imprimé en gros caractères, on peut lire « Pas touche à l'image de l'homme ».

Cette publicité humoristique, signée par la Ligue du droit des femmes, a fait son apparition dans trois quotidiens (France-Soir, le Monde, Libération) lundi: il s'agit de relancer le débat sur l'image de la femme dans la publicité et de réveiller le gouvernement qui n'en finit pas d'empêcher de mettre au programme du Parlement le projet de loi antixénophobe adopté par le conseil des ministres le 9 mars 1983, voilà déjà plus d'un an.

La Ligue du droit des femmes rappelle dans sa publicité qu'elle a suggéré, dès 1974, cette loi antixénophobe. « L'homme est toujours représenté à son avantage dans les médias, et c'est tant mieux! Mais la femme, elle, est-elle moins digne de respect? », demande l'organisation féministe en expliquant que la loi une fois votée « va donner aux femmes la possibilité de dire elles aussi: « Pas touche à mon image! ».

Ch. Ch.

Le prix Galien pour deux médicaments suisses

Le prix Galien de la recherche pharmaceutique, qui constitue la plus haute distinction européenne pouvant être attribuée à un médicament, a été remis le 23 mai, en présence de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, aux équipes des laboratoires Roche (Suisse) pour le Tigason (ou érythrate) et Sandoz (Suisse) pour le Sandimmun (ou cyclosporine).

Le Tigason est le premier rétinol aromatique actif par voie orale sur les troubles de la kératinisation qui provoquent certaines maladies de la peau parmi les plus rebelles et les plus graves (le Monde daté 28-29 novembre 1982).

La cyclosporine (ou Sandimmun) a révolutionné le pronostic des greffes d'organes, et notamment des greffes de cœur (dont le taux de réussite à deux ans est passé de 36 à 85 %), de moelle osseuse ou de foie (taux de survie passé de 45 à 70 %). Il s'agit, en effet, d'un immunomodulateur spécifique, comme il n'en existait aucun jusqu'à présent, dont l'action s'exerce électivement sur l'immunité tissulaire, qu'il entrave, empêchant ainsi le rejet des greffes (le Monde du 19 octobre 1983).

Les travaux conduisant à la découverte de ces médicaments nouveaux ont été très longs (plus de dix ans). Ils s'inscrivent dans le cadre d'une politique systématique de recherche de pointe, car aucun de ces deux médicaments, aussi efficaces que difficiles à manier en raison de leur toxicité potentielle, ne bénéficiera d'un « marché » important et rentable. Mais de nombreux malades voient déjà, dans le monde, leur vie transformée ou sauvée par leur utilisation. - D. E. L.

Aucun service ne veut être en reste. La DPSD affirme aux sénateurs que, « dès 1982, la menace terroriste a été définie comme la priorité n° 1 du service ».

« violence-attentats-terrorisme » (VAT), limité à soixante-dix mille références, n'aboutit à la direction de la gendarmerie ou à la DPSD. Celles-ci n'y ont donc pas accès, à l'inverse de la présidence, de la République qui, via la « cellule » de M. Prouteau, bénéficie d'un terminal VAT.

Poker menteur

Les critiques des sénateurs n'épargnent pas la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), qu'ils jugent « assez mal adaptés à la recherche du renseignement sur le terrorisme international ». Elle ne disposerait, par ailleurs, que de deux mille huit cents agents, moitié civils et moitié militaires, que d'un « rare personnel spécialisé sur le sujet »: ses sources seraient « le plus souvent extérieures aux milieux concernés »: ses services se contenteraient de mettre au jour « des renseignements ou des hypothèses de nature ou

DEVANT DEUX CONGRÈS D'AVOCATS ET DE MAGISTRATS

M. Badinter expose les signes d'un « redressement judiciaire »

De notre envoyé spécial

Rennes. - Les efforts de M. Robert Badinter pour rendre la justice plus efficace commencent à produire leurs effets. Le garde des sceaux s'en est félicité, vendredi 25 mai, devant les adhérents de l'Union syndicale des magistrats (USM) réunis en congrès à Rennes. La veille, le garde des sceaux était à Nantes où il a demandé aux avocats de la Confédération syndicale (CSA) de l'aider dans sa tâche. Ces deux organisations professionnelles de tendance modérée, ne sont pas hostiles à cet effort de modernisation, mais elles en discutent les modalités.

A M. Badinter qui qualifie la justice d'« entreprise en difficulté », la CSA et l'USM ont fait écho en choisissant, comme thème de leur congrès, la première: « La justice en péril », et la seconde: « Entreprise justice: atelier artisanal ou société anonyme ». Aux yeux de l'USM, l'augmentation du nombre des procès ne permet plus aux magistrats d'agir comme s'ils étaient encore des artisans. Pour autant, la machine judiciaire ne doit pas rechercher la productivité à tout prix. Il y a des gains de temps et des simplifications qui nuisent à l'équité.

Cela n'empêche pas de réfléchir. Il y a deux ans, M. Badinter avait tiré la sonnette d'alarme. L'accroissement vertigineux du nombre des affaires dont la justice était saisie la menaçait d'asphyxie. De rapports en circulaires, de colloques en congrès, le garde des sceaux s'est efforcé de faire partager aux magistrats, aux greffiers et aux avocats, ce qui est, aujourd'hui, son grand dessein: moderniser, avant qu'il ne soit trop tard, la justice française.

L'informatisation des juridictions a été accélérée. Les vacances de postes dans la magistrature seront ramenées à un pourcentage raisonnable à la fin de l'année, et les méthodes de travail de chacun ont été ou seront rationalisées. Moyennant quoi des résultats encourageants ont été déjà obtenus, a déclaré M. Badinter, qui y voit « les premiers signes d'un redressement judiciaire ».

En 1982, les affaires soumises aux chambres civiles des cours d'appel ont augmenté de 4 % seulement, contre 10 % en moyenne les trois années précédentes. Ce taux d'accroissement est tombé de 12 % à 8 % dans les tribunaux civils. Si la situation reste préoccupante dans les juridictions d'instance, l'allongement du délai d'examen des dossiers est parvenu à son point le plus haut, a affirmé le garde des sceaux.

Cependant, les avocats de la CSA voient d'un mauvais œil les projets de M. Badinter de soulager bientôt les tribunaux de grande instance de ce qu'on appelle les « contentieux »: cités sans provision et infractions au code de la route, par exemple. Sans être opposés par principe aux autres procédures imaginées par la chancellerie dans un souci de simplification, les avocats expriment leur inquiétude devant cette tendance à la « déjudiciarisation ». Ils craignent d'avoir moins de dossiers à plaider. M. Michel Normand, leur président, s'a clairement laissé entendre à M. Badinter.

La menace de l'arbitrage privé

Plus sensibles au poids grandissant de ces contentieux, les magistrats de l'USM sont favorables, eux, à un développement de la conciliation judiciaire, c'est-à-dire aux tentatives de règlement amiable. Mais ils ne veulent pas d'une justice de « motifs boème qualifiés et motifs flabbe », a expliqué leur président, M. Jean-Jacques Gomez. En tout état de cause, a-t-il insisté, « il faut préserver une possibilité de recours aux tribunaux ».

Le garde des sceaux s'est efforcé de calmer les appréhensions des uns et des autres, mais n'a pas fait de concessions sur le fond. Il n'y a point de salut, estime-t-il, en dehors de la rationalisation des tâches procédurales d'instance. Sinon les Français choisiront d'autres modes de règlement des conflits, comme l'arbitrage privé: Une menace à laquelle les avocats et les magistrats ne peuvent rester insensibles. BERTRAND LE GENDRE.

La police saisit deux photographies au bureau lillois de l'Agence France-Presse

La police a saisi, lundi 28 mai, dans les bureaux de l'Agence France-Presse à Lille, deux photos prises le 23 mai, lors de la manifestation contre M. Jean-Marie Le Pen, au cours de laquelle, cinq policiers avaient été blessés. Comme samedi, où ils avaient saisi douze cassettes vidéo dans les locaux de FR 3 Lille, les policiers saisissent sur commission rogatoire de M. Jean-Paul Beuque, juge d'instruction.

Le procureur de la République, M. Jacques Bassé, a justifié de la manière suivante la saisie à FR 3 de documents n'ayant pas été diffusés à l'antenne: « Ils ne pouvaient en aucune façon faire obstacle à la liberté de l'information, puisque la diffusion avait déjà été procédée. La diffusion de l'antenne de la partie du film considérée comme exploitable ». En janvier dernier, après la saisie en Corse, avant même sa diffusion, d'un film de FR 3 sur les obstacles d'un militant proche du FLNC, M. Pierre Mauroy avait adressé une lettre au garde des sceaux, précisant son opposition à la saisie de documents audiovisuels ou photographiques avant leur diffusion, ce geste pouvant alors apparaître comme une « censure ».

L'action de la justice à Lille, qui tend à faire des journalistes des auxiliaires de la police, est vivement critiquée à gauche. M. Bernard Desrosier, député PS du Nord, estime que « la justice ne doit pas utiliser les moyens d'information comme ses auxiliaires » et juge « nécessaire de combler le vide juridique relatif au secret des sources d'information des journalistes ». Le secret professionnel n'étant actuellement qu'une règle de déontologie sans aucune disposition légale. Ce plus, M. Desrosier estime justifiée « la manifestation antiautoritaire » de Lille, « eu égard aux discours haineux et racistes pratiqués par M. Le Pen ».

La fédération du Nord de la Ligue des droits de l'homme, qui était à l'origine de ce défilé, si elle « déplore les heurts qui ont eu lieu », condamne les perquisitions et saisies effectuées à FR 3 Lille car « vouloir faire jouer le rôle d'indicateurs de

police aux journalistes est une attitude indigne d'un pays démocratique

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, « regrette qu'on ait saisi ces documents » à Lille, mais approuve l'inculpation du journaliste de Paris-Match, M. Jean Taguier, incarcéré samedi, dans le cadre de l'information sur un trafic de bijoux et provenance de l'identité judiciaire.

La Fédération nationale de la presse française, qui regroupe les principaux éditeurs de journaux, « élève la plus vigoureuse protestation », contre l'emprisonnement de M. Taguier et « reproche une attitude qui est une atteinte délibérée à la liberté d'expression ». Elle demande « la mise en liberté immédiate » du journaliste. Le parquet de Paris s'est contenté de demander l'inculpation, avec mise sous contrainte judiciaire, de M. Taguier: le juge d'instruction chargé du dossier, M. Claude Grellier, en a décidé autrement « pour les besoins de l'enquête ».

M. Jacques Blanc victime d'un accident de la route. - M. Jacques Blanc, député (UDF-FR) de la Loire et chargé de l'animation au sein de l'UDF-FR, a été victime, samedi après-midi 26 mai, d'un grave accident de la route. Il souffre d'une fracture de la jambe gauche et d'un entassement de la cage thoracique. M. Blanc est hospitalisé à l'hôpital de Mende.

Explosion dans une usine ichéocatalytique. - Quatre personnes ont été tuées et cinquante blessées, dont dix grièvement, lors d'une explosion accidentelle survenue lundi 28 mai dans l'usine chimique Synthèse de Panatier, à 100 km à l'est de Pragat. L'Agence officielle CTK indique que « de nombreux bâtiments de production » ont été détruits et que des virus ont été brisés jusqu'à Roscos, localité distante d'environ deux kilomètres de la Synthèse. Une enquête a été ouverte sur les causes de l'accident. - (AFP).

Advertisement for ZIIP BERLITZ language school. Includes text: '...ET ZIIP BERLITZ. Pour apprendre une langue: immersion totale, leçons particulières ou semi-particulières à votre cadence.' and contact information for various locations like Boulogne, La Défense, Opéra, etc.

Un quatrième Progress envoyé vers Saliout-7

Un quatrième camion spatial, Progress-22, a été lancé, lundi 28 mai à 16 h 13 (heure française), en direction de la station orbitale Saliout-7, occupée depuis le mois de février par les trois cosmonautes soviétiques Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov. Il succède à Progress-21, qui s'était détaché samedi 26 mai de Saliout-7, mais s'était peu après désintégré dans la haute atmosphère. L'agence Tass indique que Progress-22 est prêt à s'amarrer à Saliout-7 et transporte « des produits de consommation et divers autres cargaisons ». Il n'est pas usuel qu'un équipage de Saliout reçoive quatre Progress en trois mois: cela pourrait signifier que la légère fuite qui s'était produite l'an dernier sur une tubulure de carburant n'a pas été parfaitement réparée. Mais les raisons peuvent être tout autres.

Advertisement for PHARMACIE MEDECINE classe préparatoire CEPES. Includes address: 57, rue Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 722.94.94 and phone number 748.08.79.

(Publicité)

LA MÉMOIRE COURTE

OUI, PARLONS DE L'ÉCOLE

L'HISTOIRE

- Née avec la République, l'école laïque gratuite et obligatoire ouvre à chaque citoyen le droit à l'instruction, dans la liberté de conscience, afin qu'il puisse choisir sa vie, ses convictions, en exerçant son esprit critique.
- L'école laïque, c'est le refus d'imposer aux enfants un modèle autre que celui de la liberté. C'est l'obligation d'accueillir tous les jeunes Français sans exclusive. C'est le respect de l'autre. Jules Ferry disait aux instituteurs : « Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience de l'enfant. » Cette tolérance, cette ouverture, cet humanisme, fondent la République, la démocratie et le pluralisme. Aussi, l'école laïque s'est-elle imposée au terme d'un long combat contre les monarchistes, les conservateurs, la droite et la hiérarchie catholique. Telle est l'histoire.

LES FAITS

- Aujourd'hui, 83 %, plus de dix millions d'enfants, fréquentent l'école publique.
- Aujourd'hui, 630 000 enseignants de toutes opinions et de toutes confessions s'y dévouent.

QUI OSERA DIRE

- Qu'un enfant a été chassé ou n'a pas été reçu dans l'école laïque pour son origine sociale, sa religion, la couleur de sa peau, sa nationalité ?
- Qu'un enseignant a été persécuté, chassé, humilié, parce que ses convictions, politiques ou religieuses ou syndicales, sa vie privée (dès lors qu'elle n'attentait pas aux devoirs fixés par la loi), déplaisaient au chef d'établissement, à telle ou telle catégorie de parents, à telle ou telle autorité dite morale ? Tels sont les faits.

Cette école laïque, école de tous, nous ne la laisserons plus calomnier

L'IMPOSTURE

- Ils disent : l'école privée, c'est l'école libre ; ils prétendent écarter les barreaux d'une prison : mais alors, dans cette prison, l'école laïque, 630 000 enseignants seraient les geôliers de dix millions d'enfants ? Imposture !
- Ils disent l'école privée, c'est l'école libre. Ils prétendent que l'école laïque est celle d'une seule idéologie : mais dans quelle école n'enseigne-t-on qu'une seule foi ? Dans quelle école une unique philosophie de la vie est-elle privilégiée ? Dans quelle école un professeur divorcé est-il renvoyé ? Dans quelle école refuse-t-on aux enseignants la protection d'un statut ? École privée = école libre : IMPOSTURE !

LA MANŒUVRE

- La droite au pouvoir a, en 1959 (loi Debré), en 1977 (loi Guerneur), sans aucune concertation, imposé sa marque.
 - La droite avait combattu l'école laïque dès sa naissance. Elle ne pouvait plus la détruire. Elle a donc donné des privilèges exorbitants à l'école privée, elle a versé des fonds publics sans aucune contrepartie.
 - La droite a humilié et affaibli l'école publique. Elle s'est toujours méfiée des enseignants de la laïque et a méprisé les valeurs dont ils étaient les porteurs.
- Aujourd'hui.
- La droite dénature la loi SAVARY et la présente comme une loi d'étouffement.
 - Est-ce étouffer l'école privée que d'autoriser ses maîtres, s'ils le veulent, à opter pour un statut qui les protège ?
 - Est-ce étouffer l'école privée que de garantir son financement (18 milliards en 1983) en échange d'un contrôle nécessaire des fonds publics ?
 - Est-ce étouffer l'école privée que de laisser aux parents le libre choix de l'école de leurs enfants ?
- La droite ment.
- Elle attise la guerre scolaire pour tirer un profit politique des aveuglements, du fanatisme et de l'intolérance qu'elle provoque. Elle espère jouer de l'affrontement pour revenir au pouvoir.
 - Elle choisit une fois encore la politique du pire.

LA VÉRITÉ

- Les lois, c'est au Parlement qu'elles se votent, non dans la rue.
- Dans l'école privée, des parents ont trouvé le moyen de compenser telle ou telle insuffisance de l'école laïque. D'autres ont vu en elle l'école de leur foi ou de leur milieu social. Il faut l'accepter, c'est la démocratie.
- Le gouvernement de la gauche a préservé l'essentiel : la liberté de choix et l'avenir de la laïcité.

NOTRE VOLONTÉ

- Nous sommes des millions qui avons connu à l'école primaire, au collège, au lycée, la LIBERTÉ. Nous nous souvenons des discussions passionnées (c'était la guerre d'Algérie, c'était mai 68), des débats entre élèves et professeurs, des convictions différentes du professeur de philosophie et du professeur d'histoire. C'était l'apprentissage de la démocratie et du pluralisme. Et c'était bien !
- Nous ne laisserons pas la droite utiliser le slogan injurieux « école privée = école libre », qui porte en lui un modèle politique de société fermée et intolérante. Nous ne laisserons pas faire les manipulateurs qui veulent effacer dans ce pays les conquêtes de la République. Ils prennent l'école pour prétexte. Leur manifestation où se retrouvent toutes les droites - de Le Pen à Chirac - n'a qu'un seul but : ébranler la gauche. Puisse la hiérarchie catholique, qui sait qu'aucun croyant n'a souffert dans l'école publique pour sa foi, ne pas se mêler à cette opération politicienne. Puisse l'Église ne pas avoir la mémoire courte !

NOUS SOMMES DES MILLIONS

- Nous ne pouvons rester inactifs. Le droit de manifester pacifiquement est inscrit dans la Constitution. Affirmons avec force notre conscience républicaine. Préparons la riposte.

Cet encart est payé par un groupe d'enseignants adhérents à LA MÉMOIRE COURTE, association loi de 1901, BP 433 - 75233 - PARIS Cedex 05.

Ce texte peut être librement reproduit et diffusé

مكتبة من الامم

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE DE ROLAND-GARROS

La journée des sans-grade

Dix heures de tennis non stop, soixante-sept matches, dix-neuf mille spectateurs, 190000 F de recette aux guichets : dès la première journée des Internationaux de France, Roland-Garros a trouvé une respiration nouvelle, grâce à ses derniers aménagements, malgré le souffle d'une tornade déjà acheminée.

C'est peut-être parce que l'issue de ces Internationaux est la plus incertaine depuis une décennie qu'il faut prêter une attention particulière à la meute des jeunes lups à l'affût du moindre fléchissement des vedettes pour mordre à belles dents la renommée.

A cet égard, le comportement de quelques-uns d'entre eux a été particulièrement révélateur de leurs ambitions dès lundi 28 mai. Alors que toutes les têtes de série gânnées, Connors, Gimenez, Sunström et Higuera, ont réglé leur affaire avec une gourmandise de ébat jouant avec la souris, ces

sans-grade se sont jetés sur leur adversaire comme des affamés sur un quignon de pain.

La furie avec laquelle le Suédois Kent Carlsson se rua sur le Français Georges Goven en fut un exemple paroxystique. A peine âgé de dix-sept ans, ce Viking d'apparence fragile soufflait dans ses paumes avant chaque diagonale du coup droit et chaque diagonal de revers à deux mains. On aurait dit un bûcheron débattant des bûches en allumettes, tellement le jeu d'école de son adversaire, âgé de trente-six ans, volait en éclats sur tous les coups. Récent vainqueur de l'Orange Bowl, ce Suédois, qui est d'une grande fébrilité contrastant avec le calme habituel de ses compatriotes, entraînait ainsi en trombe dans le tournoi en ne laissant que deux jeux à son aîné. Tout droit sorti des qualifications, il montrait qu'il entendait pas végéter très longtemps à la 318^e place mondiale, qui est son rang actuel.

Un autre qualifié, le Yougoslave Stobodan Zivojnovic, créait aussi une forte sensation en éliminant le Franco-Uruguayen Diego Perez, classé 30^e mondial. Celui-ci s'était fait remarquer au début de la saison sur terre battue en acheminant sérieusement Yannick Noah, à Maniseo, puis en battant le champion de Roland-Garros 1983 à Rome. Ce garçon robuste, âgé de vingt-deux ans, appartient à la catégorie des attaquants de fond de court particulièrement à leur avantage sur la brique pilée. Vainqueur de Vilas l'an passé, il n'avait, sur le papier, aucune raison particulière de redouter le

254^e mondial. Or, le Yougoslave, âgé de vingt ans, qui avait disputé la finale du championnat d'Europe junior en 1981, se déchaina littéralement, drainant la foule autour du court n° 6. Avec sa stature de pirate, il se rua à l'abordage du filet et, en trois manches, il fit couler les espoirs de Perez, qui avait laissé passer la possibilité de garder la tête hors de l'eau en perdant 7-5 le jeu décisif au 2^e set.

Le Brésilien Onseine avait le même profil que le Yougoslave : il était sorti des qualifications avec le classement dans les 280^e mondial. Mais c'était pour tomber sur Aaron Krickstein, l'Américain, formé à la dure école de l'entraîneur Nick Bollettieri, n'a pas encore dix-sept ans.

Après s'être révélé en atteignant les huitièmes de finale des Internationaux des Etats-Unis, à

moins de seize ans, à la manière de McEnroe à Wimbledon en 1977, Krickstein, qui avait alors sérieusement accablé Noah, abandonna ses études pour passer professionnel. Et, quelques semaines après, il devenait, à Tel-Aviv, le plus jeune vainqueur d'un tournoi de Grand Prix. Il se trouvait ainsi, propulsé à la 28^e place mondiale. Il a démontré aux curieux déjà nombreux, lundi en fin de matinée autour du court n° 9, que ce n'était pas une place usurpée.

Son service, qui part comme un missile, et son coup droit, qui propulse une balle à grande vitesse dans des angles impossibles, classent sur place Onseine, qui ne fut pas en mesure d'enlever plus de deux jeux. Or le jeune Américain réalisa tout cela avec un doigt complètement raide, blessure contractée la semaine dernière à Rome, lors de la finale contre Gomez.

Ce tennis sans bavure de ces trois petits soldats était d'autant plus impressionnant, en ce début de tournoi, qu'on put le comparer avec le jeu des Américains Harold Solomon et Vitas Gerulaitis. Ces deux trentenaires au tennis radicalement différents, pourtant, tiraient sur toutes les ficelles de leur long métier pour venir à bout respectivement du Français Christophe Roger-Vasselin, l'un des héros du tournoi 1983, qui va retomber de haut, et de l'Américain Lloyd Bourne, qui perdit contenance lorsqu'il ne put conclure le 5^e set au tie-break. C'était le contraste entre l'acidité des pommes vertes et la saveur fade des pêches mûres.

ALAIN GIUAUDO.

Volée australienne contre béton suédois

Pour cette journée inaugurale de Roland-Garros, une seule empoignée vraiment passionnante anima les courts secondaires - en l'occurrence le lien nommé court n° 2 - théâtre d'escarmouches célèbres dans la première semaine des Internationaux du passé. Combien avouons-nous vu de grands joueurs remâcher, à la sortie du terrain, l'amertume d'une défaite prématurée, tandis que d'autres savouraient la grierie d'un retournement de la dernière chance!

En face de l' Australien John Fitzgerald (vingt-quatre ans), héros de la finale de la Coupe Davis à Brisbane en fin 1983, le Suédois Joachim Nyström (vingt et un ans) formait un vivant contraste, physiquement et techniquement. Fitzgerald, le poil noir, attaquant à tout crin, athlétiquement bâti, incarnait le joueur le plus photogénique du tournoi. L'homme - de tous les dangers -, à l'image du nouveau et irrésistible jeune premier de l'écran, son compatriote Mel Gibson.

Nyström, blond filasse, raide comme un piquet sur de hautes jambes, n'exprimait aucun autre sentiment sur son visage pâle qu'une opiniâtreté indiscutable à la remise en jeu - notamment à l'aide du revers à deux mains - apprises sans nul doute à l'école Borg.

Le premier set, disputé au tie-break, fut remporté par Nyström, lequel, sans faire de déni, s'occupa de la deuxième manche par 6-0. Fitzgerald, tout ce temps, faisait sortir ses

balles dès qu'il tentait de passer la vitesse supérieure. C'est au troisième set que la partie prit un tour nouveau. L'Australien commença à garder, dans le court, des volées qu'il interceptait hardiment au milieu d'échanges profonds. Et l'on s'apercevait que, à l'instar de ses glorieux aînés australiens, Flood, Rosewall, Laver, Emerson, Roche, Newcombe, un pur joueur d'herbe comme Fitzgerald pouvait, parfaitement, venir terminer les points au filet sur la bonne vieille terre battue de Roland-Garros.

Un cœur énorme

Le Suédois restait d'autant sur place que l'Australien, enlevant le troisième set par 6-4, avait distillé des amorces de la meilleure facture. La quatrième manche offrit à tous le meilleur tennis. Nyström, impavide, avait répliqué à tout. Fitzgerald, de son côté, frappait ses coups droits largement bonifiés ou ses revers filés le long de la ligne en leur imprimant une longueur qui donnait le frisson.

Les jeux s'égalisèrent ainsi jusqu'à 6 partout. Une nouvelle fois on dut avoir recours au tie-break. Quatre points à zéro pour Nyström - c'est fini croit-on. Pas du tout. « Fitzy » repart à l'attaque : 5-4 pour lui. Le Suédois fait front : 5-5, puis 6-6. Une balle litigieuse est comptée contre l'Australien, qui s'enferme un peu. Nyström ne bronche pas et, en deux volées, par 9 points à 7, il boucle le match en sa faveur. Mais c'est à Fitzgerald et à son cœur énorme qu'est allée, pendant toute la partie, la sympathie du public. L'ovation montre qu'il se salue à la sortie du court en aura témoigné.

OLIVIER MERLIN.

ALA TELEVISION

Mercredi 30 mai sur TF 1

10 h 30 : résumé de la veille.
11 h à 13 h : direct.
14 h 35 à 18 h 30 : direct.
21 h 25 : résumé.

D'un sport à l'autre

● AUTOMOBILISME - Abandon de Michèle Mouton dans le Rallye de l'Acropole. L'Allemand Walter Röhrl sur Audi Quattro, champion du monde en titre, a pris la première place du classement provisoire du Rallye de l'Acropole au terme de la dix-septième épreuve spéciale, devant le Finlandais Ari Vatanen sur Peugeot 205 et le Suédois Stig Blomqvist sur Audi Quattro. Michèle Mouton (Audi Quattro) a été contrainte d'abandonner à la suite d'une défaillance de l'embrayage de sa voiture consécutive à une fuite d'huile.

● BOXE - Richard Caramanolis perd son titre européen. Le Néerlandais Alex Blanchard a conquis, lundi 28 mai à Amsterdam, le titre de champion d'Europe de poids mi-moyens en battant le Français Richard Caramanolis par KO à la sixième reprise. Transporté dans une clinique, Caramanolis souffre d'une fracture du nez.

● CYCLISME - Victoire française au Tour d'Italie. Martial Gayant a gagné, lundi 28 mai, la dixième étape. Cavadi-Terreaux-Istria, du Tour d'Italie. L'Italien Francesco Moser est toujours leader du classement général provisoire.

D'autre part, l'Australien Allan Peiper a gagné, lundi 28 mai, à Villeurbanne, le prolonge contre la montre du Dauphiné libéré devant l'Irlandais Stephen Roche et l'Australien Phil Anderson.

Les résultats

Lundi 28 mai

SIMPLE MESSIEURS (Premier tour)

PREMIER QUART DE TABLEAU Testerman (EU, 58) b. M. Davis (EU, 75) : 6-2, 6-4, 6-2; Urpi (Esp., 140) b. Krishnan (Inde, 62) : 0-6, 6-1, 6-1, 7-6; Purcell (EU, 25) b. Kirmayr (Brésil, 157) : 6-3, 7-6, 6-2; Motta (Brésil, 65) b. Hooper (EU, 137) : 6-4, 7-6, 4-6, 6-0; Siegeson (EU, 118) b. Giammusso (EU, 95) : 7-5, 0-6, 7-5, 7-5; Gehring (RFA, 98) b. Mayotte (EU, 20) : 7-5, 6-1, 7-6; Higuera (Esp., 12) b. Nastase (Rom., 137) : 6-3, 6-0, 6-3.

DEUXIEME QUART DE TABLEAU Connors (EU, 3) b. Fromm (EU, 145) : 6-2, 6-3, 6-1; Jajte (Arg., 218) b. Toss (Esp., 141) : 7-6, 6-3, 6-3, 6-2; Sanchez (Esp., 88) b. Hocovar (Brésil, 126) : 7-6, 6-3, 7-5; Nyström (Suède, 34) b. Fitzgerald (Aust., 38) : 7-6, 6-0, 4-6, 7-6; Gildemeister (Chili, 113) b. Pecci (Par., 131) : 6-4, 6-3, 6-2; Cancellotti (It., 47) b. Erard (Fr., 624) : 6-3, 7-5; Zivojnovic (Youg., 254) b. Perez (Urg., 30) : 6-3, 7-6, 6-4; Gilbert (EU, 46) b. Glickstein (Ist., 55) : 1-6, 6-1, 6-1, 2-6, 6-2; Novacek (Tch., 356) b. Visser (Afr. du S., 118) : 6-4, 5-7, 6-0, 6-3; Gerulaitis (EU, 23) b. Bourne (EU, 102) : 3-6, 6-7, 6-4, 6-4, 8-6.

TROISIEME QUART DE TABLEAU Krickstein (EU, 28) b. Onseine (Brésil, 279) : 6-0, 6-1, 6-1; Castellan (Arg., 181) b. Youl (Aust., 127) : 6-2, 0-6, 6-1, 6-3; Solomon (EU, 217) b. Roger-Vasselin (Fr., 67) : 6-0, 4-6, 6-2, 3-7, 6-3.

QUATRIEME QUART DE TABLEAU Carlsson (Suède, 318) b. Goven (Fr., 192) : 6-0, 6-2, 6-0; Verhes (Fr., 136) b. Segarocanu (R., 144) : 1-6, 7-6, 4-6, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES (Premier tour)

PREMIER QUART DE TABLEAU Navratilova (EU, 1) b. Tauziat (Fr., n.c.) : 6-1, 6-2; Meiler (PB, 33) b. Skromka (Tch., 58) : 6-2, 6-3; Lindquist (Suède, 60) b. Simmonds (It., 121) : 7-6, 7-6; Kobde (RFA, 18) b. Sasak (Youg., 146) : 6-2, 6-1; Hanika (RFA, 15) b. Latham (EU, 81) : 6-1, 6-0; Tesouaris (EU, 71) b. Raschidore (EU, 104) : 6-1, 6-2; White (EU, 38) b. Bonsignori (It., 118) : 6-2, 7-5; Herremans (Fr., 70) b. Mentz (Afr. S., 154) : 0-6, 6-2, 6-3; Inoue (Japon, 63) b. Sayers (Aust., 48) : 4-6, 6-4, 6-2; Solomon (EU, 72) b. Hy (HK, 130) : 4-6, 7-6, 6-2; Rinaldi (EU, 25) b. Purdy (EU, 82) : 7-5, 6-2; Demangeot (Fr., 236) b. Tobin (Aust., 116) : 6-2, 6-3; M.-C. Calleja (Fr., 77) b. Leo (Aust., 124) : 7-6, 6-4.

DEUXIEME QUART DE TABLEAU Motovil (EU, 108) b. Okagawa (Japon, 165) : 7-5, 5-7, 6-1; URSS, 126) b. Cocchini (It., 42) : 6-3, 6-4; Elisavko (URSS, 206) b. Nagelsen (EU, 73) : 6-3, 6-4; Fairbank (Afr. S., 30) b. Barker (GB, 67) : 6-2, 6-3; Hobbs (GB, 46) b. Einy (GB, 154) : 4-6, 6-2, 6-0; White (EU, 43) b. Allen (EU, 68) : 6-3, 6-7, 6-1; Brown (EU, 123) b. Cadet (Fr., n.c.) : 4-6, 6-3, 6-4.

TROISIEME QUART DE TABLEAU Holton (EU, 109) b. Mochizuki (EU, 93) : 5-7, 7-6, 6-1; Golder (EU, 115) b. Jaeger (EU, 5) : 7-5, abandon; Scheuer-Larsen (Dan., 129) b. Fukarkova (Tch., 210) : 7-5, 6-2; Nelson (EU, 80) b. Collins (EU, 58) : 6-2, 5-7, 6-4; Uys (Afr. S., 50) b. E. Kanellopoulos (Grèce, 160) : 7-5, 6-4; Bunge (RFA, 32) b. Karlsson (Suède, 196) : 6-2, 6-4; Benjamin (EU, 141) b. Montairo (Brésil, 120) : 6-4, 4-6, 6-1.

QUATRIEME QUART DE TABLEAU Verhes (Fr., 251) b. Herr (EU, 31) : 6-3, 2-6, 6-2; Huber (Aust., 56) b. Moulton (EU, 27) : 6-2, 6-3; Pfaff (RFA, 23) b. Vasquez (Pérou, 69) : 6-4, 6-7, 6-4; Vermaak (Afr. S., 57) b. Harrington (EU, 88) : 6-1, 6-1; Klitch (EU, 62) b. Sismakova (EU, 145) : 6-3, 2-6, 6-2; Savchenko (URSS, 185) b. Henrickson (EU, 84) : 6-1, 6-2; Yanagi (Japon, 110) b. Van Nostrand (Belg., 136) : 6-2, 6-3.

* Entre parenthèses figure le classement ATP des joueurs et WTA des joueuses.

LE BON DEPART DES FRANÇAISES

Départ sur les chapeaux de rose pour la championne du monde Martina Navratilova, en route pour le premier grand chelem féminin depuis Margaret Court en 1970. Bon départ aussi pour les Françaises avec les vicieuses de la championne nationale, Nathalie Herremans, et de la gagnante du Critérium, Isabelle Demangeot, ainsi que de Isabelle Verhes et de Marie-Christine Calleja. Finaliste en 1982, l'Américaine Andrea Jaeger, tête de série n° 4, a pour sa part, abandonné face à sa compatriote J. Golder, en raison d'une blessure au bras.



En affaires, il faut parfois réussir des tours de force

Banque Bruxelles Lambert

Une prise solide pour accéder aux sommets

Réussir dans les affaires, à tous les niveaux, cela ne s'improvise pas. Il faut connaître les règles du jeu; maîtriser le sens de l'efficacité et celui de la négociation. Dépasser les concurrents, prendre d'assaut les nouveaux marchés.

Si vous êtes un manager de cette trempe, vous êtes vraiment fait pour travailler avec la Banque Bruxelles Lambert. Elle est là pour préparer le terrain, pour écarter les obstacles de votre route. Au départ de Bruxelles - capitale du Marché Commun - notre réseau international s'étend à tous les grands centres financiers du monde. Nous avons donc la taille et les moyens nécessaires pour vous aider à résoudre vos problèmes financiers, 24 heures sur 24. Avec ce sens de la personnalisation qui donne à notre banque son visage humain. Car nous ne perdons jamais de vue que la relation bancaire, c'est avant tout une question d'hommes. Venez donc dialoguer avec nous.

La BBL à New York

Notre bureau de New York vient d'être transformé en Siège à part entière. Il vous offre tous les services que vous attendez d'une grande banque internationale. Pour plus d'informations, prenez contact avec: Pierre Hellborn - General Manager Bank Brussels Lambert 630 Fifth Avenue (Rockefeller Center) Suite 2020 - New York NY 10111 - 0020 Tél. (212) 489 - 7000 Téléx: 680150

BBL Banque Bruxelles Lambert

La BBL est également présente en Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Singapour, Suisse, France, Australie, Japon etc.

LEROY

Opticiens des techniciens au service de votre vue

- 104, Champs-Élysées
11, bd du Palais
158, rue de Lyon
147, rue de Rennes
5, place des Terres
27, bd Saint-Michel
127, Fg Saint-Antoine
30, bd Barbès

Tous les jours, sauf le dimanche

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Militants du livre

L'occasion était trop belle, le thème... L'Association française pour la lecture intervient alors... M. Rodolphe Pesce, député et maire (PS) de Valence...

M. Francis Sérucet, sénateur du Rhône (PS), maire de Saint-Fons et président de la commission culture de l'Association des maires de France... M. Loeb, directeur de l'école de la maison d'arrêt de Lyon...

DANIELE TRAMARD.

ASCENSION

Les services ouverts ou fermés

Presse: les quotidiens paraissent normalement. Bureaux: fermés mercredi 30, à 12 heures, et jeudi 31 mai. Bureaux de poste: fermés jeudi 31 mai.

JOURNAL OFFICIEL

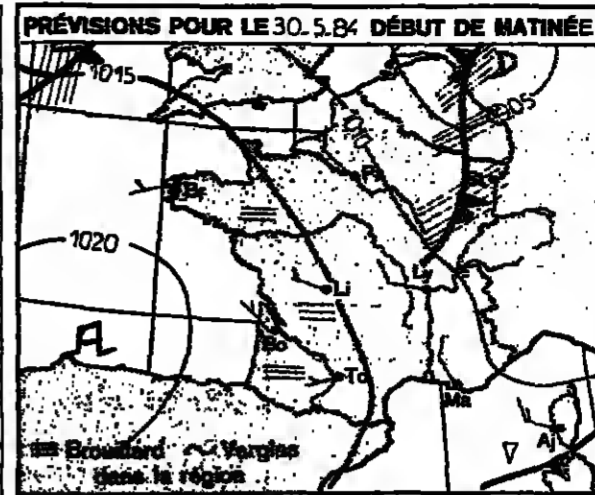
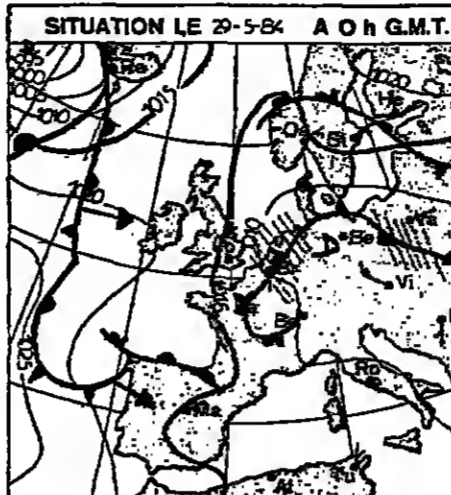
Sont publiés au Journal officiel des lundi 28 mai et mardi 29 mai:

- UNE LOI: Modification, à compter du mois d'avril 1985, de la taxe spécifique sur les produits pétroliers... UN DÉCRET: Constituant un Conseil national des populations immigrées... DES LISTES: D'admission à l'École militaire de l'air en 1984...

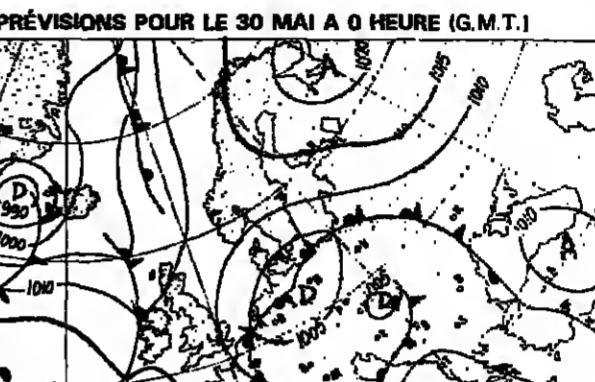
REFLEXION. « Penser la pratique », colloque de l'Association Pratiques sociales, doit étudier collectivement les problèmes posés par l'action de travailleurs sociaux et d'enseignants.

TOXICOMANIE. Les journées nationales de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT) auront lieu, les 15 et 16 juin, à l'université Lille-II...

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 mai à 0 heure et le mercredi 30 mai à 24 heures. La perturbation principale active dirigée par la dépression du nord de l'Allemagne...



de la journée du 28 mai; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29 mai; Ajaccio, 17 et 8 degrés; Biarritz, 13 et 10; Bordeaux, 15 et 8; Bourges, 13 et 4; Brest, 13 et 10; Caen, 11 et 9; Cherbourg, 10 et 9; Clermont-Ferrand, 10 et 6; Dijon, 9 et 3; Grenoble-St-M-H., 15 et 7; Grenoble-St-Genois, 13 et 6; Lille, 14 et 9; Lyon, 13 et 6; Marseille-Mariagne, 18 et 9; Nancy, 11 et 2; Nantes, 13 et 7; Nice-Côte d'Azur, 21 et 9; Paris-Montsouris, 14 et 9; Paris-Orly, 14 et 9; Pau, 14 et 6; Perpignan, 17 et 11; Rennes, 12 et 10; Strasbourg, 11 et 3; Tours, 13 et 9; Toulouse, 17 et 5; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 24 et 9 degrés; Amsterdam, 13 et 9; Athènes, 25 et 17; Berlin, 21 et 10; Bonn, 10 et 8; Bruxelles, 12 et 9; Le Caire, 22 (mini); Les Canaries, 23 et 18; Copenhague, 22 et 12; Dakar, 28 et 25; Djéba, 22 et 17; Genève, 12 et 6; Jérusalem, 21 et 14; Lisbonne, 18 et 13; Londres, 11 et 8; Luxembourg, 12 et 5.

PARIS EN VISITES

- JEUDI 31 MAI: Promenade dans le Marais, 15 heures, 62, rue Salnt-Antoine... Musée Jacquemart-André, 17 h 30, 158, boulevard Haussmann... M= Pennec (Caisse nationale des monuments historiques)...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3720. Grid for crossword puzzle with numbers 1-9.

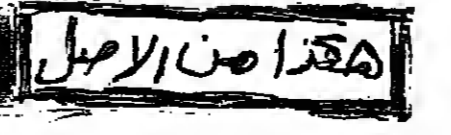
HORIZONTALEMENT: 1. Chose à ne dire qu'à une personne à la fois. Interjection... 2. Echo de bacchanales. Personnel... 3. Accent paradoxalement pointu de la Côte d'Azur...

VERTICALEMENT: 1. Elles réunissent pour certains patrons l'utile et l'agréable... 2. Echo de bacchanales. Personnel... 3. Accent paradoxalement pointu de la Côte d'Azur...

annonces associations

- Appels: 3 ingénieurs conseils rech. un quadruple comp. marketing... TAI-JI QUAN: STAGES D'ÉTÉ 84 EN AVEYRON... Sessions et stages: CHANTIERS... Manifestation: M. Pierre Laroque Président de soc. honor. et Conseil d'Etat...

UN AN, ÇA PASSE TROP VITE. Large advertisement with stylized text.



عقبات من الاصل

Le Monde

culture

ROCK

Deux rendez-vous, deux fêtes

Chaussures et queue-de-pie rouges, pantalon noir et canotier paille... On a accueilli Tony Joe White comme un ami...

A L'ELDORADO

Retrouvailles avec Tony Joe White

On a accueilli Tony Joe White comme un ami, dans une ambiance de fête, sachant dès les premiers morceaux qu'il serait à la hauteur de sa réputation...

Tony Joe White, c'est ce que l'Amérique a de plus beau quand elle se met à fouiller dans ses racines, entre blues et country, rock et boogie...

Seul avec les glissandos de sa guitare et les déchirements de son harmonica ou avec son groupe (basse, batterie, claviers, saxophone)...

les flammes des briquets endahlant par centaines. A Paris, pour les trois jours de concert, les billets sont partis à peine mis en vente...

A BERCY

Elton John pianote nos nostalgies

Elton John est une institution. Entre les hauts fracasants et les bas qu'on ne remarque pas...

Plus personne ne songe à contester le rayonnement de cet Anglais universel. Faut-il du rock ? A-t-il encore des choses à dire...

Dans la première moitié des années 70, Elton John est apparu comme une espèce de Mortien dingo, sorti de nulle part...

Sensible ou non à sa création, on suivait avec bonheur les étapes de ses fantasies. L'escalade de ses costumes grand-guignolesques...

dans des salles de moyenne importance avec le seul Ray Cooper aux percussions. Il se produit partout, même en URSS...

Le temps, aujourd'hui, n'est plus aux dérapages. Après avoir affirmé son homosexualité pendant des années...

Nostalgie, on l'a vu il y a trois semaines au Forest National de Bruxelles, c'est le maître-mot du nouveau spectacle d'Elton John...

même coupe de cheveux, les mêmes tenues, les mêmes attitudes. La même façon de jouer. La technique est sûre...

Restent, heureusement, les compositions, ces ballades diaphanes ou ces rocks enlevés (Your Song, Rocket Man, Saturday Night's Alright for Grandma)...

ALAIN WAIS.

* Mardi 29 et mercredi 30 Mai à Bercy; le 31 mai à Grenoble; le 4 juin à Orange; le 5 juin à Nice; le 6 juin à Toulouse.

MUSIQUE

AU FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Désormais, on applaudit « La Création » de Haydn à la fin...

La première audition de La Création fut lieu à Vienne, au palais Schwarzenberg, le 30 avril 1798, avec un succès si considérable qu'on la redonna le lendemain...

C'est encore un air de La Création (celui qui célèbre la noblesse de l'homme) qu'un officier de hussards français vint chanter à Haydn, en 1809...

On peut se demander naturellement ce que pouvaient penser les auditeurs de la représentation du chaos dans laquelle Haydn s'est plu à retarder indéfiniment la résolution des accords...

GÉRARD CONDE.

CHEFS-D'OEUVRE DE LA COLLECTION WALTER-GUILLAUME

L'Orangerie, musée intime

(Suite de la première page.) Jusqu'à la récente donation, l'ensemble de Cézanne de la collection Walter dépassait en richesse et en qualité celui des musées de France...

Renoir et Cézanne font partie du domaine de M. Walter, qui les plaçait au-dessus de tous. Renoir on le comprend aisément. Rien de plus somptueux, de plus agréable, de plus sensuel et joyeux que ses visages d'enfants, les fils de l'artiste...

Quatre ans plus tard, il reprend le chemin des tournées mais, cette fois, pays d'Aix, dont il connaît le moindre chemin, la moindre pierre, la moindre branche d'arbre...

Sur le terrain fertile de Montmartre Modigliani est l'autre météore recueilli par le « pilota ». Il ne dilapidera plus ses dessins contre un verre d'alcool ou un franc, sur la terrasse du Dôme...

On sait peu de choses de Paul Guillaume sur ce dandy des années 20 que Modigliani point en « novo pilota », navigateur sachant reconnaître d'où vient et où va le vent de l'art moderne...

Ayant ouvert une galerie rue La Boétie en 1917, à l'âge de vingt-trois ans, il s'intéresse surtout aux inconnus, aux marginaux dont le travail est encore laissé pour compte...

Elles sont sèches d'un tremblement qui torde les mains, torde les épaules, les bras. Van Gogh est tout proche, mais Soutine est allé plus loin dans le déchaînement des formes...

C'est la fortune pour Zborovskiy, qui prend ses quartiers chez Maxim's. Soutine lui-même sort de sa prostration, va chez le bon faisour, s'adonne au dandysme... Paul Guillaume, lui, fut avisé et prévoyant...

Brancusi, à Montparnasse. C'est à Montmartre qu'il commença à peindre, encouragé par Paul Guillaume qui sait que la peinture se vend mieux...

Le plus clair des trésors de Paul Guillaume provient de la collecte faite sur le terrain fertile de Montmartre. Entré en scène au moment où se constituent les collections modernes...

Paul Guillaume aimait poser, pour ses peintures. Entre De Chirico, Derain, Van Dongen, c'est Modigliani qui lui eût donné l'image suggestive...

La carrière de Paul Guillaume est courte. Il meurt à quarante-trois ans, en 1924, d'un accident de voiture. Sa veuve se remaria en 1941 avec Jean Walter...

C'est M. Walter qui réalise les vœux de ses deux époux avec lesquels elle a partagé sa passion pour la peinture. Ainsi l'Orangerie est la musée intime d'une femme, deux hommes et 144 chefs-d'œuvre...

JACQUES MICHEL.

* La collection Walter-Guillaume à l'Orangerie. Ouverture le 30 mai. Catalogue de Michel Hoog (conservateur de ce musée) qui ouvre au public mercredi 30 mai.

Theatre Ouvert LA WALDSTEIN LES ORPHELINS Du plaisir (Télérama). Un regai d'intelligence et de méchanceté (L'Express)...

T.B.B. THEATRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT • 603.60.44 EN TÊTE D'UNE NOMBREUSE DISTRIBUTION JEAN LE POULAIN

ODEON THEATRE NATIONAL 4 juin - 8 juillet Frederic Prince de Hombourg de Heinrich von Kleist

DEV BAQI MARC

TEX 2 S

COMMUNICATION
SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX
TRAVAUX D'ORTHOPÉDIE - Péniche (245-18-20), 21 h.
LA BOITE A FRISONS - Petit TEP (364-80-80), 21 h.

BOIS PARIS
MEALUX Centre théâtre-spectacle - (433-21-54), 20 h 30 : Les Petits Génies.

Les autres salles
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

LES CAFÉS-THÉÂTRES
ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un toit.

THÉÂTRE DU JARDIN
JARDIN D'ACCLIMATATION
3 mn du métro « Sables »
Parking gardé - Navette gratuite pour rentrer vers Paris.

LUCERNAIRE (544-57-34), L. 16 h 30 : Fando et Lis.

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Boris Godounov.

LES CHANSONNIERS
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-51), 21 h : On perd les pétales.

LES CONCERTS
Eglise Saint-Louis en l'Île, 20 h 45 : Chœur et orchestre de solistes.

ORCHESTRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
DIRECTEUR JACQUES MERCIER
REQUIEM de VERDI

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles.

Mardi 29 mai
dans l'ouest : 21 h 30 : le Chronomètre chassé-oublé ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

LES FILMS NOUVEAUX
L'HOMME AUX FLEURS (*), film australien de Paul Cox ; (v.o.) ; Saint-André-des-Corbières.

LES EXCLUSIVITÉS
L'ADDITION (Fr.) : UGC Opéra, 2 (261-50-32) ; UGC Denton, 6 (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6 (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8 (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9 (246-66-44).

CONCERTS
Radio France
JOURNÉE FRANCE MUSIQUE
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES Samedi 2 juin, 20 h

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA DE PARIS
AVIS DE CONCOURS
RECRUTEMENT DE MUSICIENS
25 Juin - violoncelle : 1 poste de tertiaire.

SAISON LYRIQUE
JANACEK : L'Affaire Makropoulos

RÉCITAL
MARTIN LE BINEZ CHEZ JOSEPH VERNET
MARDI 5 JUIN, à 18 h 30
Yvonne GUESQUIÈRE, harpe

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS
Salle Marguerite GAVEAU
Rue, 7, rue Jean-Gaspard 368-41-27 (p.a. Mondial)

LES PHILADELPHIA ORCHESTRA
Récital de piano NOEL LEE
« Un siècle de musique américaine »

ENSEMBLE NOUVE MUSICHE
HENRI LEDROIT, contre-ténor
MICHÈLE LEDROIT, soprano
NOÛVE SPETH, clavier

PHILHARMONIE DE CRACOVIE
Dir. K. PENDERECKI
K. KULKA, violon
E. STEFANUK-LUKOWICZ, violoncelle

ORCHESTRE SYMPH. DE PRAGUE « FOK »
Chœurs mixtes Káňan
Dir. Jiri BELohlAVEK
Dvorník : Requiem

SCENE LIBRE 3
THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS

AUJOURD'HUI SEULES LES CALCULATRICES TEXAS INSTRUMENTS SONT GARANTIES 2 ANS.
TEXAS INSTRUMENTS

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

COMMUNICATION

LA BATAILLE SUR LES PRIX DES LIVRES

Les grands distributeurs et la loi

La loi du 10 août 1981 - dite loi Lang - sur le prix unique du livre a été votée à la quasi-unanimité du Parlement. Pour la première fois, une loi prend en compte la spécificité culturelle du livre. En limitant les rabais à 5 %, elle se propose de préserver le réseau de librairies indépendantes de mettre les Français urbains et ruraux à égalité devant le livre, et aussi de préserver la liberté de création.

Tout a commencé dans les années 70 quand les grandes surfaces se sont aperçues que le livre était, en raison de son image, un excellent produit d'appel pour le chaland qui achetait des paquets de lessive ou autres marchandises. On assiste peu à peu à des « discounts », sur le prix « conseillé » par les éditeurs, de 20 %, 40 %, voire à des ventes à prix coûtant. Les grandes surfaces obéissent, avec un bénéfice dérisoire ou nul, des ouvrages de vente facile et rapide.

En raison de leur puissance d'achat, elles obtiennent d'importantes remises des éditeurs. Il n'est pas rare qu'un libraire trouve, à la grande surface voisine, un ouvrage vendu au public à un prix plus faible que celui qui a concédé l'éditeur ! Il ne lui reste plus que les livres de vente lente et aléatoire.

En 1974 la FNAC qui s'est imposée dans l'appareil photo, le disque, l'électroménager, ouvre une vaste librairie rue de Rennes qui sera suivie d'autres, où elle propose un choix inégalé de livres, tous vendus avec un rabais de 20 %. Pour elle aussi, la fréquentation de ses rayons de livres a une retombée bénéfique sur ses autres articles ou services.

En 1979, M. Monory, ministre de l'économie, prend un arrêté qui supprime la mention du prix conseillé sur le livre. Conséquence : le vendeur ne peut plus indiquer ses rabais. La guerre s'amplifie entre les gros vendeurs et les libraires, dont le syndicat se scinde en deux. M. Yves Chotard donne sa démission de la présidence du Syndicat national de l'édition (SNE). Les auteurs, qui ne disposent plus de prix de référence, doivent s'en remettre, plus que jamais, à la bonne volonté de leurs éditeurs, et créent un conseil permanent des écrivains. L'anarchie règne sur les prix : profitant de leur nouvelle « liberté », certains vendeurs n'hésitent pas à vendre au-dessus de l'ancien prix conseillé. Quant au lecteur, il n'a plus de référence possible. La FNAC dit notamment, avec perspicacité : « Nous sommes convaincus que nous allons assister à une grande généralisation de ventes à prix coûtant des œuvres de

Une semaine après le lancement par la FNAC de l'opération « prix européens » sur les livres, assortie d'un rabais de 20 %, les trois quarts des éditeurs de littérature générale, déclinés à défendre la loi Lang, qui limite les rabais à 5 %, retiennent toujours leurs livraisons.

La FNAC, selon l'AAPP, se déclare prête à étoffer son catalogue de livres « discountés » et à étendre le front à l'ensemble de la grande distribution. Les Centres Leclerc, qui réclament aussi la liberté des prix, sont depuis longtemps entrés en « dissidence » avec la loi Lang. Depuis une semaine, près de dix mille relevés de livres en contrevention ont été opérés par les services du ministère de l'Intérieur.

Une opposition continue

M. Mitterrand, dès 1977, s'était déclaré en faveur du prix unique du livre. A l'époque, M. André Esnel, ancien PDG de la FNAC, aujourd'hui conseiller du groupe Hachette, qualifiait cette proposition de « poujadiste, conservatrice, réactionnaire », dans un éditorial de sa revue Contact titré : « M. Mitterrand au secours de Hachette ».

L'opposition de la FNAC au prix unique ne s'est pas démentie par la suite. Après le vote de la loi, elle tenta, avant d'y renoncer sous la pression du gouvernement, de transformer son secteur librairie - mais lui seul, en coopérative pour verser à ses adhérents des ristournes qui compenseraient le relèvement de ses marges. Elle crée ensuite un système de « seconde lecture », qui n'a pu avoir de succès.

Après les ruses du « premier libraire de France », se déclenche l'assaut du « premier groupe de distribution ». M. Edouard Leclerc affirme qu'il n'appliquera pas la loi et pratiquera les « prix Leclerc ». M. Leclerc, qui deviendra, sous l'effet d'une intense campagne d'affiches, le chevalier du « parti prix », ne cache pas son opposition, toute politique. Les libraires entament alors des procès aux centres Leclerc. Ce qui n'empêche guère le fils d'Edouard, Michel, qui estime que « les grandes surfaces attendent que Leclerc gagne un procès pour se lancer dans la brèche ». De plus, « il n'est pas mécontent de l'impact publicitaire » (2).

Toujours est-il que deux cours d'appel saisissent la Cour de justice européenne pour savoir si la loi Lang est en conformité avec le traité de Rome, précisément avec les disposi-

tions sur la libre circulation des hommes, des idées et des produits entre les pays membres. La Cour tiendra une audience à ce sujet le 27 juin.

Primitivement, elle devait se réunir le 24 mai, deux jours après que la FNAC ne déclenche son opération « prix européens », qui lui vaut maintenant l'opposition d'un front commun du gouvernement, des éditeurs et des libraires. La décision rapide des éditeurs - notamment du plus prestigieux, Gallimard, - de suspendre leurs livraisons a, sans doute, surpris les dirigeants de la FNAC. Anxieux - à part une dizaine d'entre eux, qui boycottent les centres Leclerc, - les éditeurs avaient tendance à considérer la fronde du distributeur comme un « épiphénomène » qui passerait. Mais, si la FNAC gagnait, il ne faudrait pas de doute que c'en était fait de la loi Lang, et que la guerre des prix allait reprendre de plus belle.

La FNAC s'est « expliquée » dans des pages publicitaires scotchées à la presse nationale. « En important légalement des livres de la Communauté européenne, la FNAC a été violemment attaquée de toutes parts - injustement. [mais] ne s'est pas mise hors la loi ». La FNAC a importé, de Belgique essentiellement, des livres édités en France. Après un aller-retour à l'étranger, quelques centaines de titres sont « discountés » à un prix « européen », le qualificatif « européen » devant être compris comme une fiction publicitaire. Ce faisant, la FNAC enfreint la loi du 10 août 1981, qui vise les ouvrages édités en France ». Pas du tout, rétorque-t-elle, elle est fidèle au traité de Rome, qui a une « valeur supérieure » aux lois nationales. Selon elle, en effet, deux dispositions de la loi sur le prix unique du livre sont en infraction avec l'article 30 du traité.

D'ailleurs, « la Cour de justice européenne est saisie de ce problème ». La FNAC bénéficie aussi, estime-t-elle, d'une « présomption » favorable.

Sans entrer dans cette bataille juridique, on peut toutefois faire observer que la FNAC anticipe les conclusions de la Cour. Les juges peuvent, par exemple, inviter le gou-

vernement français à modifier certains articles sans pour autant annuler l'ensemble de la loi, dnt M. Gaston Thorn, président de la commission européenne, recommandait récemment, dans une lettre adressée à M. Jack Lang, le caractère « légitime ». Rappelons qu'un système de prix imposé pour le livre existe sous des formes contractuelles en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne. Les professionnels belges réclament l'instauration du prix unique, comme le demandent aussi, dans un pays réputé pour son libéralisme, les libraires et éditeurs de la Suisse romande.

Le livre est-il cher ?

La FNAC met au compte de la loi une baisse du chiffre d'affaires de l'édition de trois points en francs constants et un effet inflationniste avec une hausse de 25,6 % sur les livres non scolaires contre 19,8 % à l'indice général des prix de janvier 1982 à décembre 1983. Notons tout d'abord que la suppression du « discount » a engendré une hausse mécanique de l'ordre de quatre points en 1982, prix à payer et prévu pour l'application de la loi. Mais, si l'on examine le différentiel d'inflation entre les livres et l'indice général, les chiffres montrent plutôt une légère tendance à la baisse :

Hausse sur le livre	Différentiel avec l'indice général
1982 : + 16,5	+ 2,9
1981 : + 16,7	+ 2,7
Après la loi	
1982 : + 12,3	+ 2,6
1983 : + 11,7	+ 2,4

Il convient, cependant, d'interpréter tous ces chiffres avec circonspection, y compris ceux que donne la FNAC. En ce moment, par exemple, une hausse de 19 % du coût du papier, si elle persistait, pourrait bien avoir une incidence sur le prix du livre sans que la loi en soit responsable. Mais la question est aussi posée : le livre est-il cher ? Assurément, il le sera toujours trop

aux yeux de l'acheteur. Cette constatation devient, toutefois, relative quand on fait des comparaisons avec des produits voisins. Si l'on prend pour base 100, en 1970, l'indice général des prix au 1^{er} janvier 1984 était de 360, celui des livres : 350, des journaux : 665, des spectacles : 434.

Il est vrai que le chiffre d'affaires de l'édition a connu un léger déclin. Mais on ne saurait sérieusement dissocier l'économie du livre de la crise générale de l'économie. L'inflation sur le livre tient pour une grande part au réajustement du marché, observé avant et après la loi Lang, avec et sans « discount ». Les tirages ont baissé, entraînant un renchérissement à l'extempore. Les temps de ce qu'il faut bien appeler une surproduction pour certains genres d'ouvrages, sont terminés. Mais il est hasardeux d'affirmer sur une aussi courte période, comme le fait la FNAC, que la création de qualité connaît un déclin : les manuscrits non publiés ne sont peut-être pas les meilleurs.

On peut croire que la situation serait autrement plus grave si trop de librairies disparaissaient. Selon M. Jacques Parent, directeur général de la FNAC, le régime du prix unique aurait été mauvais pour les « petits éditeurs » (3). Ce n'est pas l'opinion de Bernard de Frémerville et de Michel Parfevov qui dirigent Distique (4), une des créations les plus originales de ces dernières années sans laquelle bien des « petits éditeurs » auraient disparus comme un désert du livre. C'est la première des conditions nécessaires au développement de la diffusion des idées, pour que vivent des livres de création originaux qui risqueraient, en cas de défaillance du réseau des librairies, de céder toute la place aux ouvrages imposés par la loi du plus fort et les techniques du marketing.

« Les petits éditeurs, brévités, subissent, comme les autres, les effets de la crise économique. Mais ils ont, plus encore que les autres, besoin d'un réseau de librairies largement implantées dans toutes les villes, qui puissent entretenir de larges rayons de littérature et de sciences humaines. Seule la loi

Lang a permis à ces librairies de maintenir et de développer de tels rayons, et donc de maintenir et de développer la circulation des ouvrages des « petits éditeurs ».

« L'abandon du régime du prix unique condamnerait évidemment la plupart des libraires à rejeter de leurs rayons ces ouvrages, à la rentabilité redevenue insuffisante ».

Développer le réseau de librairies

Contrairement, la FNAC justifie sa fronde par « les multiples entrées à la loi ». Elles sont fréquentes et il est vrai que les pouvoirs publics, encore tout imprégnés de « l'état de grâce » et persuadés de leur force de conviction, ont tardé à élaborer des textes contraignants. Il a fallu attendre un an après l'entrée en application de la loi pour que paraisse, le 1^{er} janvier 1983, un décret punissant d'amende les contreventions.

Dans cette affaire, la FNAC mène un combat identique à celui de M. Edouard Leclerc qui, dissociant naguère « le micro-capitalisme intellectuel » (5), ne s'était pas distingué, comme elle, par des préoccupations d'ordre culturel. Ayant poursuivi l'expansion de ses librairies, la FNAC n'a pas été trop lésée par la loi.

On cite souvent les chiffres de 20 000 à 25 000 points de vente de livre en France. En fait, il n'existe qu'entre huit cents et trois mille librairies offrant un large choix aux acheteurs et disposant d'un stock. Ce sont celles-ci qui sont menacées au premier chef par les pratiques de vente des grands groupes de distribution. Selon les experts, il faudra une dizaine d'années pour qu'un réseau de librairies de qualité puisse couvrir tout le territoire y compris les régions et les banlieues considérées comme un désert du livre. C'est la première des conditions nécessaires au développement de la diffusion des idées, pour que vivent des livres de création originaux qui risqueraient, en cas de défaillance du réseau des librairies, de céder toute la place aux ouvrages imposés par la loi du plus fort et les techniques du marketing.

BERNARD ALLIOT.

(1) Le Monde du 13 janvier 1979.
(2) Le Monde du 4 mars 1982.
(3) Le Monde du 26 et du 25 mai 1984, dernière et première éditions.
(4) 17, rue Hoche, 92240-Malakoff.
(5) Le Monde du 6 janvier 1983.

ROLAND-GARROS INAUGURE LA GRANDE SAISON DES RETRANSMISSIONS

Les Internationaux de France de tennis, qui ont commencé lundi 28 mai à Roland-Garros, marquent pour les téléspectateurs le début d'une intense activité sportive qui s'achèvera dans deux mois et demi avec, le 12 août, la retransmission de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Los Angeles.

Pour ne citer que les plus importantes « couvertures » par la télévision, la calendrier n'en est pas moins impressionnant :

- 28 mai (jusqu'au 10 juin) : Internationaux de Roland-Garros (chaque jour sur TF1, à partir de 11 heures) ;
- 30 mai : Finale de la Coupe d'Europe des clubs champions entre l'AS Roma et Liverpool (en direct à 20 h 10 sur TF1) ;
- 2 juin : Départ de la Transat en solitaire, Plymouth-Newport (probablement dans les journaux télévisés) ;
- 12 juin (au 27 juin) : Championnat d'Europe de football : six quinze rencontres internationales, généralement transmises en direct (dont huit par TF1 et sept par A2) après le journal télévisé du soir. En ce qui concerne l'équipe de France, elle sera opposée, dans la phase préliminaire, au Danemark (12 juin, à 22 h 30, A2), à la Belgique (16 juin, à 17 h 15, TF1) et à la Yougoslavie (19 juin, à 20 h 30, A2) ;
- 25 juin : Tournoi de tennis de Wimbledon ;
- 29 juin (au 22 juillet) : Tour de France cycliste. Tous les jours de course, fin de l'étape et arrivée en direct, vers 16 heures (en alternance sur TF1 et A2) ; à 19 h 40 : résumé de l'étape sur TF1 ;
- 28 juillet (au 12 août) : Jeux olympiques à Los Angeles (la programmation des reportages par satellite reste à fixer définitivement).

En ce qui concerne les Internationaux de Roland-Garros, des informations seront disponibles sur le système TELETEL (patronné par la direction générale des télécommunications), fournies par les quotidiens l'Equipe et le Parisien libéré.

Viva Brasil!

RIO Aller-Retour
6685^F
TARIF INDIVIDUEL

RIO Aller-Retour
6400^F
TARIF DE GROUPE



AIR FRANCE

VARIG
Lignes Américaines

سكنا من الأصلي

	La page	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.T.C.
ANNONCES ENCADREES	47,00	55,74
OFFRES D'EMPLOI	14,00	18,60
DEMANDES D'EMPLOI	36,00	42,70
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface du nombre de publications.


emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un ingénieur analyste, pour une gestion performante

A l'image de l'environnement informatique dans lequel nous vous proposons de travailler : notre groupe utilise en effet, à travers le monde, 400 ordinateurs, 27.000 terminaux et ses propres circuits satellites. La mission que nous vous confierons : analyser les programmes de gestion de nos divisions françaises ou européennes, en faire évoluer les systèmes sur de gros ordinateurs IBM. Vous rejoindrez une équipe de haut niveau, basée à notre siège près de NICE.

Ingénieur Grande Ecole ou MIAGE, vous avez 2-3 ans d'expérience en applications de gestion, une connaissance approfondie du COBOL et de l'IMS ; celle du DL1 serait un atout supplémentaire. Une pratique courante de l'anglais vous sera indispensable.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous la référence EDP/0584/1M à : TEXAS INSTRUMENTS FRANCE 8/10, avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY



BRASSEUR-COMMERCE INTERNATIONAL

RAPIDASE, membre de la division « Enzymes industrielles » de Gist-Brocades, société bien connue des brasseurs du monde entier pour sa gamme de produits enzymatiques, notamment la collupulin, recherche un brasseur pour promouvoir ses produits auprès de ses confrères à un niveau international.

Sa mission sera à la fois technique et commerciale. Responsable de sa zone, il assurera sur plusieurs pays le suivi de nos clients actuels, l'animation de nos agents locaux et la prospection de nouveaux marchés, tout en gardant une approche technique de la clientèle. Il devra pour réussir dans cette mission faire preuve d'autonomie tout en s'intégrant au sein d'une équipe déjà existante.

Il lui faudra impérativement parler l'anglais, si possible l'allemand ou l'espagnol, et être disponible pour de fréquents déplacements.

Nous lui offrons un emploi attractif avec un salaire lié à son expérience.

Nous étudierons avec soin toutes les candidatures, avec c.v., photo, présentations, envoyées à : SOCIÉTÉ RAPIDASE, DIRECTION DU PERSONNEL, B.P. 239, 59472 SECLIN CEDEX-FRANCE.

AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE, OPTIQUE

Société de Recherche Appliquée à l'Industrie recrute pour son Centre (60 personnes), situé dans le SUD-EST :

UN RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT HF

Il aura l'ensemble des responsabilités de direction, techniques : il devra animer et coordonner les actions des départements qui interviennent dans la conception de systèmes automatisés (Electronique, Informatique, Mécanique, Optique), et leur réalisation industrielle, commerciales : offres de services, négociation et remises de prix avec la clientèle, prospection de nouveaux marchés, gestion financière administrative et sociale.

Le candidat recherché est un ingénieur Télécom, Supélec, etc., témoignant d'une expérience industrielle d'au moins 10 à 15 ans dans ce secteur d'activité avec des responsabilités commerciales et de gestion.

Envoyer C.V., rémunération souhaitée, sous ref. 3.512 à PIERRE LICHOU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Usine d'ennoblissement textile implantée dans l'est de la France

Recherche pour son secteur façon son

RESPONSABLE COMMERCIAL

Sa mission sera aussi bien d'assurer les contacts commerciaux avec les clients, que de suivre l'avancement de leurs pièces en fabrication. Pour cela, il devra avoir un niveau ingénieur, avec, si possible, des connaissances techniques en textile.

Ecrire sous n° 7.960, Le Monde Pub. service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Dans ville agréable du Sud-Ouest

Organisme Conseil et Formation

recrute

1 CADRE niveau ingénieur. Expérience fabrication-méthodes 5 ans minimum et expérience informatique industrielle 5 ans min. Dans société de services appréciée. Réponse n° 7.963 Le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.	1 CADRE formation supérieure. Expérience gestion des entreprises 5 ans minimum et expérience informatique 5 ans minimum. Dans société de services appréciée. Réponse n° 7.964 Le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
--	--

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques « clés en mains ».

15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50% à l'exportation.

recherche dans le cadre de son expansion pour sa

DIVISION ELECTRONIQUE

Pour le Service Commercial/Exportation :

2 ingénieurs responsables de zones

2 technico-commerciaux

Notre marché est international et nous y avons de sérieux ambitions pour devenir leader.

PROFIL :

- EXPORT/INGENIEURS RESPONSABLES DE ZONES
 - Formation ingénieur avec expérience réussie sur le terrain dans la vente de matériel plutôt sous forme d'aires.
 - animateur d'une équipe de 5 à 10 personnes et d'agence à l'étranger.
 - anglais courant et si possible d'autres langues.
 - dynamique, négociateur, disponible pour déplacement (20 à 30%) à l'étranger.
- TECHNICO-COMMERCIAUX
 - formation ingénieur ou niveau équivalent.
 - expérience acquise 2 à 3 ans dans l'électronique ou électrotechnique.
 - préparation de devis, suivi de clientèle et d'agences à l'export.
 - anglais courant et/ou d'autres langues.
 - dynamique, rigoureux, déplacements 10 à 20% à l'étranger.

Ces postes sont à pourvoir à Grenoble au sein d'une équipe jeune et performante. Référence CFR 228

Pour ses Services Techniques :

ingénieurs études et développement

PROFIL :

- formation électronique ou électrotechnique.
- 2 à 5 ans d'expérience minimum dans les secteurs convertisseurs statiques ou alimentations.
- compétences pratiques semi-conducteurs de puissance, si possible micro-processeurs et circuits à la demande.
- créatifs, goûts prononcés pour le développement, les ingénieurs sont chargés de l'étude, la conception, la mise au point des nouveaux produits au sein d'une équipe jeune et performante.
- anglais souhaitable.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs à potentiel, désireux d'évoluer dans un secteur de pointe à vocation internationale. Référence CFR 229

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec présentations en précisant la référence au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres à MERLIN GERIN 38050 GRENOBLE CEDEX.

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Gérer notre patrimoine immobilier

Directeur Adjoint d'un G.I.E. créé à l'initiative de deux importantes sociétés du secteur tertiaire, vous animerez une équipe chargée de la gestion locative des immeubles : baux, loyers, charges, travaux, entretien...

Vous analyserez la rentabilité des immeubles en ayant toujours à l'esprit l'amélioration de la valeur du patrimoine.

Vous vous êtes spécialisé dans la gestion immobilière par une expérience acquise au sein d'une entreprise. Vous vous caractériserez par votre capacité à aller à l'essentiel des problèmes techniques (chantiers d'immeubles) vers des problèmes financiers et vous souhaitez parfaire vos compétences en matière financière.

Ce poste évolutif pourra déboucher à terme vers des responsabilités plus larges ouvertes sur la gestion financière.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lecture, C.V., photo, présentations), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6948M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom Membre de Syntec

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction de la Musique et de la Danse

Avant de recueillir l'avis d'un Directeur musical chef de l'Orchestre des Pays de Savoie et de la Danse, l'Orchestre régional de Savoie crée l'Orchestre des Pays de Savoie et recrute un directeur musical chef de l'Orchestre à compter du 1^{er} octobre 1984. L'orchestre composé de 18 musiciens (cordes) réalisera 6 programmes par saison, joués à fois chacun au moins. Le directeur musical assurera personnellement la direction de 4 programmes.

Les dossiers de candidature devront parvenir avant le 4 juin 1984, délai de rigueur, au siège de l'Entente régionale de Savoie, Hôtel du Département, 73018 Chambéry Cedex.

La candidature comprendra : un curriculum vitae, le copie des diplômes, une photographie, un projet artistique (programmes, répertoires, tournée) pour une saison, en tenant compte des nécessités régionales et pédagogiques et d'un budget prévisionnel pour 1985 d'environ 2.800.000 F.

Une copie du dossier devra être adressée à M. le Directeur de la Musique et de la Danse, 63, rue Saint-Germain, 76007 PARIS.

Les candidats sélectionnés par la commission de recrutement seront convoqués le 26 juin 1984 à Chambéry. Des renseignements complémentaires leur seront communiqués après réception du dossier.

P.-D. G. depuis 1967 d'un GROUPE DE SOCIÉTÉS

Promotion immobilière - membre FNPI. L'acquisition, la gestion et création de villages de vacances. Séjours récréatifs, banquets. Contenu sécurisé.

RECHERCHE Directeur 35-50 ans, ayant expérience administrative, gestion et création de villages de vacances. Séjours récréatifs, banquets. Contenu sécurisé.

Entre lettre manuscrite + C.V. au siège : B.P. 128, 84203 BIARRITZ CEDEX.

Organisme patronal de la région Est de Paris recherche, dans le cadre de son expansion

Directeur adjoint

chargé de la coordination des différents services du groupement.

Ce poste s'adresse à un bon généraliste, homme ou femme, âgé de 35 ans minimum, ayant une formation : Sc. Eco, Sc. Po, HEC, ESSEC ou IAE, pouvant justifier d'une bonne connaissance du droit du travail et d'une expérience d'au moins 5 ans de Secrétaire Général ou d'une fonction similaire en entreprise.

Son rôle de coordinateur et d'interface entre le délégué général et les différents services du groupement demandera au candidat sélectionné d'être autonome et responsable, ouvert sur le plan de la compréhension et de l'éthique et d'être capable de prendre des initiatives et d'être délégué les applications en les contrôlant dans les faits.

La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat et sa situation entra 200 000 et 260 000 F/an.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + photo + salaire actuel) à l'attention de Bernard G. ALLEN, sous référence REM/B11.

CABINET BOTH Département Sélection Recrutement 3 bis, Rue des Ecoles - 78400 CHATOU

DEA, Ingénieur; conseiller et former en Afrique Francophone.

Dans les secteurs de l'industrie lourde et de transport, bâtiment, TP, Agro-économie, finance et formation, bâtiment, TP, Agro-économie, finance et commerce, vous aiderez au développement industriel et à la conception de systèmes de formation professionnelle. Votre expérience dans la formation professionnelle, vos connaissances de la formation professionnelle, de l'analyse des besoins et des méthodes pédagogiques sont souhaitées pour ce poste au salaire intéressant et au statut expatrié - durée de 1 à 3 ans.

Merci de nous adresser C.V., photo et présentations sous ref. 5853 à Lévi Toumany 51, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 08, qui transmettra.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Groupe industriel international situé en Belgique offre une position intéressante de

GENERAL SALES MANAGER

Un cadre de formation supérieure (ingénieur commercial ou grande école) ayant la connaissance des marchés internationaux et l'expérience d'une direction commerciale dans un groupe industriel ou une grande société. La personne que nous recherchons sera âgée au minimum de 35 ans, aura pour mission d'animer une force de vente, de prendre en charge les négociations les plus importantes et de proposer des plans de rentabilisation du portefeuille produits clients.

Elle s'exprimera couramment en anglais et en allemand.

Merci d'envoyer votre c.v. complet sous le n° 7.142 de l'agence Havas, 13-17, bd Adolphe-Max, 1000 Bruxelles BELGIQUE. Discretion garantie.

Organisation réseau cherche

CONSULTANTS OCCASIONNELS

à pour diverses évaluations techniques

si pour consulter, à haut niveau, en stratégie R & D (commerciaux) à des pré-études de l'industrie, dans les domaines de la chimie, de la biotechnologie, des matériaux, des arts graphiques.

Entre 5 18-115161, PUBLI-CITAS, CH 1211 Genève 3.

NURSE - GOUVERNANTE

30 ans environ, jargant maternelle française, parlant anglais, pour 2 enfants 5 et 7 ans. LONDRES et campagne.

- Nourrie, logée.
- 5.000 F/mois.
- Très sérieuses références exigées.

Prière d'écrire V.L.C. 153 New Bond Street LONDRES W1.

S.I.E.I. recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE

INGENIEUR ELECTRICIEN

spécialisé dans la production et surtout la DISTRIBUTION de l'énergie électrique.

MISSION : Conseiller la direction d'une entreprise nationale.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : S.I.E.I., 5, bd Magenta, 75010 Paris

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL TEXTILE

RAPIDASE, membre de la division « Enzymes Industrielles » de GIST-BROCADES (Pays-Bas), spécialiste et leader mondial en biotechnologie, recherche un Ingénieur textile ou un Ingénieur chimiste.

En tant que membre du Département commercial, le candidat aura la responsabilité de la promotion et de la vente des enzymes Rapidase destinées au textile sur divers marchés internationaux.

Sur ces marchés il sera directement en contact avec les industries textiles et/ou avec nos agents et nos distributeurs locaux.

Au sein de Rapidase il entretiendra des contacts permanents avec ses collègues du Département Recherche à des fins d'application et d'innovation.

Plusieurs années d'expérience dans la production textile ainsi qu'une expérience et/ou une formation commerciale sont nécessaires pour l'exécution adéquate de ces tâches.

Il lui faudra impérativement parler l'Anglais - si possible l'Allemand ou l'Espagnol - et être disponible pour de fréquents déplacements.

Nous lui offrons un emploi attractif et dynamique avec un salaire lié à son expérience.

Nous étudierons avec soin toutes les candidatures, avec C.V., photo, prétentions, envoyées à :

RAPIDASE, direction du personnel, B.P. 239, 59472 SECLIN CEDEX, FRANCE.



usine de Boigny-Orléans recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES GÉNÉRALISTES, ÉLECTROMÉCANICIENS, INFORMATIENS

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience.

Dans leur spécialité, ils auront pour mission d'assurer le support technique

d'une ligne de fabrication. Ces postes peuvent évoluer vers des fonctions industrielles différentes et permettre un développement de carrière intéressant.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre de candidature et CV détaillé à Monsieur André Candeli, IBM Usine de Boigny-Orléans, 45808 Saint-Jean-de-Braye Cedex.



CREDIT AGRICOLE DE ROUEN

Pour notre Service "Contrôle Général Audit", un jeune Diplômé d'une Ecole de Commerce avec option Finance-Comptabilité ou l'équivalent, et si possible une première expérience, nous intéresseront.

Nous lui confierons après une période de formation, des missions de contrôle général et d'audit sur l'ensemble de l'activité de l'Entreprise. Ce poste est un tremplin pour des responsabilités plus importantes.

Si vous êtes curieux, vif, soucieux de voir rentabiliser vos efforts, merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. sous référence 84236 M à notre Conseil Madame Clotilde FAVEREAU



13 bis, rue Henri Monnier 75008 PARIS

AFCOREM 777

Bull Systèmes Angers (3500 personnes) pour sa Direction Technique :

INGENIEUR ANALYSTE CONFIRME

Diplômé d'une grande école d'électronique et/ou automatique, option informatique, expérimenté en programmation sur minicalculateur, vous connaissez les procédures de transmission, le mini 6, le LCP.

Après quelques années d'expérience professionnelle, vous êtes prêt à diriger une équipe d'analystes programmeurs.

Nous vous proposons d'assurer la conception, le développement et le suivi de logiciels en : commande d'équipements, gestion des données d'entrée, sortie d'équipements de test et de production, mesure informatisée de la qualité, applications graphiques.

À terme des possibilités d'évolution vous sont offertes vers des postes de chef de projet au sein de l'établissement et au sein du groupe Bull (25.000 personnes).

Ecrivez-nous : Cii Honeywell Bull Service Recrutement 331, avenue Patton 49005 ANGERS CEDEX



SPECIALISTE DES EQUIPEMENTS DE BORD ELECTRONIQUES ET ELECTROMECHANIQUES POUR L'AUTOMOBILE recherche pour son usine de CAEN

INGENIEUR DE FABRICATION

Niveau ENSAM ou équivalent, le candidat devra avoir 4 ou 5 ans d'expérience industrielle en grande série en Bureau des Méthodes ou en Fabrication.

Il devra connaître les techniques du moulage plastique de précision pour participer, entre autres, à la mise en place et au développement de nouveaux moyens utilisant ces techniques.

Adresser C.V., photo et prétentions à P. STOFATI - Recrutement des Cadres - JAEGER 2, rue Baudin - 92303 LEVALLOIS PERRET.

VILLE DE LAVAL (Mayenne)

54.000 habitants RFPN 11 pour septembre et octobre 1984

INGÉNIEUR INFORMATIEN

pour direction du service méthodes et informatique (niveau débutant). Diplôme exigé. Conditions de recrutement et avantages statutaires. Candidatures et curriculum vitae à adresser à : M. le Maire 53017 LAVAL Cedex, avant le 30 juin 1984.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Leader français en semiconducteurs aux ambitions internationales, 9 usines en France et dans le monde (U.S.A. - EXTREME-ORIENT) recherche pour son Centre d'Etudes et de Fabrication d'AIX EN PROVENCE

INGENIEUR CONTROLE PROCEDES DE FABRICATION

Dépendant du Chef de Service « Assurance Qualité » il sera responsable de :

- la définition des méthodes de contrôle et de l'exécution de celles-ci.
- l'analyse des résultats et des propositions d'actions correctives en résultant.
- la gestion d'une équipe d'une dizaine de personnes.

En liaison constante avec les responsables de production, le candidat retenu sera un homme de contact, persuasif, ayant le sens du service.

Il parlera anglais et aura de préférence une expérience du contrôle de fabrication dans le domaine des semiconducteurs.

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre d'un développement important de notre entreprise, nos objectifs sont ambitieux. Ceux que nous recréons aujourd'hui moteurs de notre croissance, auront de larges perspectives d'évolution. Nous souhaitons rencontrer des hommes ayant une solide formation et la capacité de mener des hommes. Notre politique de gestion des cadres leur permettra de progresser rapidement.

Adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée à Olivier ORSINI THOMSON SEMICONDUCTEURS - 15, rue Carnille Pelletan BP 57 - 13402 AIX EN PROVENCE Cedex.



SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'INFORMATIQUE

CHEF DE DÉPARTEMENT ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Profil : Diplômé de l'enseignement supérieur.

- Expérience d'un mois cinq ans comme chef de projet.
- Connaissance des collectivités locales.

Lieu de travail : Ville universitaire 130 km Paris.

Disponible immédiatement.

Adr. votre candidature à M. le Directeur de la SORICA, 23, rue du Jard, 51100 REIMS. Téléphone : (26) 40-50-81.

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE

recherche pour le Service Commercial d'un de ses Établissements situés en région Rhône-Alpes

UN INGÉNIEUR (ESE - IEG - AM, etc.) Export

Après une formation adaptée, il aura pour mission de promouvoir auprès de la clientèle la gamme et les produits HT sur les marchés à l'exportation.

Agé de 30 ans environ, il peut faire état d'une première expérience réussie de la vente d'équipements industriels. Ce poste peut également intéresser un ingénieur débutant particulièrement motivé.

Anglais courant exigé, deuxième langue appréciée. Disponibilité, dynamisme, esprit d'initiative et d'équipe sont les qualités requises.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions à : Le Monde, service annonces classées, réf. 7.969, 5, rue des Italiens, 75247 PARIS Cedex 09.

TIOXIDE FRANCE - CALAIS

FILIALE DE TIOXIDE GROUP PLC (GB) PREMIER PRODUCTEUR EUROPÉEN D'OXYDE DE TITANE recrute

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(débutant ou ayant quelques années d'expérience) pour animer une équipe de développement du procédé. Ce poste nécessite une formation de base en chimie et génie chimique, de solides connaissances en calcul des réacteurs et dynamique des systèmes et une bonne maîtrise des outils mathématiques et informatiques.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre C.V. manuscrit à TIOXIDE FRANCE, Direction du Personnel, B.P. 89 - 62102 CALAIS.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NORD-COTENTIN

ASSISTANT

Pour le Service Promotion Commerciale de son Port de Commerce

30 ans - DUT ou BTS commercial

Maîtrise de l'anglais - expérience commerce extérieur et maritime.

Sens des relations. - Disponibilité.

Connaissances exploitation informatique. Véhicule nécessaire.

ENVOYER C.V. + photo + prétentions sous réf. 1961, Le Monde Pub. service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



DES ATTACHÉS DE RELATIONS COMMERCIALES

- Chargés de prospecter, suivre et développer la clientèle de particuliers d'agences.

- Les candidats devront avoir une expérience commerciale de 3 ans minimum et une formation BP banque.

- Ces postes s'adressent à de jeunes professionnels, hommes de contact, dynamiques et méthodiques.

Evolution de carrière pour candidats motivés.

Adresser C.V., photo et prétentions à : C.M.S.O. Direction du Personnel rue de Piau - BP 93 16003 ANGOULÈME CEDEX

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

L'usine de BERGERAC (Dordogne) recherche

JEUNE INGÉNIEUR (ENI, AM, INSA)

Ayant si possible première expérience professionnelle en production pour poste

ORDONNANCEMENT

(pouvant évoluer vers gestion production ou fabrication produits chimiques).

Envoyer CV, photo, prétentions à SNPE BP 198 - 24108 BERGERAC

مكتبة من الامم

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

une nouvelle conception de l'informatique bancaire



THE CHASE

analystes

réf. 149/M

Ils sont affectés à un projet précis; sous l'autorité de leur chef de projet ils définissent les spécifications fonctionnelles et organisent la mise en œuvre du progiciel et ses adaptations nécessaires.

Les candidats, de formation supérieure (MAGE ou équivalent), ont plusieurs années d'expérience informatique dont 2 en analyse fonctionnelle. Ils sont ouverts et de bon contact. La connaissance de la banque est un atout.

analystes - programmeurs

réf. 150/M

Sous l'autorité du chef de projet et dans le cadre de petites équipes (4 personnes), ils participent à la mise en place du progiciel et à la réalisation des modifications et adaptations nécessaires.

De niveau minimum DUT, ils ont déjà une première expérience en programmation, dans un environnement Temps Réel; ils maîtrisent parfaitement le Cobol. La connaissance de la méthode structurée est un atout.

Les postes sont situés à Paris. Une formation approfondie progiciel et matériel est prévue. L'anglais est nécessaire.

Ecrire avec CV., prêt. et photo en précisant la réf. du poste à B. BEAUVOIR, Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Contrôle Bailey

GRUPE CGEE ALSTHOM

1ère ENTREPRISE FRANÇAISE DE SYSTEMES DE PROCESS-CONTROL recherche

**INGENIEURS
TECHNICO-COMMERCIAUX
EXPERIMENTES
PROCEDES INDUSTRIELS**

Réf. 9 CF-52

Spécialisés en Process-Control (fabricants ou sociétés d'ingénierie) bien introduits dans la clientèle utilisateurs et/ou sociétés d'ingénierie dans les domaines suivants: chimie - pétrole - pétrochimie - agro-alimentaire. Langue anglaise demandée.

**CHEFS DE PROJET
EXPERIMENTES**

Réf. 5 IA-21

Responsable de projet Process-Control Thermiciens et/ou Automaticiens. Langue anglaise demandée.

Envoyer CV et prétentions en précisant la réf. du poste choisi au Service du Personnel 5, avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX.



emplois régionaux

**Le Crédit Agricole
Mutuel de l'Oise
recrute**

**L'ADJOINT (E)
AU RESPONSABLE DU SERVICE
DES ETUDES MARKETING**

Maîtrise Sciences Eco, École Supérieure de Commerce, DESS marketing. Spécialisation marketing appréciée. Permis conduire indispensable. Lieu travail: Siège Social BEAUVAIS.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel CIRCAM Oise BP 311 - 60026 BEAUVAIS CEDEX

**VILLE DE LAVAL
(Mayenne)**

54.000 habitants
RECRUTE D'URGENCE

**ADJOINT TECHNIQUE
INFORMATICIEN**

ANALYSTE PROGRAMMEUR
SPECIALISE EN MICRO
INFORMATIQUE
(D.U.T. ou S.T.S. oblig)

Conditions de recrutement
et avantages structurelles.

Candidatures et curriculum
vite à adresser à
M. le Maire
53017 LAVAL Cedex,
avant le 30 juin 1984.

La Ville de DIEPPE
38.000 habitants
recherche
pour assurer la création
et la direction
de son service économique

UN CADRE

profil souhaité: maîtrise de
gestion ou école de commerce
ayant une expérience en entre-
prise.
Envoyer demande et curriculum
vite à: M. le Maire
de la ville de DIEPPE
Hôtel de Ville
Parc Jehan-Ango,
76200 DIEPPE.

PMI Electronique Médicale
recherche pour son usine
BORDEAUX
CHEF DE PRODUCTION
expérimenté, de 35 à 45 ans.
Anglais souhaité.
Sortie K9428 Agence Havas
33075 Bordeaux Cedex.

THOMSON-TITN

recherche

**INGENIEUR
LOGICIEL**

1 à 2 ans d'expérience.

Compétence micro-processeurs (de préférence famille INTEL) pour participer à un projet télé-informatique.

Dans un premier temps, poste basé en région parisienne, une mutation à GRENOBLE sera proposée selon souhait du candidat retenu.

Envoyer candidature avec C.V. à:
M^{me} Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS
Téléphoner (1) 909.34.44

BIMP

(Banque Industrielle et Mobilière Privée)

recherche un

**ANALYSTE
PROGRAMMEUR
CONFIRME**

- Bonne formation générale et technique.
- Connaissances Burroughs (médium system) appréciées.
- Expérience dans la banque souhaitable.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel de la B.I.M.P., 22, rue Pasquier - 75383 PARIS Cedex 08.

4, rue Massenet 75116 Paris



Ecrire en précisant la référence - Discretion absolue

**Directeur
industriel**

référence UF 460 AM

P.M.E. EN EXPANSION 200 personnes, fortement exportatrice recherche son Directeur Industriel pour lui confier la responsabilité de la production de l'ensemble de ses produits (mécanique, moyennes séries).

Rattaché au Président-Directeur Général, il assurera la gestion sur les plans technique, industriel et humain de deux unités avec pour objectif premier d'accroître les performances de l'outil de production et d'améliorer la productivité.

Homme d'analyse et de synthèse mais également technicien rigoureux et animateur, le candidat retenu sera ingénieur diplômé (AM, ENI, ENSM, INSA...) et possèdera une expérience d'au moins 5 années de direction de production ou d'ateliers (multi-produits en moyenne série) dans le domaine de la mécanique générale.

Lieu de travail: proche banlieue sud-ouest Paris.
Rémunération: 300.000 F.

**Directeur
de filiale**

référence OZ 455 AM

UN GRAND GROUPE PRIVE FRANÇAIS, leader et performant, recherche le Directeur d'une de ses filiales.

Il s'agit de diriger une unité de 200 personnes, dans un groupe pratiquant la décentralisation et la délégation de responsabilités.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école (d'ingénieurs ou de commerce) ayant 8 à 10 ans d'expérience professionnelle et ayant déjà assuré une responsabilité opérationnelle de Directeur de P.M.L. ou de Centre de Profit à caractère industriel et commercial, impliquant de solides compétences en gestion, habitude de la Direction de personnels ouvriers et compétence pour animer une petite équipe de cadres de bon niveau.

Formation aux techniques du groupe assurée.
Poste: ville centre-est.

**Ingénieur
électricien
bon potentiel**

référence KV 451 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, ayant plusieurs usines fortement automatisées, recherche un Ingénieur Electricien ayant quelques années d'expérience ou débutant (disposant de bonnes connaissances en automatisme).

Il se verra confier des responsabilités d'installation, mise au point, maintenance dans une importante usine.

Larges perspectives d'évolution de carrière pour candidat offrant goût pour la technique et qualités d'un opérationnel.

Poste: ville nord France.

**Chef
de service
marketing**

référence LW 452 AM

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, solidement implantée, secteur tertiaire, rattachée à un groupe leader, recherche son Chef de Service Marketing.

Rattaché au Directeur de la Société, il sera chargé:

- des études commerciales (analyses des marchés, des ventes, segmentation de clientèle...)
- de l'élaboration des produits et de leur promotion;
- de l'image de marque de la société, de ses communications, des relations extérieures.

Ce poste conviendrait à un candidat HEC, ESSEC, ESC, ayant environ 5 ans d'expérience marketing, ayant de solides capacités relationnelles et des qualités de rigueur associées à de l'imagination.

Larges perspectives d'évolution dans le Groupe.
Poste: grande ville ouest France.
Ordre de grandeur de rémunération: 180.000 F.

**Responsable
du service
informatique
fort potentiel**

référence VE 451 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (1500 personnes) spécialisée dans les biens d'équipements (unitaire et petites séries), recherche le Responsable de son Service Informatique.

Dans le cadre de la mise en place d'une informatique temps réel performante et en relation avec des utilisateurs de hauts niveaux, il animera l'équipe chargée:

- de concevoir et réaliser de nouveaux systèmes de gestion,
- d'adapter et mettre en œuvre des progiciels sophistiqués (en particulier gestion de production),
- d'assurer l'amélioration et la maintenance des applications existantes.

Ce poste nécessite une formation supérieure (grande école) et une bonne connaissance du milieu industriel à travers une expérience confirmée de chef de projet ou responsable d'études incluant des applications de gestion de production.

Il sera confié à un informaticien qui fera la preuve de capacités d'organisateur et d'animateur.

Poste basé à Paris avec déplacements courts très fréquents.
Rémunération: 280.000 F. +

**Jeune
ingénieur
assemblages
tests
composants
électroniques**

référence SI 456 AM

UN GROUPE DE DIMENSION MONDIALE DU SECTEUR ÉLECTRONIQUE, recherche pour l'une de ses usines en forte expansion, un Jeune Ingénieur.

Support technique et spécialiste des assemblages et tests pour les composants de radio-fréquence, il devra mener toutes les actions nécessaires visant à accroître la qualité des produits et la productivité, par exemple:

- établissement des spécifications de fabrication et choix des critères de contrôle,
- contrôle des paramètres de fonctionnement des matériels de fabrication,
- formation technique et motivation du personnel impliqué...

Associé au développement des produits nouveaux, il participera au choix des investissements.

Le candidat retenu, sera ingénieur diplômé (ENSM, INSA ou équivalent) spécialisé en sciences des matériaux (interfacés) et possèdera une première expérience dans les assemblages de semi-conducteurs.

Technicien rigoureux, homme de terrain et pédagogue, son potentiel devra lui permettre d'évoluer dans d'autres fonctions.

Lieu de travail: ville de Touraine.

**Informaticien
administrateur
de données**

référence UE 370 AM

SAF filiale AIR LIQUIDE, recherche un informaticien, intéressé par les problèmes méthodologiques, capable au sein de l'équipe système et méthodes, de jouer un rôle moteur dans l'élaboration des méthodes de structuration de données, des mesures de sécurité et dans la gestion du dictionnaire des données.

Il travaillera au sein d'un service doté de moyens importants et procédant actuellement à une réforme profonde des systèmes d'information.

Ce poste conviendrait à un candidat:

- diplômé ingénieur ou universitaire,
- ayant 2 à 3 ans d'expérience études (comme analyste ou chef de projet), connaissance BULL DPS 8 appréciées,
- témoignant de qualités de rigueur et d'organisation ainsi que d'excellentes capacités relationnelles lui permettant d'avoir un rôle de conseil, de formation et d'information auprès des équipes études.

Poste à Saint-Ouen-l'Aumône (proximité Pontoise).



4, rue Massenet 75116 Paris

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

4, rue Massenet 75116 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discretion absolue



Secrétaire général
réf. TE 459 AM

DORMEUIL GROUPE DE NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE spécialisée dans le négoce du tissu et la confection masculine, ayant des implantations en France et dans de nombreux pays étrangers recherche le **SECRETARE GENERAL DE SA HOLDING.**

Sa mission :
 • la gestion des finances de la holding (trésorerie - investissements - relations bancaires...) et le contrôle de la situation financière et des budgets des filiales ainsi que le suivi des problèmes juridiques.
 • La centralisation et le traitement des informations financières et comptables concernant les exploitations du groupe en France et à l'étranger.
 • Des missions auprès des filiales à l'étranger pour l'examen de leurs problèmes financiers et comptables.

Situation intéressante pour candidat de formation supérieure disposant d'une solide expérience de 10 ans dans le domaine financier, la gestion des entreprises et l suivi des problèmes juridiques. Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste banlieue sud de Paris Rémunération : 300.000 F.

X, TELECOM, ESE, SUP. AERO... électronicien informaticien fort potentiel
réf. IM 424 AM

VAL - METRO AUTOMATIQUE DE LILLE.

Nous recherchons, pour participer au développement des techniques d'exploitation du VAL, un **Ingénieur de haut niveau.**

Ce poste conviendrait à un candidat ayant minimum 5 ans d'expérience dans l'analyse, la conception et la mise en place de systèmes automatisés. Outre ses compétences et son goût pour les techniques avancées, il témoignera de bonnes capacités d'autonomie, de solides qualités pédagogiques et d'excellentes facilités de contact à haut niveau.

Poste à Lille.

ELECTRONIQUE SEMI-CONDUCTEURS Ingénieurs responsables marketing-produit
réf. IM 436 AM

UN DES GRANDS MONDIAUX DE L'ELECTRONIQUE renforce les structures de Marketing Produit et Application de sa Division Semi-Conducteurs et offre de très intéressantes opportunités de carrière à des **Ingénieurs d'études, de développement et d'application**, disposant d'une expérience de 3 ans mini acquise dans les domaines d'électronique de puissance et ayant commencé une évolution marketing technique ou désirant s'y orienter.

Ils auront en charge une famille de produits à l'échelon international. Leur mission :
 • étudier les marchés, participer à l'élaboration des stratégies produits en veillant à leur mise en œuvre, apporter une assistance technique aux réseaux de ventes. Ces postes conviendront à des ingénieurs grande école électrotechnique/ électronique, parlant anglais, dynamiques et motivés, capables d'évoluer et assumer les responsabilités élargies.

Postes : banlieue immédiate ouest Paris.

Ingénieur chargé de programmes
réf. IM 453 AM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ILM PARIS renforce son équipe technique dans le cadre de son développement et offre un poste intéressant et évolutif à un **Ingénieur Bâtiment ou TP.**

Rattaché au Directeur du Département Construction et Entretien, il se verra confier la responsabilité, comme maître d'ouvrage, de la réalisation de programmes : montage, conduite et suivi. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé, ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine des affaires (tant technique que commerciale). La connaissance du secteur ILM serait appréciée notamment au niveau de sa réglementation. Ses compétences conjugées à ses qualités de rigueur, son dynamisme, de bonnes capacités relationnelles, un esprit d'équipe lui ouvriront de réelles perspectives d'évolution de carrière.

UN DES PREMIERS GROUPES ÉLECTRONIQUES MONDIAUX recherche un **Chef de Projet de tout premier plan** qui sera le **Manager de réalisations ambitieuses.**

Au niveau d'une grande branche du groupe, il sera, dans un premier temps, le leader d'un projet, impliquant l'implantation de 200 à 300 terminaux dans le monde et l'utilisation d'un puissant ordinateur IBM (IMS - CICS - DL 1). Ce projet concernera le traitement de l'ensemble des applications commerciales. Ce poste conviendrait à un **très solide professionnel de l'informatique**, diplômé d'une grande école (ECP, Mines, ESE, HEC), ayant déjà exercé des responsabilités de Chef de projets importants dans un grand groupe, capable d'animer progressivement une équipe étendue et de s'affirmer devant des interlocuteurs de haut niveau.

La réussite dans cette mission lui ouvrira de larges possibilités d'évolution. Poste à Paris.

Jeunes cadres finances et gestion bon potentiel
réf. FA 436 AM

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (CA supérieur à 15 milliards), offre deux postes formatifs au sein de sa Direction Financière, à de jeunes diplômés HEC - ESSEC - ESCP - SCIENCES PO..., débutants ou ayant une première expérience.

Ils commenceront leur carrière dans le groupe en ayant des missions précises dans des domaines variés :
 • reporting : suivi des investissements, des financements, de la trésorerie des filiales
 • consolidation des tableaux de bord de gestion
 • analyses financières et études d'opérations de financement à long terme
 • études d'opérations financières : acquisitions, cessions.
 Larges perspectives d'évolution dans le groupe pour candidats de valeur.

Postes : Paris

ELECTRONIQUE Ingénieur débutant études et développement
réf. BE 457 AM

UN GRAND GROUPE MONDIAL DU SECTEUR ELECTRONIQUE, recherche pour l'une de ses usines spécialisées dans les composants de forte puissance, un **Ingénieur d'Études et de Recherche.**

En position de Chef de projet, il assurera le développement de nouvelles générations de semi-conducteurs destinés à un marché hautement professionnel. Pour ce faire, il aura la responsabilité de mener et coordonner en liaison avec l'ensemble des parties prenantes (externes et internes), tous les travaux, de la conception jusqu'à l'industrialisation de nouveaux produits. Ingénieur diplômé (ECL, ESE, ENSEIT, DOCTEUR - INGENIEUR...) formé à l'électronique de puissance et la physique des matériaux, il aura un minimum de connaissances en électrotechnique. Anglais nécessaire. Évolution prévue dans le groupe.

Lieu de travail : ville de Tournai.



Afin de les associer au développement et à la production de matériels sophistiqués faisant appel à des technologies de pointe

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

recherche

Ingénieurs GRANDES ÉCOLES

AVANT une **EXPIÉRIENCE de L'ÉLECTRONIQUE MILITAIRE ou PROFESSIONNELLE**

Les postes offerts concernent des domaines aussi divers que :

- la **CONCEPTION et la FABRICATION ASSISTÉES par ORDINATEUR**
- la **MICROÉLECTRONIQUE**
- les **MÉTHODES MODERNES de GESTION de PRODUCTION.**

Ils conviendront à des candidats possédant un esprit ouvert permettant une approche logique, rigoureuse mais concrète des problèmes, pouvant faire preuve d'initiative et d'autonomie, et désireux de mettre en valeur leurs qualités de synthèse et d'animation grâce à un nombre contacts qu'ils auront avec l'ensemble des Services Techniques de l'Entreprise. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2848 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.



Société de produits de luxe - Nous réalisons un CA. de plus de 400 M avec un effectif de 1000 personnes et nous jouissons d'une réelle autonomie malgré notre appartenance à un puissant groupe international. Notre direction financière, basée à Paris, souhaite compléter sa structure en offrant à un jeune cadre, femme ou homme, le poste de

RESPONSABLE COMPTABILITÉ CENTRALE ET TRÉSORERIE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Sc. Eco ou ESQ) et vous avez complété votre formation comptable avec l'obtention du DECS. Vous avez cinq ans de vie professionnelle qui vous ont permis de diriger une équipe et vous possédez un anglais suffisant pour travailler dans une société aux implications internationales. Sous l'autorité de l'adjoint du directeur financier, vous dirigerez le service de comptabilité centrale et trésorerie (10 personnes) qui assure l'ensemble des tâches tant en comptabilité française qu'américaine. Vous serez directement impliqué dans la gestion de trésorerie, dans la production des bilans et CE, dans les déclarations sociales et fiscales. En plus d'un enrichissement de carrière, vous acquerez dans ce contexte une expérience internationale (relations avec la maison-mère, les filiales...).

Ecrire sous réf. 5800 M



Région Rouen - Nous sommes, Hercules France, filiale d'un très important groupe industriel spécialisé dans la production de produits chimiques destinés à des industries très diverses. Les investissements réalisés à notre principale usine près de Rouen permettent de doubler notre production de CMC dès septembre 1984 (20000 T) : ceci nous incite à renforcer notre équipe de développement "procédés et applications" et à rechercher un nouvel

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT assistance technique en clientèle

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école de chimie et vous pratiquez avec aisance la langue anglaise. Vous êtes à même, après quelques années de vie industrielle, de faire la preuve d'expériences réussies. Vous avez appris à raisonner en termes industriels et vous êtes déjà orienté, après quelques années en laboratoire, en recherche et/ou en développement, vers une fonction plus en contact avec l'extérieur et les clients qui a développé votre goût et vos aptitudes à résoudre des problèmes techniques. Vous aurez, au sein de notre équipe "développement des procédés et applications", la responsabilité de l'assistance en clientèle pour les applications industrielles qui vous seront confiées tant en France qu'en Europe... c'est-à-dire que vous serez une personne de liaison entre l'usine et les clients. Vous êtes bien sûr disponible pour vous déplacer. A terme, vous trouverez dans ce contexte les possibilités de développement de carrière.

Ecrire sous réf. 5799 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeur en précisant la référence : il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTec

Adapter et créer des produits pour le marché industriel international.

Nous sommes un Important Groupe Chimique International leader mondial dans une large gamme de produits techniques utilisés dans tous les secteurs industriels, notre développement nous conduit à rechercher un :

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT débutant ou 1ère expérience

Diplômé d'une grande école d'ingénieur (option Mécanique), avec éventuellement une formation commerciale complémentaire, vous intervenerez en tant que Responsable d'un secteur industriel en France et à l'Étranger.

A ce titre vous analyserez, avec les utilisateurs finaux, les besoins à grande capacité de croissance. Vous participerez à la mise au point des produits nouveaux et assurerez la coordination des développements et des transferts entre pays, avec le soutien du réseau commercial. A votre forte personnalité, à votre fort potentiel, à votre aptitude éprouvée au travail d'équipe et à la négociation, vous ajoutez une réelle capacité d'innovation et un goût prononcé pour le technique.

Bien sûr vous prouvez une pratique courante de la langue anglaise et des connaissances en allemand seraient un atout.

Pour ce poste basé à Paris avec des déplacements de courte durée, merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 94596 à CONTEXTE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

Jeune cadre de trésorerie

avec une première expérience opérations Francs et Devises

Pour l'important groupe financier privé que nous sommes, le Service Trésorerie constitue une petite équipe ; celle-ci est responsable de très importants volumes financiers liés aux opérations en Francs et Devises sur les marchés nationaux et internationaux.

Nous souhaitons nous adjoindre un jeune cadre de formation IEP, ESSEC, DESSE... options finance ou banque, qui après 1 ou 2 ans d'expérience dans le service financier d'une grande entreprise aura acquis de bonnes bases pratiques des mécanismes monétaires et boursiers.

Nous offrons un réel élargissement de responsabilités et un cadre de travail à dimension humaine.

Anglais courant indispensable.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 1654 M à

SOURCE1

16 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris, qui transmettra

هتدا من الاميل

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE FRANÇAISE

Connaissant un développement rapide grâce au lancement de nouveaux produits et à une restructuration interne dynamique, recherche :

TRESORIER francs et devises pour le Siège de Paris

Ce poste sera confié à un spécialiste des interventions sur les marchés financiers (monétaire, hypothécaire, obligataire) ayant une très grande expérience des montages financiers pour une clientèle institutionnelle et une parfaite maîtrise des arbitrages et des refinancements. Le candidat retenu, âgé de 30 à 35 ans, aura une formation supérieure et quelques années de pratique dans un service financier de banque. La rémunération pourra atteindre un niveau très élevé pour un spécialiste confirmé, car elle sera, en partie, liée aux performances.

(Réf. 2109 M)

CONSEIL EN PLACEMENTS

pour une de ses filiales

dont l'activité est la diffusion d'une gamme complète de produits de placements sur le plan international. Ce poste sera confié à une personnalité sachant provoquer et entretenir des contacts aux niveaux les plus élevés. Chargé de promouvoir et de présenter des produits performants auprès d'institutionnels et d'organismes, le candidat retenu aura une formation supérieure et acceptera des déplacements en province de courte durée. Une expérience confirmée et d'excellentes références dans le domaine envisagé seront exigées. Rémunération élevée, en partie liée aux résultats obtenus.

(Réf. 2112 M)

ADJOINT D'EXPLOITATION

pour sa principale agence de Paris

Ayant pour mission de superviser les exploitants, le titulaire du poste sera responsable du suivi des risques, du suivi quotidien des comptes et de l'animation commerciale d'une petite équipe de spécialistes techniquement bien rodés. De formation supérieure, technique ou commerciale, âgé d'environ 30 ans, le candidat retenu aura une expérience bancaire confirmée. La rémunération sera d'un niveau très intéressant et si le titulaire sait faire preuve d'autorité et de dynamisme, il pourra rapidement accéder à la direction d'une agence.

(Réf. 2113 M)

ATTACHE CLIENTELE PARTICULIERE

pour l'agence centrale de Paris

Apte à diagnostiquer les possibilités actuelles et à promouvoir des produits nouveaux, le titulaire du poste sera chargé de développer et de gérer un portefeuille de clientèle particulière. Il traitera soit avec des particuliers, soit avec des responsables d'entreprises et entretiendra des contacts à haut niveau. De formation commerciale, le candidat retenu, âgé d'environ 30 ans, aura une expérience acquise dans une compagnie d'assurances ou, de préférence, dans une banque. Rémunération très motivante et très bonnes perspectives d'avenir.

(Réf. 2114 M)

Pour chacun de ces postes, adresser un curriculum vitae (en spécifiant la référence) à Bernard Mangou, à Paris.

17, rue de la Rochefoucauld 75009 PARIS. Tél. 878.52.02.
206, rue Vendôme 69003 LYON. Tél. (7) 869.08.33.

SEARCH

Commercial haut niveau produits financiers

Dans l'un de ses secteurs en plein développement, la Compagnie Bancaire vous offre une opportunité. Venez rejoindre l'équipe commerciale d'une des sociétés du Groupe, spécialisée dans les produits d'épargne et classée parmi les premières de sa catégorie.

Au sein du département Entreprises, vous aurez à promouvoir auprès d'une clientèle de grands courtiers, de dirigeants d'entreprises et de groupes professionnels, une ligne de produits et de services financiers tournée vers l'épargne et la retraite.

Pour exercer votre activité, vous disposerez d'une grande autonomie d'action qui vous conduira notamment, à définir pour chacun de vos clients une démarche commerciale appropriée. Vous bénéficierez par ailleurs d'une assistance technique et financière fournie par une équipe hautement spécialisée s'appuyant sur des outils informatiques très performants.

Si vous possédez une forte culture générale sanctionnée de préférence par un diplôme d'une grande école (HEC, ESSEC...), une aptitude à la négociation à haut niveau, l'art de convaincre et une expérience réussie de quelques années dans la promotion de services, vous êtes le candidat que nous recherchons.

Tant dans la société que dans le groupe, ce poste peut déboucher vers de larges possibilités d'évolution.

Si vous êtes intéressé, adressez votre lettre accompagnant votre dossier de candidature sous réf. 161P à Michèle CHIRON,

Service Orientation Recrutement - 5 avenue Kléber - 75116 Paris.

compagnie bancaire

Une solide formation statistique, une première expérience marketing.

Prenez la responsabilité de notre service études et prospective.

Vous avez une formation grande école et/ou D.E.A. et une première expérience de 3 à 4 ans des études de marché qui vous a permis d'apprendre à concevoir, réaliser et piloter des études.

Dans le cadre d'une des plus importantes sociétés du Groupe, spécialisée dans le financement de l'immobilier, nous vous proposons de prendre en charge les études portant sur :

- les comportements et attentes des clients,
- l'évolution des marchés,
- le suivi de la concurrence,
- la collecte, l'analyse et la diffusion des informations économiques.

A terme, si vous le souhaitez, vous pourrez évoluer à travers des fonctions ouvertes et diversifiées, vers des responsabilités d'encadrement de haut niveau.

Si votre formation et votre expérience correspondent bien à ce que nous recherchons, adressez votre curriculum vitae, sous référence SG 491, Service Orientation Recrutement Compagnie Bancaire 5, avenue Kléber 75116 Paris.

compagnie bancaire

• UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVM • SIS



En tant que fabricant de châssis de portes et fenêtres en bois, la S.A. ENGELS est très dynamique et représentative. Longévité, étanchéité et imperméabilité, économie d'énergie, isolation des vitres et esthétique sont réunies ici dans des produits de haute qualité.

A la demande de cette société nous cherchons :

*** PLUSIEURS REPRESENTANTS (M/F)**
pour les départements 76, 60, 02, 08, Paris et les différents secteurs Ile-de-France, les candidats faisant preuve d'enthousiasme, de dynamisme et d'initiative. Vous vendrez aux constructeurs, aux rénovateurs, aux entrepreneurs et aux menuisiers. Promotionnellement, vous rendrez également visite aux architectes. Dans vos démarches, vous bénéficiez du support de la publicité, de foires et du service commercial interne. La vente exige cependant la connaissance de l'intérêt des problèmes inhérents à la construction et un engagement personnel élevé. Un bon salaire (fixe + commission importante) est directement lié.

*** UN/UNE EMPLOYÉ(E) COMMERCIAL(E)**
de 25 ans minimum, qui sera responsable du téléphone, de l'accueil et de la vente dans notre futur établissement à Paris. Rémunération fixe + commission intéressante sur les ventes réalisées. Env. votre cand. écrite à l'attention de M. H. STEVERLINCK, à l'adresse suivante : ENGELS FRANCE, Z.I. de la Pilaterie, rue du Centre, 59290 WASQUEHAL. Les interviews se dérouleront cependant à Paris.

Importante Société Internationale (Presse - Édition)

Recherche pour son service Études

STATISTICIEN (NE)

maîtrise, DESS économétrie ou analyse de données, anglais courant.

FONCTION:
• aide à la décision Marketing,
• développement de nouveaux projets.

Lieu de travail : proche banlieue sud Paris.
Écrire sous réf. 34856 HAVAS CONTACT
1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.

PARIS TRADUCTEUR FRANCAIS ANGLAIS

Société Française d'Ingénieurs Conseils recherche pour son service Traduction Technique situé à Paris un traducteur Français Anglais de langue maternelle anglaise.

Connaissance de la dactylographie vivement souhaitée. Écrire sous référence 5053 à ISOC carrières 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

Société recherche

Chef du Service Production et Fabrication de semences (céréales et maïs)

En liaison étroite avec le Commercial et la Recherche, il aura la responsabilité complète de l'outil de production agronomique et industriel.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur (AM, Agro, Agri, ENSIAA...) ayant une solide expérience industrielle acquise de préférence dans le secteur Semences. Il devra posséder une bonne maîtrise des techniques de gestion industrielles (prix de revient, stocks, contrôle qualité...)

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous référence 144 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



CHEF DE PRODUIT DIVERSIFICATION

pour marché grande consommation non-alimentaire

Nous sommes une société française en région parisienne, fabriquant et distribuant des produits de grande consommation largement diffusés à l'exportation (C.A. consolidé : environ 1 milliard de F).

HEC, ESSEC, ESCP, vous êtes parfaitement bilingue français-anglais, avec au moins deux ans d'expérience dans une fonction semblable pour un produit de grande consommation, et vous avez une bonne connaissance des circuits G.M.S. et traditionnels.

Placé sous l'autorité du DIRECTEUR DEVELOPPEMENT nous souhaitons vous confier la prise en charge de plusieurs produits de diversification complémentaires de nos produits principaux et surtout la recherche et le lancement de nouveaux produits destinés à représenter un C.A. significatif.

Envoyer C.V., manuscrit, photo et présentations sous réf. 94466 à CONTEXTE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES :**TOUTE L'AVENTURE****DE L'ÉLECTRONIQUE THOMSON**

Nous sommes aujourd'hui, à l'extrême pointe de la technologie, nous voulons encore innover, produire mieux, accroître notre pénétration sur les marchés nationaux et internationaux, augmenter nos profits. La qualité de nos ressources humaines est notre investissement le plus précieux. Votre créativité, la richesse de votre personnalité sont les premières composantes de notre réussite commune. Avec vous, nous nous attacherons à les développer pour innover, réaliser, progresser.

**AVEC LE GROUPE THOMSON,
ORGANISÉ EN BRANCHES DÉCENTRALISÉES,
DÉCLINEZ TOUTE L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE.**

GRAND PUBLIC**Porter l'électronique au cœur de la vie quotidienne.**

Nous avons introduit l'électronique dans l'électroménager, mis l'ordinateur à portée des familles, aujourd'hui nos ingénieurs travaillent sur le téléviseur numérique...

Relever un défi mondial.

2^e en Europe pour l'électronique Grand Public, 60% du CA à l'étranger. Notre objectif : inventer encore plus, pour conquérir de nouveaux marchés. Votre objectif : accéder rapidement aux postes de responsabilités.

ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

Organisez l'électronique pour repousser les limites de la perception.

Avec une position de leader européen et 1^{er} exportateur mondial en électronique professionnelle, nous équipons les avions les plus performants et la majorité des aéroports mondiaux, nos radars sont les plus vendus au monde.

Inventer de nouvelles combinaisons, au carrefour de nombreuses technologies.

Vous pouvez créer des systèmes combinant dans des architectures complexes, les derniers accomplissements de l'électronique, de l'informatique, de l'optique, au sein d'équipes pluridisciplinaires. Avec de véritables moyens (25% du CA en R & D).

ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX**Mettez l'électronique au service de la santé.**

Nous sommes un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale, secteur stratégique et en complète mutation. Nos premiers appareils à résonance magnétique (RMN) sont déjà opérationnels. Ils ont été mis au point par une jeune équipe d'ingénieurs de moins de 30 ans, qui a pu bénéficier de toute la synergie du Groupe.

Multiplier les passerelles entre technologies et les rapprocher du marché.

Ingénieurs à forte capacité de synthèse, intégrer des techniques de pointe (traitement de l'image, calcul en temps réel...) dans un contexte de rentabilité industrielle, voilà votre challenge. À vous, professionnels de la vente, revient le challenge de mieux cerner le marché mondial et conseiller les décideurs.

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES**Créer les supports de tout développement électronique, à la base de la 3^e révolution industrielle.**

Nous nous affirmons dans le secteur stratégique des composants dont la croissance est explosive : 30 à 40% de progression par an. Plus de 40% du CA à l'exportation avec des filiales sur les marchés porteurs des USA et de l'Extrême-Orient.

Réussir la prochaine étape.

Nos Ingénieurs de Recherche travaillent sur les composants à l'Arséniure de Gallium. Avec les moyens (20% du CA en R & D) et la stimulation d'une collaboration étroite entre les créateurs et les utilisateurs de composants. Forts de notre réussite technologique, vous pourrez pleinement vous investir dans nos équipes industrielles et commerciales pour concrétiser nos ambitions internationales.

INDUSTRIES & INGÉNIERIE**Faites bénéficier nos industries et nos clients de notre savoir-faire électronique et technologique.**

Intervenant dans des secteurs très variés au sein d'unités autonomes, vous pourrez adapter l'électronique et notre savoir-faire technologique à des secteurs diversifiés.

Entreprendre sur des chantiers mondiaux.

Notre ingénierie réalise 70% de son CA à l'Exportation.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, INGÉNIEURS, COMMERCIAUX, GESTIONNAIRES, DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS, Ensemble, nous nous attacherons à développer votre potentiel pour anticiper l'aventure de l'électronique.



GROUPE THOMSON

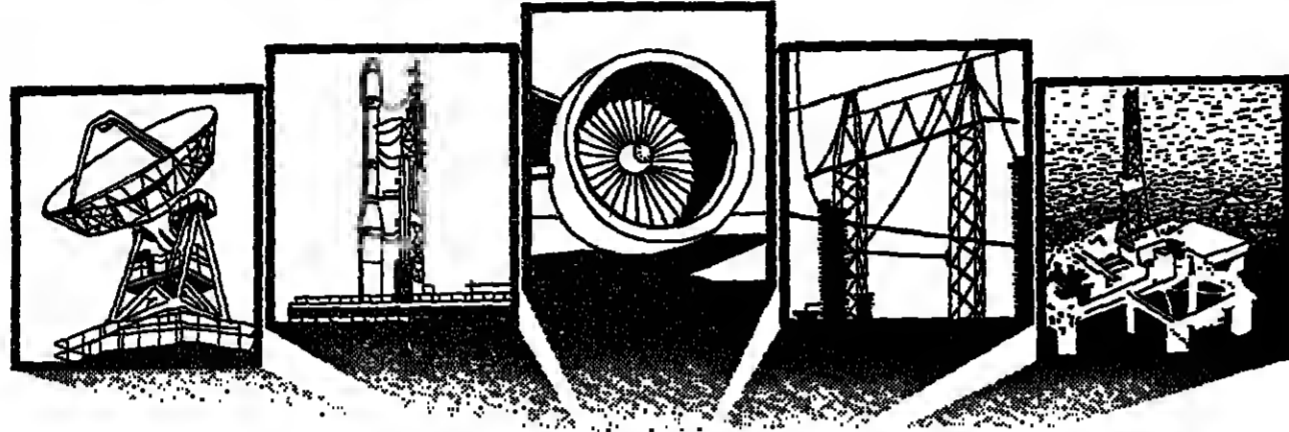
DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
173, boulevard Haussmann 75003 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



Les carrières à choix multiples : le choix RAYCHEM

Votre engagement consistera à prendre votre dimension vraie. Par étapes successives, vous inventerez votre carrière au travers de fonctions et de secteurs différents. Raychem vous y aidera.

Raychem est une société internationale d'origine américaine, présente dans 73 pays, qui génère une croissance annuelle moyenne de 25%. Nous disposons de 2 000 brevets déposés et avons créé 200 produits nouveaux en 1983. Notre technologie de pointe dans le domaine des polymères conducteurs, des plastiques thermotrans-

formables et des métaux à mémoire apporte des solutions originales dans des secteurs tels que l'aéronautique, l'offshore, l'énergie, la chimie, la pétrochimie, la construction, les équipements médicaux, les télécommunications.

Les hommes et les femmes que nous recherchons sont des ingénieurs, de véritables entrepreneurs, curieux et enthousiastes. Nous leur donnerons les moyens de leurs ambitions : aujourd'hui conseiller ou chercher, demain exploiter ou gérer.

Si ce message répond à votre attente, envoyez votre CV, à RAYCHEM, Direction du Personnel, BP 738, 95004 Cergy-Pontoise Cédex.

Raychem

Conseiller :

- Ingénieur Sup'Elec ou équivalent. Bonnes bases en anglais.
- Marchés : EDF, fabricants de machines tournantes, cellules et transformateurs.
- 4 ans d'expérience environ.
- Ingénieur généraliste (AM, INSA, ESME...). Bonnes bases en anglais.
- Marchés : Electronique civil, militaire et aéronautique.
- 4 ans d'expérience environ.

Raychem

Exploiter :

- Ingénieurs généralistes, bilingues anglais.
- Chef de produit européen
- Etudes et projets.
- Ingénieurs généralistes/électricité.
- Coordination technique, bilingue anglais.
- Assistance technique aux ventes.

Raychem

Chercher :

- Ingénieur électricité Sup'Elec ou équivalent. Bilingue anglais.
- Domaine : télécommunications.
- Ingénieur métallurgiste, docteur ou 3^e cycle.
- Domaine : métaux à mémoire.

Raychem

Gérer :

- Analystes-programmeurs. Formation DUT.
- Bilingues anglais.
- 3 ans d'expérience environ.
- Connaissances COBOL, IDMS.

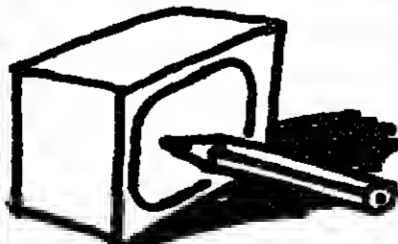
Raychem

Pour un ingénieur du marketing industriel au management

Une Société Internationale spécialisée en Mesure-Contrôle crée pour son département PLASTIQUE (CA 150 MF) le poste de

RESPONSABLE MARKETING

Directement rattaché à la Direction Générale, il prend en charge l'étude complète du plan commercial et industriel pour des produits de haute technicité à base de plastique : thermoplastique, thermodurcissable, polyester, etc... Les candidats ont une formation supérieure (X, Centrale, Arts et Métiers...) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine d'activité. Ils possèdent une capacité prononcée pour la collecte, la mise en forme et l'analyse des données chiffrées. Ils sont efficaces dans les contacts, cunieux, et particulièrement créatifs. Le poste, qui exige des talents complets, doit évoluer vers le management. Lieu de travail : Région Parisienne. Il faut connaître parfaitement l'anglais, l'allemand si possible. Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie, sous référence 94569 à CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Participez avec nous à l'aventure de la micro-informatique

Filiale d'un groupe international, nous sommes spécialisés dans l'édition de logiciels pour micro-ordinateurs familiaux et professionnels. Notre ambition est de devenir leader sur ce marché en pleine croissance.

Nous recherchons notre futur

CHEF DES VENTES

Jeune diplômé d'une grande école commerciale, vous possédez une première expérience de la vente de produits de grande diffusion, éventuellement dans le domaine de l'électronique ou de l'informatique. Vous serez chargé de présenter et vendre notre gamme de logiciels aux circuits intéressés (grande distribution, constructeurs, SSCI, boutiques...).

Poste évolutif. Lieu de travail : PORTE DE BAGNOLET.

Adressez votre CV avec photo et rémunération souhaitée à : Mme LUTZ, ANSWARE DIFFUSION, Tour Galliéni 2, 36 avenue Galliéni-93170 BAGNOLET.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT QUARTIER DÉFENSE recherche

AUDITEUR INTERNE

30 ans minimum pour contrôle successales FRANCE Expérience d'un poste similaire indispensable.

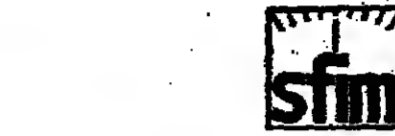
Adressez C.V. et prétentions sous n° 21.684, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française 23,27, avenue de Haubert 75116 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION A FORTE VOCATION A L'EXPORT recherche son

COMPTABLE

Profil : Française ou Française, 30 ans exp. acquises 3 à 5 ans. Niveau : B.T.S. ou D.E.C.S. comptable. Connaissances de la micro-informatique pour applications de gestion, tableaux de bord / Télégraphie.

Salaire annuel proposé 87.500 F (départ) T6, pour R.-V. 074-69-69. Emploi à pourvoir rapidement (intéressement de société).



SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche

ingénieur logiciel

POSITION III A (réf. 234)

pour responsabilité équipe d'ingénieurs logiciels temps réel (10 à 15 personnes).

Domaine d'activités : essais, mesures, enregistrement, destinés à l'aéronautique. Bonnes connaissances des mini-ordinateurs (Digital, Mitra, etc...) et des microprocesseurs (Motorola, Intel, etc...).

ingénieur qualité logiciel

CONFIRMÉ (réf. 428)

pour contrôle logiciel études.

Une expérience industrielle minimum de 5 ans est indispensable. Le candidat doit être intéressé par la méthodologie et la qualité logiciel.

ingénieurs logiciels

TEMPS REEL (réf. 753)

pour applications sur microprocesseurs. Débutants ou première expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions (en indiquant la référence du poste) à Direction des Affaires Sociales - B. P. 74 91301 MASSY Cedex

Publicités Réunies

Responsable d'Etudes HF Ameublement

De formation supérieure avec de bonnes connaissances en techniques d'études de marché et statistiques, vous avez une première expérience d'environ 3 ans en qualité de Chef de Produit ou de Chargé d'Etudes. Vous souhaitez développer votre professionnalisme marketing, et travaillant en profondeur pour l'ensemble d'une profession.

Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, rejoindre l'Institut de Promotion et d'Etudes

de l'Ameublement. Créé en 1978, l'Institut : - favorise l'extension de l'usage du marketing dans la profession, - organise la promotion collective de l'ameublement, - harmonise les relations entre producteurs et distributeurs.

Rattaché au Directeur et en liaison étroite avec son adjoint, vous aurez la responsabilité de l'analyse, de l'interprétation et de la mise en forme des informations recueillies dans le cadre des travaux de l'Institut, en relation avec des sociétés d'études de haut niveau. Vous les adapterez à une large utilisation par la profession, contribuerez à leur diffusion en participant aux contacts entre l'I.P.E.A. et les professionnels.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence 5207 M à notre Conseil.



EQUIPOS ET ENTREPRISES 11 bis rue Portalis 75008 PARIS

JURISTE DE BANQUE

En tant qu'importante Banque nationalisée, les opérations de recouvrement doivent être gérées avec le plus grand soin.

Votre aptitude à donner des avis juridiques sur les problèmes concernant également l'ensemble de l'activité de l'établissement sera très appréciée.

Une expérience équivalente de 3 à 4 ans est indispensable pour ce poste actuellement situé à Paris et à terme, éventuellement à Marseille.

Sans tarder, adressez votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris, en rappelant la réf. 49505. Une totale discrétion est garantie.

Société d'ingénierie, filiale d'un groupe industriel de dimension internationale recherche

proche banlieue OUEST :

INGENIEUR THERMICIEN EXPERIMENTE

PROFIL :

- Ingénieur diplômé I.D.N., CENTRALE, AM, ENSPM, ou toute autre grande école ayant une section thermique.
- Autorité technique indiscutable acquise par une dizaine d'années d'expérience dans l'industrie et en bureau d'études. Expérience en Gestion Technique Centralisée appréciée.
- Capable de travailler en anglais.

MISSION :

- Réaliser des études thermiques et énergétiques,
- participer aux contacts commerciaux, établir des propositions,
- assurer des missions d'expertises,
- animer des équipes pluridisciplinaires.

Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions s / réf. 11555 à PIERRE LIGHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

RENAULT
Entreprises Industrielles

recherche pour sa nouvelle
Filiale d'Affichage Electronique (L.C.D.)

**des INGÉNIEURS
et des
TECHNICIENS SUPÉRIEURS**

- Pour son Département **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**
- Technologues couches minces et épaisses, physiciens, chimistes, opto-electroniciens
2 à 5 ans d'expérience L.C.D. souhaités.
- Pour son activité **"SYSTÈMES D'AFFICHAGE"**
- Electroniciens, micro-electroniciens, electro-mécaniciens, spécialistes pièces plastique.
2 à 5 ans d'expérience BE, méthode, atelier proto, CAO souhaités.
- Pour son département de **PRODUCTION**
- Ingénieurs de fabrication, contrôleurs qualité, techniciens de maintenance sur équipements automatisés
2 à 5 ans d'expérience de production L.C.D. ou semi-conducteur appréciés.

Anglais souhaité ou indispensable suivant les postes.

Adresser : lettre et CV à Renault Entreprises Industrielles Scc 0706
48-49, Quai le Gallo - 92109 Boulogne-Billancourt

**Ingénieur Haut Niveau
Développement Technique**

La Société **ÉVIAN** (2 usines, 1400 personnes) recherche l'initiateur de son développement technologique. Rattaché au Directeur Technique il animera le service Études et Réalisations Industrielles et gèrera 50 MF d'investissements. Il concevra de nouveaux matériels de fabrication d'emballages (PVC, PET, carton...), d'emballage ou de manutention, en négociera les conditions d'achat, et réalisera l'implantation en usine. Son champ d'intervention sera très large : matières plastiques, bâtiment, mécanique, électricité, thermique, fluides, électronique, informatique de process.

Homme de conviction au plan technique, ce sera aussi un homme de contact et de dialogue avec les utilisateurs. Ces responsabilités très importantes seront confiées à un Ingénieur X, Centrale, Supélec... ayant tenu avec succès des postes opérationnels significatifs en usine ou ayant animé un gros bureau d'études. Ses déplacements en France et à l'étranger seront nombreux et il devra de ce fait maîtriser l'Anglais et si possible l'Allemand.

La réussite à ce poste lui permettra d'évoluer ensuite vers des fonctions de Direction d'Usine ou de Direction Technique.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B 15 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Tibérius - 75381 Paris Cedex 08.

Chef de Production

PANZANI-MILLIAT FRÈRES (1600 personnes, 6 usines) poursuit activement sa croissance sur tous ses marchés : pâtes, raviolis, plats cuisinés, queoelles... Certaines usines sont de ce fait engagées dans des programmes d'investissement importants (extension de capacité et modernisation des process ou des lignes de production).

C'est dans l'une d'elles que nous souhaitons intégrer un Ingénieur Aliméotaire qui prendra totalement en charge une équipe de fabrication de 120 personnes.

Dépendant du Directeur de l'usine, il exercera les responsabilités classiques de la fonction : animation et organisation de son équipe, respect des objectifs de quantité et de qualité... En outre, l'un de ses soucis majeurs sera de préparer ses collaborateurs aux mutations technologiques devant affecter l'outil de production.

C'est pourquoi ce poste sera confié à un cadre ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans en production et qui alliera à son savoir-faire technique des qualités d'animation reconnues.

Sa réussite dans cette fonction lui permettra ensuite de saisir des opportunités d'évolution offertes par la Société ou par le Groupe BSN.

Le poste est situé à Pouilly-s/Serre, près de Laon (02).



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B 16 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Tibérius - 75381 Paris Cedex 08.

Fiscaliste

Vous êtes HEC, ESSEC, Sup de Co... et vous pratiquez la fiscalité depuis au moins 3 ans dans une société ou au sein d'un cabinet juridique et fiscal.

Vous souhaitez élargir votre expérience en vous ouvrant à l'ensemble des problèmes fiscaux d'un Groupe important. C'est l'opportunité que BSN vous propose de saisir au sein de sa Direction Générale des Affaires Financières.

En tant qu'adjoint du Directeur Fiscal du Groupe, vous interviendrez sur des questions couvrant l'ensemble du champ fiscal. Vous conseillerez les sociétés du Groupe, en fonction des problèmes soulevés par l'actualité fiscale ou des demandes qui vous seront faites. Vous traiterez également de fiscalité internationale.

Votre compétence et la qualité de vos interventions vous assureront rapidement une large autonomie, et faciliteront à terme votre évolution au sein du Groupe.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. B 13 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Tibérius - 75381 Paris Cedex 08.

"La chimie gourmande"

Et en Charente ! Ce délicieux coin de France évoque déjà pour vous la qualité et le bonheur de vivre. A vous d'y contribuer en prenant la responsabilité du contrôle qualité et du labo d'une petite société, première sur son marché. Votre approche scientifique et vos analyses ajoutent au savoir-faire de vos collègues de la fabrication. Avec eux, vous vivez de façon intense la saison puis, viennent les mois de maturation et de préparation des nouveaux produits ou la mise en place des nouveaux procédés.

Votre volonté d'implantation en province se concilie avec votre ambition. Ingénieur chimiste spécialisé «sucre», tout juste dégagé du service national ou fort d'une première expérience dans la confiserie, pâtisserie, raffinerie de sucre, nous sommes prêts à vous accueillir si vous avez la maturité d'un vrai responsable et le potentiel d'un futur dirigeant. Merci d'écrire votre lettre aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 168 451M.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTHEC

**SOCIÉTÉ NATIONALE
DES POUDRES ET EXPLOSIFS**
recrute pour
son CENTRE DE RECHERCHES
DU BOUCHET (Essonne)

Ingénieur

Dépendant du Chef de Groupe Sécurité, il sera chargé de développer des méthodes en matière de sûreté de fonctionnement des installations et de suivre leur application dans la société.

Le poste implique une bonne disponibilité, et le goût des relations.

Le candidat retenu aura un esprit méthodique et une expérience industrielle de 2 ou 3 ans. Les dossiers de débutants seront néanmoins examinés.

Ecrire avec photo, CV et prêt à SNPE
Centre de Recherche du Bouchet
91710 VERT LE PETIT.

Société d'études et de documentation tech. pour son département rédaction

INGÉNIEURS ou ASSIMILÉS et TECHNICIENS
de niveau BTS-DUT de formation électromécanique, électrotechnique, méca, marine.

Envoyer C.V. au
55, rue Bercy-Molot,
94280 GENTILLY.

**SOCIÉTÉ RÉALISATION
ORDINATEURS INDUSTRIELS
EN PLEIN ÉXPANSION**
recherche

UN INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE ou ÉQUIVALENT
2 à 3 ans d'expérience confirmée en programmation assembleur langage réel.

Bonnes connaissances HARDWARE exigées.

Le candidat assurera la direction de projets de conception d'ordinateurs pour automatiser.

UN TECHNICO-CIAL

Bien introduit milieu industriel.

Adresser C.V. et prétentions à
G.M.I., Usine,
204, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

**GROUPE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**
(2 000 personnes - 60 filiales)
recherche

**AUDITEURS
INTERNES**

Vous effectuerez des missions de contrôle des procédures, de vérification des comptes, de conseil et d'assistance auprès des filiales notamment en matière juridique et fiscale.

Vous êtes titulaire du D.E.C.S. complet (minimum) et pouvez justifier d'une expérience approfondie en entreprise ou en cabinet.

Vous avez le goût des déplacements.

Adresser C.V. (préciser rémunération actuelle) s / réf. 7593 à
PIERRE LICHOU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

AEROPORT DE PARIS

recherche pour
ORLY

**INGÉNIEUR
DIPLOME
EN ELECTRONIQUE
OU
EN TELECOMMUNICATIONS**

Chargé d'études et de suivi de réalisations dans le domaine des équipements et systèmes d'aide ou de contrôle de la navigation aérienne.

Pourra participer à des projets nécessitant des déplacements de courte ou de moyenne durée à l'étranger.

• Anglais courant.

Adresser lettre et CV à Monsieur MARTIN
291 boulevard Raspail - 75014 PARIS
Téléphone : 320.15.00

**Négociation financière,
terrain propice
aux jeunes talents**

Chez HP France - 2,5 milliards de francs de CA - 2500 collaborateurs et partenaires, animant notre développement fondé sur une priorité : la satisfaction du client. Pivotal de cet objectif, notre support commercial pour lequel nous recherchons un :

Analyste de crédit et de recouvrement

Votre intérêt pour le domaine financier ainsi que votre goût pour les contacts commerciaux vous permettront de prendre en main au sein d'une petite équipe : la responsabilité complète de la gestion d'un portefeuille clients, l'analyse des risques potentiels et les fonctions de solutions optimales.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP...), vous êtes débutant ou avez déjà une première expérience de l'analyse de crédit.

Ce poste clé, constitue un mode d'intégration propice à votre évolution dans un environnement particulièrement stimulant.

La maîtrise de l'anglais constitue un préalable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - sous réf. ZA 6/M à
Didier Gabin, Service du Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

Un partenaire de la vie économique française. **HEWLETT
PACKARD**

**LE COMITÉ CENTRAL
D'ENTREPRISE DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Cherche un

EXPERT INFORMATIQUE

Dans le cadre de l'article de la loi L.434-6 du code du travail, avec comme mission :

- Étude de la mise en place de nouvelles technologies à la Société Générale.

Prendre contact avec le C.C.E.
Téléphone : 298-35-20.

**ÉTABLISSEMENT FINANCIER CONTROLANT
PLUSIEURS FILIALES** recherche :

**RESPONSABLE ORGANISATION
COMPTABLE ET CONTRÔLE
DE GESTION DU GROUPE**

Le candidat choisi, après stage de responsable trésorerie, prendra la direction du département comptable.

28 ans minimum. H.E.C. - E.S.S.E.C.

Expertise comptable ou D.E.C.S. Expérience Banque ou Cabinet expertise comptable appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prêt, s / réf. 6874 à
PIERRE LICHOU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Chef de groupe planning

Importante société de cosmétique située en banlieue Est de Paris recherche un Chef de groupe planning.

PROFIL : Baccalauréat, niveau DEUG MASS ou Sciences Eco et, si possible, expérience de 1 à 2 ans en ordonnancement.

MISSION : Planification et ordonnancement des produits à teinte.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 3007 à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

250 000 +

- Vous avez une formation supérieure.
- Vous maîtrisez la langue anglaise.
- Vous justifiez d'une expérience de 5 à 6 ans dans le secteur BANQUE.
- Vous êtes un

RESPONSABLE INFORMATIQUE

capable de gérer l'automatisation d'une banque dotée d'un IBM 39 746-comptant.

Nous vous offrons à Paris
LE POSTE QUI VOUS CONVIENT.

Envoyez votre C.V. + lettre manuscrite + photo sous réf. 1150 à PARAFISE - 10, rue de Louvois 75002 PARIS. Réponse et discrétion assurées.

مكتبة جامعة القاهرة

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

THOMSON-LOGICIEL

Division Ingénierie Informatique et Communication du Groupe THOMSON ANSWARE

dans le cadre de son expansion et de son plan à 3 ans
veut compléter ses équipes de management et de conception de systèmes d'information

PARIS

5 Agences Informatique de Gestion
4 Agences Informatique Industrielle

INGENIEURS GRANDE ECOLE et INFORMATIENS DE GESTION

Confirmés
Réf. CX10

Pour la conduite de projets et la participation aux développements liés à la mise en place de nouvelles technologies
Bureautique, micro-informatique, réseaux, vidéotex, productique, robotique,...

PROVINCE

13 Directions Régionales

DIRECTEURS D'AGENCE Rennes, Rouen, Dijon, Clermont-Ferrand

Réf. CX30

INGENIEURS GRANDE ECOLE et INFORMATIENS DE GESTION

Confirmés
Réf. CX40

LIGNES DE PRODUIT

INGENIEURS ET UNIVERSITAIRES

spécialistes dans les domaines suivants :

Réf. CX50

- Systèmes d'exploitation transactionnels et Bases de données.
- Architecture et Gestion de Réseaux Télé Informatiques.

- Applicatif Vidéotex.
- Mise en place de plans bureautique.
- Approche des outils de 4ème génération. (génie logiciel, langages évolués, progiciels,...)

DEBUTANTS ou JEUNES INGENIEURS

- Logiciel de base, process, CAO, automatismes,...

Réf. CX60

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à
THOMSON ANSWARE - 135, rue de la Pompe 75116 PARIS -

THOMSON ANSWARE

Notre marché : le monde.
Notre vocation : la bureautique et l'informatique distribuée
Dans le cadre du lancement de nouvelles stations multifonctions et systèmes bureautiques nous recherchons des

Ingénieurs support logiciel

La fonction : **chânière technique entre les réseaux commerciaux et les études.**

Elle consiste :

- à introduire les produits dans les réseaux
- à organiser et à suivre les plans pilotes
- à assister les réseaux dans la vie courante du produit.

Elle implique :

- une totale maîtrise des produits
- des relations techniques permanentes avec les autres services de la compagnie (études, marketing, commercial,...)

Le domaine : **des techniques avancées appliquées à des logiciels de tous types** : OS transactionnel, langages, traitements de textes, communication et réseaux locaux, micro logiciels, diagnostics...

Ces postes réclament :

- une attitude profondément responsable et un esprit ouvert
- de fortes compétences techniques acquises par quelques années d'expérience dans un domaine similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, prétentions) sous référence 295/1 à Michèle Corbineau
BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



UNION CARBIDE FRANCE

à Rungis recherche

UN INGENIEUR TECHNIQUE COMMERCIAL

pour son service assistance technique à la clientèle graphique.

L'activité très variée, avec de nombreux déplacements, nécessite des connaissances scientifiques : électrotechnique, mécanique, informatique ; l'étude à établir des relations étroites avec les clients à tous les niveaux.

Une première expérience dans le matériel ou le fond de la matière est appréciée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable ; un bon niveau en allemand sera apprécié.

Adr. C.V., photo et prétentions à UNION CARBIDE FRANCE - Service du Personnel - 4, place des Deux-Tours - 91150 RUNGIS CEDEX

AVIS DE CONCOURS

Un concours est ouvert à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) pour le recrutement d'un

INGENIEUR DE CATEGORIE 2A

(niveau de diplôme exigé : ingénieur grandes écoles ou titre de 2^e cycle ou équivalent).

Poste : Psychosociologue dans une équipe de recherche pluridisciplinaire de la région parisienne sur les systèmes agraires et le développement.

Profil recherché :

- 1) Analyse des réseaux, rôle directeur des agriculteurs ;
- 2) détermination des groupes d'appartenance ;
- 3) correspondances sur la conduite des exploitations agricoles et sur les situations des innovations ;
- 4) applications au travail pluridisciplinaire exigées.

Les candidatures doivent être déposées avant le 12 JUNE 1984 (Mise en circulation de la Notice Scientifique des Postes Régionales du Développement Agricole et Rural) à l'adresse : I.N.R.A., 145, rue de Grenelle, 75341 PARIS CEDEX 07.

Le dossier devra comporter : - une lettre de candidature sur papier libre ; - un curriculum vitae décrivant précieusement le cursus de formation, les diplômes, les travaux effectués et le lieu des publications ; - une courte note (2 ou 3 pages) sur les motivations des candidats par rapport au profil du poste affiché.

ELECTRONIQUE C.K.D.

TERMINAUX VIDEOTEX
PAREMENT ELECTRONIQUE

recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

D.U.T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT. Minimum 1 an d'expérience en programmation multi-tâches temps réel sur microprocesseur.

SITUATION D'AVENIR DANS UNE STE DYNAMIQUE. Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE (95). Restaurant d'entreprise, 13^e mois.

Envoyer C.V. à :
ELECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437
95005 CERGY CEDEX.

CABINET DE PRESTATIONS DE SERVICES

recrute :

RESPONSABLE COMPTABLE

Titulaire du B.P. ou D.E.C.S.

Maîtrisant parfaitement le domaine comptable (comptabilité générale, informatique et analytique), pouvant diriger une petite équipe. Ce poste requiert une grande capacité de travail, la faculté de s'adapter rapidement, un esprit précis et rigoureux.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à l'adresse : 1430 M (à relier sur l'enveloppe) à : l'Agence AFFILIÉS - 49, avenue Trudaine 75008 PARIS - qui transmettra.

SANDVIK

PROCESS SYSTEMS

filiale française groupe international

recherche

UN I.U.T. ou INGENIEUR ELECTRONIQUE

pour responsabilité marketing VENTE après-vente locuteurs laser de codes à barre et produits futurs du groupe. Expérience similaire exigée. Bilingue anglais.

Adresser C.V., photo, prétentions au Service du Personnel - BP 169 93305 AUBERVILLIERS Cedex.

BUREAU D'ETUDES Paris 11ème, recherche

rédauteurs techniques électroniciens

Niveau ingénieur débutant ou agent technique possédant un BTS. Plusieurs postes à pourvoir. Vacances 84 assurées. Adresser CV et prétentions sous réf. 94552 à CONTEXTE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

INFORIA

Ingénierie CONFIRMÉS architecture logiciel

TRANSPAC

Lieu d'affectation : PARIS

INGENIEURS TEMPS REEL, MOTOROLA 6800, INTEL 8086, Lieu d'affectation : YVELINES

INGENIEURS INFORMATIENS

coeur des charges, anglais. Lieu d'affectation : PARIS - LE CAIRE

Prêtez envoyer votre C.V. : 39, avenue Gallieni, Tour Gallieni II 93170 BAGNOLET.

BANQUE PRIVEE PARIS 1^{er} Groupe international recherche

UN RESPONSABLE DEPARTEMENT ETRANGER

CLASSE 7 ou 8

ayant une bonne connaissance des opérations, capable d'assurer l'animation du département, l'entretien et le développement de la clientèle, les relations avec les établissements bancaires étrangers et à l'étranger.

Les candidats âgés d'environ 35 ans auront une bonne maîtrise de la langue anglaise. Grandes possibilités d'évolution dans un établissement en forte croissance.

Envoyer C.V. et prétentions à O.S.F., rfr. D. 64, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES 555-91-82

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE recherche

CADRE COMMERCIAL MOTIVÉ (E)

Pour recherche terrain et utilisateurs.

Négociation de projets immobiliers.

Bureaux industriels, commerces.

Entre : **COGERI**

34, rue Fabert, 75007 PARIS (Invalide)
Téléphones : 555-12-12.

SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE COMMISSARIAT ALIÉNÉ

recherche

DIPLOMÉ E.S. (H.F.) RÉVISEUR QUALIFIÉ

minimum DECS + 1 an expér. DÉPLACEMENTS PROVINCE.

Merci d'adresser C.V. + photo et prétentions à S.M.A., 194, boulevard Saint-Honoré, 75008 PARIS.

Les candidatures doivent être déposées avant le 12 JUNE 1984 (Mise en circulation de la Notice Scientifique des Postes Régionales du Développement Agricole et Rural) à l'adresse : I.N.R.A., 145, rue de Grenelle, 75341 PARIS CEDEX 07.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à l'adresse : 1430 M (à relier sur l'enveloppe) à : l'Agence AFFILIÉS - 49, avenue Trudaine 75008 PARIS - qui transmettra.

SOCIAL

La négociation sur la « flexibilité » de l'emploi

Syndicats et patronat acceptent d'engager la discussion

« La réunion a été positive puisque la négociation va se nouer », a souligné le 28 mai M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF, après une discussion de trois heures avec les syndicats sur la « flexibilité » des conditions d'emploi. De fait, la première confrontation sur ce thème difficile a montré que, malgré des divergences importantes, nul ne voulait mettre en avant des préalables condamnant d'emblée la négociation à l'impasse.

Les blocages éventuels sont apparus en détail mais n'ont pas empêché le démarrage du processus. Les partenaires sociaux se retrouveront le 25 juin, pour parler des commissions paritaires de l'emploi et établir l'ordre du jour, puis le 2 juillet. On se hâte lentement comme si on voulait reculer le plus possible le moment, inévitable, de l'affrontement.

On a ainsi entendu MM. Chotard, Kaspar (CFDT) et Mandinaud (CGC) affirmer qu'il n'y avait pas de sujets tabous, à condition, a cependant ajouté le secrétaire national de la CFDT, que l'on ne revienne pas à la loi de la jungle et « que l'on ne remette pas en cause le droit d'intervention des salariés et des syndicats sur l'organisation du travail ».

« Un premier compromis »

La CFTC s'est déclarée prudente mais aussi ouverte et réaliste. Et dans sa déclaration liminaire, M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui menait sa première grande négociation nationale, a même affirmé d'emblée : « Nous considérons hautement souhaitable l'ouverture de discussions sur l'ensemble des questions touchant à l'emploi et nous sommes bien décidés à tout faire pour qu'elles débouchent sur des mesures positives. La gravité de la situation admette par tout le monde d'autoriser les faux-juyants ni les faux débats. »

M. Chotard était donc fondé dans un tel climat à afficher une relative satisfaction et surtout une certaine modération. Le vice-président du CNPF a ainsi considéré que l'inscription comme premier point de l'ordre du jour de la relance des commissions paritaires de l'emploi prévues par l'accord de 1969 était « un premier compromis », se félicitant de la « prise de conscience générale que les partenaires sociaux avaient des responsabilités à exercer dans le domaine de l'emploi ». Tout en reconnaissant que « les vrais débats sont devant nous », il a tenu à ne fermer aucune porte : « Ils auront lieu sur tous les sujets, sur les nouvelles technologies, sur le temps de travail... pour certains sous forme d'aménagement, pour d'autres sous forme de réductions, sur les licenciements. Tout cela fera l'objet de discussions, peut-être de négociations, peut-être de compromis. » Il a enfin protesté de ses bonnes intentions : « Les souplesses ne s'opposent pas aux garanties des salariés. Le libéralisme a d'autres valeurs que les valeurs de la jungle, et il a d'autres résultats. »

Au cours de la première séance de négociations, le CNPF a réitéré l'engagement — déjà communiqué au premier ministre — de créer 470 000 emplois nouveaux si certaines contraintes sociales sont supprimées pendant deux ans. Il a donné les premiers résultats d'une enquête — concernant les 1 122 000 entreprises employant du personnel, à l'exception des entreprises individuelles et des entreprises de plus de 2 000 salariés qui, même en cas de contraintes allégées, n'apportent pas de réponses positives pour l'emploi — montrant que la non-prise en compte des nouveaux embauchés pour le calcul des seuils apporterait 85 000 emplois, une plus grande liberté de licenciement, 370 000, et l'exonération de certaines taxes parafiscales, 15 000.

Les syndicats sont demeurés très prudents, voire réservés, face à de tels chiffres (une « opération bil-

citare » visant à développer des « emplois précaires dévalorisés », a dit la CGT). Les conditions posées rencontrent en tout cas leur opposition, plus ou moins nuancée selon les centrales. M. Viannet a ainsi tenu dans sa déclaration préliminaire un langage très ferme : « Le patronat n'est pas un simple spectateur : il participe dans une large mesure à la dégradation de la situation. » Dénonçant le « règne de l'arbitraire » d'un patronat qui peut déjà licencier et ne s'en prive pas, le secrétaire de la CGT a ajouté : « Derrière le paravent de l'emploi, vous voudriez faire progresser vos ambitions anti-sociales, de remise en cause des acquis des travailleurs (...). Non seulement nous ne nous engageons pas dans cette voie, mais nous sommes bien décidés à nous mettre en travers. » Après avoir « mis fortement l'accent » sur la marche vers les trente-cinq heures, présentée comme une « nécessité », la CGT a demandé en matière de licenciements la mise en place d'une instance de recours suspensif — jugeant qu'il fallait « empêcher tout licenciement sans reclassement préalable », l'assouplissement des conditions d'accès à la retraite pour certaines catégories de travailleurs.

« Un point de passage obligé »

Pour la CFDT, M. Jean Kaspar a affirmé que « la rigidité essentielle tient à l'archaïsme du mode de gestion de nos entreprises », et il a mis en avant quatre objectifs : la réduction du temps de travail, « point de passage obligé », avec les trente-cinq heures, le temps partiel et aussi la mise en place de « plusieurs horaires collectifs dans les entre-

prises », la recherche d'un accord-cadre sur les nouvelles technologies, la relance des commissions paritaires de l'emploi et, enfin, des négociations dans les branches pour adapter les conventions collectives aux PME. Le niveau de la branche professionnelle a été préconisé par M. Bernard Mourgues, secrétaire confédéral de FO, pour traiter plusieurs questions comme la réduction de la durée du travail et les flexibilités « à partir d'orientations définies au niveau interprofessionnel ». Il a également demandé une négociation sur les nouvelles technologies et a prôné le « volontariat » pour la mise en œuvre du temps partiel, plaçant plus généralement pour un aménagement et non pour une remise en cause des orientations fondamentales de l'accord de 1969.

M. Jean-Louis Mandinaud, secrétaire national de la CGC, a soufflé le chaud et le froid : oui à la « souplesse d'esprit », non à la « remise en cause des avantages acquis ». « S'il faut moins d'administration, n'est-ce pas l'objectif du patronat, il faut plus de convention ». Il a mis en avant la revendication d'une durée annuelle du travail distinguant le temps de production et le temps de formation. Pour sa part, M. Jean Gruat, secrétaire général adjoint de la CFTC, a indiqué que son organisation « n'encombrerait pas » la négociation avec la réduction de la durée du travail, estimant qu'il ne fallait pas « sacrifier les conditions d'emploi et de travail des salariés » mais trouver « un équilibre ». « Il y a des endroits, a-t-il conclu d'une manière imagée, où l'on passe le doigt et où c'est le bras qui se enfle... ». Les syndicats restent sur leurs gardes.

MICHEL NOBLECOURT.

CONJONCTURE

Les excédents des dépôts sur les retraits ont diminué de moitié au premier trimestre 1984

Les excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne des deux réseaux (Eureuil et PTT) ont diminué de plus de moitié au cours du premier trimestre 1984. Au 31 mars, les excédents sur les livrets (A, B, épargne populaire et CODEVI), l'épargne logement (livret et plan) et les comptes chèques (Eureuil) sont tombés à 1,88 milliard de francs contre 4,31 milliards de francs au premier trimestre 1983.

Sur le livret A, exonéré d'impôts, les retraits continuent à l'emporter sur les dépôts nouveaux, le solde négatif se maintenant à 3,76 milliards de francs contre 3,64 milliards de francs au premier trimestre 1983. Déjà, l'an dernier, les résultats des caisses pour le livret A avaient enregistré une chute de l'excédent, qui était tombé de 11,4 milliards de francs en 1982 à 3,3 milliards de francs pour l'année 1983 toute entière. Seules ont permis de compenser cette chute la remontée des dépôts sur l'épargne-logement (1,43 milliard de francs contre 830 millions) et la poursuite du développement du CODEVI (+ 4 milliards de francs pour les trois premiers mois de l'année).

Selon la Caisse des dépôts, qui communique ces chiffres, cette diminution de l'épargne nette est

due à la fois au ralentissement de la hausse des prix et des salaires, qui réduit la progression nominale de cette épargne, et à la poursuite de la dégradation du pouvoir d'achat des ménages, conséquence de la baisse des revenus réels.

Pour maintenir leur consommation, les particuliers tirent sur leur épargne. Les résultats du premier trimestre 1984 confirment la tendance à la diminution du taux d'épargne des ménages, déjà perceptible en 1983 (« Le Monde de l'économie » du 22 mai 1984).

LÉGÈRE BAISSE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN AVRIL

D'après les statistiques de l'INSEE publiées lundi 28 mai, 1929 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en avril (après correction des variations saisonnières), contre 2246 en mars et 1915 en février.

En dépit d'une légère baisse en avril, on constate que le nombre d'entreprises défaillantes se maintient au niveau élevé atteint à la fin de 1983. L'INSEE note toutefois que, bien qu'orientée vers la croissance, la tendance générale marque cependant un certain ralentissement.

Les secteurs les plus touchés par la tendance à la hausse sont les services aux particuliers, y compris la réparation et le commerce de l'automobile (146 défaillances), l'industrie (390 défaillances, soit un taux de défaillance de 2,1 %, le plus élevé), le commerce de détail (585) et, dans une moindre mesure, le bâtiment-génie civil (370), les hôtels-café-restaurants (200) et les services rendus aux entreprises (182).

RORENTO

VOUS DONNE ACCES AU MARCHÉ OBLIGATAIRE INTERNATIONAL



Par le biais de Rorento, des dizaines de milliers d'investisseurs profitent des opportunités offertes sur les marchés obligataires internationaux.

Tous ces investisseurs se fient aux experts de Rorento pour constituer un portefeuille-obligations amplement diversifié. Tout simplement, en achetant des actions Rorento quotidiennement traitées sur de nombreuses bourses, dont celle de Paris.

TROIS CRITERES

Dans sa politique d'investissement, Rorento vise à

- réaliser un revenu (intérêts) maximum
- enregistrer la meilleure plus-value des placements obligataires
- tirer profit de l'appréciation des devises étrangères en portefeuille.

Une politique qui s'est révélée très intéressante pour ses actionnaires, comme le témoigne la demande assidue d'actions Rorento en bourse.

RORENTO, ENCORE UNE INCONNUE?

En nous retournant le coupon-réponse ci-dessous, vous obtiendrez de plus amples renseignements sur le succès d'investissements internationaux en obligations. Un dossier d'information est tenu à votre disposition.

RORENTO: LE FONDS OBLIGATAIRE DU GROUPE ROBECCO

Rorento, Postbus 973, 3000 AZ Rotterdam, Pays-Bas.

Nom _____
(caractères d'imprimerie s.v.p.)

Adresse _____

Code postale _____

Ville _____

77386

(Publicité)

PRÉFECTURE DU NORD

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

- Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.
- Enquête hydraulique.

PROJET D'AMÉNAGEMENT AU GABARIT DE 1 350 TONNES DE L'ALS MITOYENNE ENTRE DEULEMONT ET HALLUIN

AVIS

Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région Nord - Pas-de-Calais, Commissaire de la République du département du Nord, informe le public que le projet d'aménagement de la rivière de la Lys à 1 350 tonnes, dans la section comprise entre Deulemont et Halluin, sera soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête hydraulique en application des dispositions de l'arrêté préfectoral du 25 avril 1984.

Cette enquête aura lieu pendant 33 jours entiers et consécutifs du 28 mai au 29 juin inclus, à la Mairie d'Halluin, où les pièces du dossier pourront être consultées de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Pendant cette période, un exemplaire du dossier sera également déposé dans chacune des mairies désignées ci-après :

- Deulemont, Warneton, Comines, Wervicq-Sud, Bousboque.

et pourra y être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le registre principal d'enquête déposé à la Mairie d'Halluin, ou sur chacun des registres subsidiaires déposés dans les mairies susvisées.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'Halluin le jeudi 28 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour y recevoir ses observations.

(Publicité)

PRÉFECTURE DU NORD

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES

- Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.
- Enquête hydraulique.

PROJET D'AMÉNAGEMENT AU GABARIT DE 1 350 TONNES DE LA DEULE ENTRE LILLE ET DEULEMONT

AVIS

Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région Nord - Pas-de-Calais, Commissaire de la République du département du Nord, informe le public que le projet d'aménagement de la rivière de la Deule à 1 350 tonnes, dans la section comprise entre Lille et Deulemont, sera soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête hydraulique en application des dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 avril 1984.

Cette enquête aura lieu pendant 33 jours entiers et consécutifs du 28 mai au 29 juin inclus, à la Mairie de Lille, où les pièces du dossier pourront être consultées de 8 h à 17 h et le samedi de 8 h à 11 h 30, sauf dimanches et jours fériés.

Pendant cette période, un exemplaire du dossier sera déposé dans chacune des mairies désignées ci-après :

- Lambersart, Saint-André, La Madeleine, Marquette, Wambrechies, Verlinghem, Quessoy-sur-Deule, Deulemont, Frelinghem,

et pourra y être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le registre principal d'enquête déposé à la Mairie de Lille, ou sur chacun des registres subsidiaires déposés dans les mairies susvisées.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Lille, le jeudi 28 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour y recevoir ses observations.

مقداد من الاميل

C.E.E.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Les Dix veulent imposer des conditions très sévères aux pêcheurs espagnols

Bruxelles (Communautés européennes). - Les Dix ont présenté, le 28 mai, à l'Espagne leur position sur l'adhésion de ce pays dans le domaine de la pêche. M. Marin, secrétaire d'Etat aux affaires européennes, qui conduisait la délégation espagnole, a jugé inacceptable l'offre de la Communauté.

- On veut nous empêcher de pêcher, d'exporter nos produits agricoles, et on veut aussi marquer notre industrie, a déclaré M. Marin à l'issue de la réunion avec les représentants des Etats membres. La mauvaise humeur de Madrid - contenue jusqu'à présent à l'égard des propositions de la CEE (notamment dans le secteur agricole) s'est exprimée pleinement à l'occasion du dossier sur la pêche. Il faut dire que les responsables communautaires se sont montrés particulièrement sévères. Ils proposent, ni plus ni moins, de reconduire le régime actuel consenti aux Espagnols dans le golfe de Gascogne et en mer d'Irlande jusqu'à l'an 2002.

En 1984, les droits de pêche de l'Espagne - en diminution chaque année - dans les eaux communautaires portent sur l'octroi de cent six licences pour des captures d'un volume total de 7 900 tonnes de merlu et 17 085 tonnes de prises

De notre correspondant accessoires (baudoires, sardines surtout). Les Dix veulent reconduire ce régime de licences pendant les dix premières années de l'adhésion. Il est différent de ce que prévoit l'« Europe bleue », qui permet à la France par exemple d'accéder, à l'intérieur des « zones réservées » de la Grande-Bretagne (12 milles), aux lieux traditionnels de pêche sans être bridée par des licences. La seule limitation commune à toutes les flottes des Etats membres concerne le volume des prises. C'est donc un contrôle beaucoup plus strict que veulent exercer les futurs partenaires de l'Espagne sur les activités de pêche de ce pays.

Mais plus grave encore est la volonté de la CEE de perpétuer ce régime. Il est prévu de réviser la politique commune de la pêche en 1992. En cas d'échec des négociations, la prochaine échéance a été fixée à 2002. Personne ne pense sérieusement à engager à court terme une nouvelle bataille du type de celle qui a sévi avant l'accord de janvier 1973 pour obtenir un libre accès complet aux lieux de pêche. Or, les Dix proposent à l'Espagne de réviser son régime en fonction des résultats qui seraient obtenus en 1992.

La méfiance de la CEE tient au risque que fera courir la flotte espagnole (deux tiers environ de celles de la CEE) à l'équilibre durablement acquis entre les Dix. D'autant que les récents incidents au large des côtes françaises ont accrédité la thèse, dans les capitales européennes, que Madrid a de grandes difficultés à maîtriser les activités des pêcheurs ibériques.

Le « verrouillage » au danger espagnol ne se limite pas au volume des captures. La Communauté demande aussi la suppression des aides publiques aux entreprises espagnoles (celles qui sont incompatibles avec les dispositions du traité de Rome) dans un délai de sept ans après l'adhésion. C'est la même période qui est proposée pour la suppression des droits de douane pour les échanges des produits de la mer (dix ans pour les conserves de sardines).

Le secteur de la pêche - il est vrai l'un des deux ou trois volets les plus difficiles de la candidature espagnole - est révélateur de l'écart qui sépare la volonté politique des réalités économiques et commerciales.

MARCEL SCOTTO.

LOGEMENT

Loyers : le gouvernement va desserrer le carcan en 1985

Montpellier. - Les loyers, en 1985, pourront augmenter, lors de leur révision, de la totalité de la progression de l'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE.

Prononçant le discours de clôture du quarante-cinquième congrès de l'Union nationale des fédérations d'HLM, lundi 28 mai, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, a annoncé que lors de l'établissement de la politique des loyers pour 1985, « le gouvernement s'abstiendra d'imposer les circonstances économiques exceptionnelles » qui lui ont permis en 1983 et en 1984 de limiter la hausse des loyers en cours à 80 % de l'évolution de l'indice. Cette décision, prise en accord avec M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, s'appliquera également aux autres secteurs du logement local, y compris le secteur privé.

Pour améliorer l'élaboration des politiques locales du logement, les conseils départementaux de l'habitat seront mis en place avant la fin de l'année. Ces organes nouveaux, prévus par la loi de décentralisation, qui réuniront constructeurs sociaux, publics et privés, élus locaux et représentants des usagers sous la présidence des commissaires de la

De notre envoyée spéciale

République, donneront notamment leur avis sur la programmation des crédits. Enfin, le ministre a annoncé la mise à l'étude d'une « loi statutaire de l'habitat social », associant la Caisse des dépôts et le Crédit foncier, destinée à offrir aux sociétés anonymes d'HLM - qui se sentent parfois un peu isolées, quand elles ne sont pas rattachées à un groupe puissant - un outil d'accompagnement « des évolutions et des restructurations inévitables ».

Répondant, sans le sommer, à M. Marcel Lair, président de la Fédération des sociétés anonymes d'HLM, qui avait, au cours du congrès dans une intervention remarquée, annoncé la préférence dans les années à venir des établissements financiers et des organismes d'HLM les plus puissants, en raison du désengagement de l'Etat et des collectivités locales, le ministre a longuement mis la fatalité d'une telle évolution, qui conduirait à la « banalisation du secteur HLM », qui « rendrait ainsi sa vocation sociale ».

Au-delà de l'annonce de la politique des loyers en 1985, qui répond à une des revendications des propriétaires bailleurs sociaux mais inquiète les associations de locataires, le ministre a rendu hommage à M. Albert Denvers, président depuis presque trente ans de l'Union nationale des HLM, « symbole et

garant de l'unité du mouvement et de son rôle historique dans le développement d'une politique nationale de logement social.

La séance de clôture de ce quarante-cinquième congrès a en effet revêtu un caractère plus solennel qu'à l'accoutumée. Se détachant du style habituel de ses discours, souvent ancrés sur les revendications conjoncturelles des HLM, M. Denvers a, notamment, avec une passion contenue, le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans qu'il conduit le mouvement HLM et dit avec force sa foi dans l'avenir de cette institution : « Je vois un mouvement HLM fort, renouvelé, bien dans son siècle, modernisé dans ses méthodes, attirant des hommes et des femmes de qualité, soucieux de servir (...). C'est le destin de l'homme et c'est sa grandeur de toujours recommencer ce que le temps transforme. Nous sommes, vous savez, réusir notre destin ».

Ce discours résonnait comme un adieu. Il est possible en effet que M. Albert Denvers, qui est né en 1905, député socialiste du Nord depuis 1954, président du Conseil général, président de la communauté urbaine de Dunkerque, pour ne citer que les principales de ses responsabilités, renonce prochainement à assumer la direction du mouvement HLM. C'est avec chaleur et émotion qu'il a été applaudi par les congressistes.

J. D.

Pour réussir, déployez-vous!

Prenez votre véritable dimension: celle des vrais professionnels de la gestion. Ceux que les entreprises recherchent et engagent. Ceux qui sortent du lot. Ceux qui ont quelque chose de plus.

Par exemple, d'avoir obtenu le diplôme du programme de formation polyvalente en gestion **Administration de l'Entreprise**.

Celui qui vous offre la possibilité unique d'acquiescer en 9 mois d'études à plein temps une formation méthodologique et technique valable pour trente ans de réussite professionnelle. Parce que ce programme est différent. Son but explicite est de former des managers immédiatement opérationnels, dans un cadre et avec des méthodes d'entreprise.

La prochaine session débute en octobre 1984. Vous pouvez encore être l'un des quarante stagiaires qui y seront admis. Il vous suffit de demander sans engagement un dossier complet d'information.

ECADE Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises
Rue du Bugnon 4,
CH-1005 Lausanne (Suisse) - Tél. (021) 221 511

Que savez-vous du verre?

Mission à 7.000 m au fond de l'océan.



Cette sphère en verre - densité 2,31 kg/l, épaisseur 6,7 mm, diamètre 25,4 cm - a été immergée à de grandes profondeurs. Elle contribue à l'exploration des fonds marins.

Si l'homme voyage fréquemment dans l'espace et qu'il s'est aventuré à faire ses premiers pas sur la lune, il n'est toutefois pas parvenu à les faire sur les grands fonds marins. Tout au plus, il y prélève aujourd'hui des échantillons grâce à nos flotteurs en verre qui résistent à une pression de l'eau équivalente au poids de 10 locomotives, à 7.000 m de profondeur.

Le verre soumis à de fortes pressions ne se déforme pas. Jusqu'à une certaine limite, sa surface devient même plus résistante. Pour l'exploration des fonds marins, nos sphères sont immergées avec des dispositifs de carottage. Une fois le fond atteint, le lest se décroche et une carotte préleve automatiquement des échantillons du sol. Seules des sphères

en verre spécial ont la flottabilité nécessaire pour remonter à la surface.

Le verre peut être plus résistant que tout autre matériau.

La résistance du verre est exigée aussi dans ses applications sur terre ferme. Ainsi, les hublots de sécurité Maxos® pour le contrôle visuel dans les installations industrielles ou les chaudières pressurisées sont fabriqués avec notre verre spécial.

Le verre résistant à de fortes pressions n'est qu'un exemple des propriétés particulières que nous pouvons donner au verre. Et les possibilités de ce matériau sont loin d'être épuisées: nous travaillons sans cesse à des projets de recherche et à de nouveaux produits.

Le Groupe SCHOTT:
34 entreprises avec 40 centres de production dans le monde entier, plus de 250 agences de distribution en France et à l'étranger. Plus de 50.000 articles fabriqués pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de francs.

Maxos® est une marque déposée de SCHOTT GLASWERKE, Mayence.

SCHOTT FRANCE
6, rue des Bateliers - 92110 Clichy.



SCHOTT
Nous perfectionnons sans cesse le verre.

SONEDE
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 84 / 23

Alimentation en eau potable du SAHEL CENTRAL et du SAHEL SUD

LOT N° 5 : TRANSPORT ET POSE DE CANALISATIONS

La Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux lance un appel d'offres international pour le transport, pose, essais de conduites et construction d'ouvrages.

Il se subdivise en DEUX (2) SOUS-LOTS:

SOUS-LOT 5.1 - Mise en œuvre de 33 000 m³ de tuyaux de Ø compris entre 500 et 1 250 mm.

SOUS-LOT 5.2 - Mise en œuvre de 56 000 m³ de tuyaux de Ø compris entre 500 et 800 mm.

Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre d'un projet financé partiellement par le FONDS ARABE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (FADES).

Les entreprises qui désirent participer à cet appel d'offres peuvent se procurer les cahiers des charges auprès de la SONEDE (Service Préparation des marchés) contre paiement de la somme de : CENT CINQUANTE (150) DINARS TUNISIENS.

Les offres doivent parvenir à la SONEDE sous pli recommandé avec accusé de réception ou être remises contre reçu au plus tard le 20 juillet 1984 à 10 heures au 23, rue Jawahar Lal Nehru - Moncef Bey - Tunis.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures.

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE ET MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 3574

La compagnie des phosphates de Gafsa lance un appel d'offres international, en vue d'acquiescer les engins miniers démunis ci-après, destinés à l'exploitation souterraine dans les mines de phosphate de bassin de Gafsa:

- 10 chargeurs sur pneus de 1 CLY
- 2 chargeurs sur pneus de 2 CLY
- 1 chargeur sur pneus à fourche
- 1 chargeur sur pneus de 3 CLY

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres contre le paiement de la somme de 100 dinars (cent dinars), à notre service général 9, rue du Royaume de l'Arabie-Soudaite, 1035 Tunis R.P.

Les offres en six exemplaires et en langue française doivent parvenir au nom de monsieur le directeur des achats de la Compagnie des phosphates de Gafsa, 2130 Montebell (Tunis), avant le 4 juillet 1984 à 9 h. L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention suivante:

Appel d'offres N° 3574
Engins miniers

Ne pas ouvrir avant le 4 juillet 1984.

L'ouverture des plis publics aura lieu le 4 juillet 1984 à la direction des achats à Montebell à 9 h.

Toute offre parvenant par télécopie ou après cette date ne sera pas prise en considération.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
(Rapport)

Construction du nouvel Opéra de la Bastille dans le 12^e arrondissement de Paris

Il est rappelé qu'une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique entraînant une modification du plan d'occupation des sols de Paris sur le projet de construction du nouvel Opéra de la Bastille, dans le 12^e arrondissement est actuellement ouverte depuis le 28 mai 1984:

- la PRÉFECTURE DE PARIS, Cité administrative Morland, 17, boulevard Morland, 75004 Paris;
- la MAIRIE du 12^e arrondissement de Paris, 130, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier d'enquête et produire s'il y a lieu leurs observations sur le projet en cause:

- à la PRÉFECTURE DE PARIS
- a) Du lundi au vendredi, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures;
- b) Les samedi 9, 16 et 23 juin 1984, de 9 à 12 heures;
- à la MAIRIE du 12^e arrondissement de Paris: tous les jours (sauf samedi, dimanche et jours fériés), de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Les observations seront consignées au dossier aux registres ouverts à cet effet. Elles pourront également être adressées par écrit à M. le Président de la commission d'enquête « Opéra-Bastille », Préfecture de Paris, 75915 Paris Cedex 04.

Pendant les trois derniers jours de l'enquête, les 27, 28 et 29 juin 1984, la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public à la Préfecture de Paris, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, pour recevoir ses observations.

TOUTE UNE VILLE GAGNE.

Bravo à notre XV.

Pour la onzième fois, notre XV est champion de France. Et chaque année, la joie de toute notre ville est plus grande.

Cette victoire dépasse largement l'exploit sportif. Elle traduit les qualités morales et psychologiques de toute une région.

Depuis toujours, on aime gagner à Béziers.

Bravo à tout Béziers.

On est les premiers pour le rugby.

On est aussi les premiers pour les performances réalisées par nos entreprises. Les cash-flows des entreprises bitteroises sont là pour en témoigner.

On est encore les premiers pour préparer l'avenir. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers vient d'organiser un séminaire international pour apprendre à gérer l'incertitude, une véritable business school par son esprit, ses méthodes, ses travaux pratiques.

Ce séminaire a remporté un très fort succès auprès des chefs d'entreprises français.

Certes, à Béziers, il existe un art de vivre extraordinaire, mais il n'amoindrit pas le goût du combat et de la victoire.

Pour mieux connaître Béziers et ses possibilités d'implantation, appelez Monsieur Fournier au (67) 28.75.65.



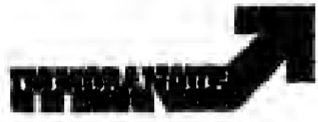
BEZIERS. LE FUTUR CONCRET.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ THANN ET MULHOUSE PAR RHONE-POULENC S.A.

La Banque nationale de Paris, agissant pour le compte de Rhône-Poulenc S.A., s'engage à acquérir jusqu'au 29 juin 1984 inclus au prix unitaire de 100 F (coupon 36 et suivants attachés) toutes quantités d'actions Thann et Mulhouse qui lui seront proposées. Le dernier cours coté (18 avril 1984) était de 52,30 F.

Une note d'information, portant le visa de la COB n° 84/141 du 23 mai 1984, est disponible dans les banques et chez les agents de change.



L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 mai 1984 sous la présidence de M. Gérard Billaud, pour approuver les comptes de l'exercice 1983 qui a été marqué par :

- une très sensible progression de l'activité d'immobilier, avec 203 539 000 F d'engagements nouveaux pris exclusivement en crédit-bail, correspondant à un doublement de la production en trois ans et faisant franchir le cap du milliard et demi de francs au montant brut cumulé hors taxes des engagements d'origine ;
- l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions, le premier émis par une Sicom, d'un montant de 100 millions de francs, auquel le public a réservé le meilleur accueil.

Elle a constaté que le bénéfice s'établit à 62 682 760,01 F contre 51 644 502,62 F au 31 décembre 1982, soit une progression de 21,37 %, et décidé de distribuer, à compter du 1^{er} juin 1984, un dividende global de 49 407 150 F, soit 39 F par action (+ 11,43 %).

Locafrance

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 23 mai 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et fixé la masse distribuable à 25 128 832 F contre 16 752 560 F au titre de l'exercice antérieur et le dividende à 16 F par action sur un capital augmenté de 50 %.

Au cours de cette assemblée, le président Gérard Billaud a notamment déclaré : « L'activité de votre groupe au cours de l'exercice 1983 s'est, à nouveau, placée sous le signe de l'expansion. Cette expansion résulte :

- D'une part, des effets d'une politique de croissance externe qui a permis à Locafrance de prendre le contrôle de deux établissements financiers spécialisés et, au début de 1984, une participation importante dans la banque de la machine-outil française CREDIMO ; l'entrée de votre société dans le capital de la banque des professionnels de la machine-outil et des systèmes de production automatisés permettra d'élargir les concours accordés aux technologies de l'avenir qui constituent la productivité et la robotique.
- D'autre part, de la poursuite de notre croissance interne, le niveau d'activité des sociétés du groupe continuant à progresser d'environ 15 % au terme de l'exercice 1983, et à un rythme encore plus élevé, au cours des premiers mois 1984.

En 1983, une nouvelle société dénommée Promodata-Distribution a été créée. Son capital est détenu à 80 % par Promodata, filiale de Locafrance, et à 20 % par la SIERA.

L'activité de Promodata-Distribution a pour objet le négoce et la distribution de produits informatiques de grande diffusion, par l'exploitation sous l'enseigne AGENA de surfaces de vente spécialisées dans la distribution de matériels de micro-informatique.

L'entrée du groupe Locafrance dans le domaine de la distribution informatique apparaît ainsi comme un complément naturel de l'activité de Promodata, en prolongeant le domaine de ses opérations de location informatique dont le montant en volume de contrats signés a dépassé, en 1983, 1 milliard 400 millions de francs, chiffre qui place Promodata en tête de la profession des loueurs d'ordinateurs.

Sur le plan du développement de ses activités internationales, Locafrance est amenée à apporter sa compétence professionnelle tant à ses actionnaires principaux qu'à des groupes extérieurs pour l'implantation de sociétés de leasing à l'étranger.

Ces sociétés, dont Locafrance assurera la gestion avec ou sans participation au capital, permettront de constituer des points d'appui pour le financement des ventes à l'étranger des fournisseurs et clients du groupe.

Ce bref panorama des activités de votre groupe permet de conclure qu'elles se situent résolument dans une phase de croissance, caractérisée par deux aspects :

- Sur le plan de la croissance interne, par rapport à fin 1980, c'est-à-dire en trois exercices, votre groupe a réussi à accroître des deux tiers ses fonds propres, ses investissements et ses encours. Ces derniers atteignent désormais 7 milliards de francs et dépassent largement les 8 milliards de francs en incluant les filiales de crédit-bail immobilier.
- Sur le plan des services offerts à la clientèle, l'évolution des activités para-bancaires et financières ont conduit vos dirigeants à franchir les limites traditionnelles des activités de votre société, pour aborder le domaine de la distribution et, à l'étranger, celui de l'ingénierie financière.

Cette évolution entraîne une nécessaire adaptation des structures de votre groupe aux nouvelles tâches qu'il s'est fixées et un effort accru de rationalisation de sa gestion. La réalisation de ce double objectif permettra de poursuivre avec succès l'expansion du groupe Locafrance.

A l'issue de cette assemblée, une assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à émettre des obligations à bons de souscription d'actions.

N.V. Koninklijke Nederlandsche Petroleum Maatschappij (Royal Dutch) Établie à La Haye, Pays-Bas

Dividende complémentaire 1983

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, tenue le 17 mai 1984 à La Haye, il a été décidé de fixer le dividende complémentaire pour 1983 à fl. 5,40 par action d'une valeur nominale de fl. 10, de telle sorte que le dividende total pour 1983, y compris le dividende intermédiaire de fl. 3,45 déjà mis en paiement en septembre 1983, s'éleva à fl. 8,85 pour chacune des actions.

Sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) et contre remise du coupon No. 175 des certificats d'action au porteur munis de coupons, le dividende complémentaire sera payable en France, à partir du lundi 28 mai 1984, auprès de :

Lazard Frères & Cie
121, boulevard Haussmann
Paris, 8^e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "inkomstenbelasting nr. 92F", prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende complémentaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons séparés (dits titres

CF), ceux qui, le 17 mai 1984, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende complémentaire sera versé le lundi 28 mai 1984 sous déduction de l'impôt néerlandais sur le dividende (25%) au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10%) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" délivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting nr. 92F" ou "nr. 95F". Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15% effectuée aux Pays-Bas. Lazard Frères & Cie tiendra à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage.

La Haye, le 18 mai 1984.
LA DIRECTION

L'Éducation
Pour comprendre ses enfants. Pour préparer leur avenir. L'information sûre. Mensuel. En vente partout. 11 F.

SCETA-SALVEPAR

Les sociétés SCETA (Société de contrôle et d'exploitation du transport ferroviaire), filiale de la SNCF, et SALVEPAR (Société alsacienne et lorraine de valeurs, d'entreprises et de participations) qui, par l'intermédiaire de la société de portefeuille SFEFTD (Société financière et d'exploitation France transports domicile), contrôlent le capital de la SNTR Calberson, se sont mises d'accord pour participer à une restructuration du capital de cette entreprise.

Cette opération comportera notamment la disparition de la SFEFTD et la transformation en holding de la SNTR Calberson, dont le capital se trouvera réparti entre SCETA (50,1 %) et SALVEPAR (42 %).

Calberson demandera son introduction au second marché de la Bourse de Paris et la participation de SALVEPAR sera ramenée alors aux environs de 34 %.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION (GFC)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 23 mai 1984, sous la présidence de M. Roger Papez, et a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Sur proposition de conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende par action à 16,70 F, contre 15,30 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 9 juillet 1984 contre remise du coupon n° 38 A/B.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
CNT - obligations 10,20 % - 1976

Les intérêts courus du 3 juin 1983 au 2 juin 1984 seront payables à partir du 3 juin 1984 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source dont le montant est de 10,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 75,49 F.

Le paiement des coupons et le rachat des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, sociétés des Finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Raspail, Paris-17^e, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

- d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;
- d'autre part, que les obligations portant la lettre de la série D sont remboursables depuis le 3 juin 1982.

NOTRE PROFESSION, LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION



- 340 ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE.
- 7 MILLIARDS DE FRANCS DE CHIFFRE D'AFFAIRES I.L.T. CONSOLIDÉ 1983.
- 105 MILLIONS DE FRANCS DE BÉNÉFICE CONSOLIDÉ 1983.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE F 108.191.000 A F 129.829.200.

par l'émission de 432.764 actions nouvelles de F 50 nominal chacune à souscrire en numéraire.

Prix d'émission : F 290 par action (soit F 50 représentant le nominal de l'action et F 240 représentant la prime d'émission) à verser en totalité à la souscription.

Jouissance des actions nouvelles : 1^{er} janvier 1984.

Droit préférentiel de souscription : (coupon n° 35).

- A titre irréductible : 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes ;
- A titre réductible : souscriptions admises.

Décalé de souscription : 28 mai 1984 ou 28 juin 1984 inclus.

BALO du 21 mai 1984. Une note d'information qui a reçu le visa COB 84-114 du 7 mai 1984 est à la disposition du public sans frais au siège de la Société et dans les Établissements chargés du placement.

POLIET 21-23, rue des Archives - 75009 Paris.

BEI EIB

Banque Européenne d'Investissement

INSTITUTION DE DROIT PUBLIC CRÉÉE PAR LE TRAITÉ DE ROME ÉTABLISSANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Siège provisoire : 100, boulevard Konrad Adenauer à Luxembourg
Capital : 14.400.000.000 d'Écus

EMPRUNT 13,70 % MAI 1984 DE 1,2 MILLIARD NOMINAL

REPRÉSENTÉ PAR 240.000 OBLIGATIONS DE F 5000 NOMINAL

Prix d'émission : 99,74%
Jouissance : 12 juin 1984
Taux de rendement actualisé brut pour le souscripteur : **13,75 %** (au 12 juin 1984 date de règlement des souscripteurs)
Durée : 10 ans
Amortissement normal : Les obligations seront amorties en totalité le 12 juin 1994 par remboursement au pair. Avant ce terme, il sera procédé

en fonction des conditions du marché, au cours des 7 premières années à des amortissements annuels par rachats en Bourse, portant au total sur un maximum de 67.200 obligations. Pour ce faire, le B.E.I. a donné mandat à la Banque Nationale de Paris d'acheter pour son compte, les obligations ci-dessus, à concurrence chaque année, du montant de l'amortissement prévu, à des prix de plus ou moins un pour cent des cours, courtages, impôts et de la traction courue du coupon avec possibilité d'effectuer au cours des 6 mois suivants l'échéance annuelle, les achats qui n'auraient pu être réalisés pendant l'année précédente. Le B.E.I. aura à tout moment le droit de racheter les obligations sur le marché et d'imputer pour leur valeur nominale les obligations ainsi rachetées sur les amortissements annuels.

Amortissement anticipé : autorisé par rachats en Bourse, interdits par remboursement.

Régime fiscal : en vertu de l'article 8, paragraphe 2 de la loi française n° 65-568 du 12 juillet 1965, les titres du présent emprunt sont assimilés à des obligations françaises et seront donc soumis au régime fiscal des emprunts classiques (notamment abatement de F 5000 par an et, pour le soldé, option éventuelle pour le prélèvement de 25 %).

Cotation : à la Cote Officielle (Bourse de Paris).

Une note d'information qui a reçu le visa 84-143 du 24 mai 1984 de la Commission des Opérations de Bourse, a été publiée par l'Agence Economique et Financière du 28 mai 1984.

Décalé du 28 mai 1984.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 29 MAI

PARIS 29 mai

Mieux orienté

Pourrait privilégier des indications de son pilote, Wall Street fermé lundi pour le « Memorial Day », la Bourse de Paris a fait preuve mardi de meilleures dispositions. D'entrée de jeu, la

Après la nervosité de ces derniers jours le marché a donc retrouvé son sang-froid et analyse les événements sans passion.

Réservée à la hausse, l'action Creusot-Loire a monté de 7,6%. La devise-tire à fléchi et s'est traitée entre 9,78 F et 9,82 F contre 9,73 F19,93.

A Paris, le lingot a valu 104 500 F (+ 700 F). Nouvelle et forte hausse du napoléon : 640 F (+ 13 F).

Le volume des transactions a diminué : 13,49 millions de francs contre 14,48 millions de francs.

VUITTON MET SES BAGAGES A LA BOURSE DE PARIS

Les bagages Louis Vuitton vont débarquer le 6 juin à la coté officielle de la Bourse de Paris.

Créée en 1854 par Louis Vuitton, un ouvrier lyonnais, la société s'est rapidement fait une réputation internationale et a eu notamment pour clients, Savorgnan de Brazza et Charles Lindbergh. Elle a enregistré, ces dernières années, une expansion spectaculaire grâce à l'ouverture de nombreux points de vente à travers le monde et à la dépréciation du franc sur le marché d'affaires consolidé, de 339 millions en 1981 (+ 76 % par rapport à 1980).

Après la nervosité de ces derniers jours le marché a donc retrouvé son sang-froid et analyse les événements sans passion.

Réservée à la hausse, l'action Creusot-Loire a monté de 7,6%. La devise-tire à fléchi et s'est traitée entre 9,78 F et 9,82 F contre 9,73 F19,93.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AEZO. - Le bénéfice net du groupe pour le premier trimestre a plus que triplé par rapport à la période correspondante de 1983 (199,5 millions de francs contre 56,8 millions) pour un chiffre d'affaires accru de 15 % à 4,17 milliards de francs.

COMPAGNIE FRANÇAISE PHILIPS. - La compagnie va émettre sur le marché français un emprunt obligataire de 600 millions de francs assorti de bons de souscription.

Les obligations d'un nominal de 5 000 F émises au pair sont remboursables à fin au bout de huit ans et portent un intérêt de 10 %. Date de jouissance : 18 Juin 1984.

Chaque obligation est attachée trentenouveau titre de souscription. Chaque bon de souscription donne droit de souscrire à une action NV GEM Best, non de la société

holding Philips cotée à Paris, de 10 francs de nominal au prix de 54 francs, pendant la période du 1^{er} au 31^{er} juillet 1984.

Un syndicat de banques, sous la direction de Paribas et du Crédit commercial de France, s'est chargé de l'emprunt qui est destiné au financement du programme d'investissement de Philips-France, a déclaré le porte-parole.

SOMMER-ALLIÉ. - Le redressement se poursuit. Pour 1983, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 14,3 % à 4,48 milliards de francs. Surtout, le bénéfice net du groupe progresse de façon spectaculaire : + 264,4 % à 84,9 millions de francs. Le dividende passe de 8 F à 12 F.

NIXDORF. - Les actions de 50 DM de cette société, spécialisée dans l'informatique, seront introduites le 4 juin à la Bourse de Francfort au cours de 380 DM (environ 140 dollars), 20 % du capital social de la firme, 360 millions de deutschemarks, soit 71 millions de deutschemarks en valeur nominale, sont offerts au public sous la forme d'actions sans droit de vote. L'opération devrait rapporter une somme de 555 millions de deutschemarks à Nixdorf.

La société prévoit une augmentation de 20 % de son chiffre d'affaires, à 3,2 milliards de deutschemarks, pour 1984. L'an dernier, elle a réalisé un bénéfice de 94 millions de deutschemarks.

INDICES QUOTIDIENS (base 100 = 29 mai 1983)

COTE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 = 31 oct 1983)

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE Effetivités du 29 mai : 12,12%

COURS DU DOLLAR A TOKYO (1 dollar en yen) : 231,80

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, % de coupes, etc. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, % de coupes, etc. Lists convertible bonds and other financial instruments.

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, % de coupes, etc. Lists foreign stocks and other international investments.

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, % de coupes, etc. Lists foreign stocks and other international investments.

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, % de coupes, etc. Lists foreign stocks and other international investments.

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours, % de coupes, etc. Lists foreign stocks and other international investments.

Règlement mensuel

Table with multiple columns showing monthly settlement data for various financial instruments, including values, prices, and percentages.

COTE DES CHANGES

Table showing exchange rates for various currencies, including official rates, market rates, and gold prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table showing gold market prices, including spot and futures prices for various gold-related instruments.

e Européenne... estisseme... RUNT 13,70... MAI 1984... 12 MILLIARD... NOMINAL

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. L'AVENIR DE LA COMMUNAUTÉ: « L'heure de vérité », par Henri Frey... 3. AMÉRIQUES... 4. EUROPE... 5. PROCHE-ORIENT... 6. AFRIQUE... 7. ASIE... LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES... SOCIÉTÉ... ÉCONOMIE...

APRÈS LES PERQUISITIONS A FR 3-LILLE ET L'INCARCÉRATION D'UN JOURNALISTE DE « PARIS-MATCH »

Le Sénat retarde l'examen du projet sur la presse... La discussion des articles du projet de loi sur la presse ne devait commencer au Sénat que le mardi 29 mai, au lieu du lundi 28 comme il était prévu.

Mis au point au Japon

UN MÉDICAMENT POURRAIT PROVOQUER UN AVORTEMENT EN VINGT-QUATRE HEURES

Une équipe médicale de l'hôpital universitaire de Tokyo annonce avoir mis au point un médicament...

Sur le vif

Névrose

L'autre jour, j'étais chez moi, tranquille, paisible, en train de me ronger les ongles. Je ne demandais rien à personne.

- Vous me faites une conversation ou quoi ? - Pas du tout, je voudrais seulement vous parler.

Aux États-Unis

La Réserve fédérale soutiendra sans limite toute banque américaine en difficulté

La Réserve fédérale des États-Unis (Fed), banque centrale du pays, est disposée à « prêter, prêter, prêter... »

Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a déclaré, mardi 28 mai, à la télévision...

Les élections européennes

LE COMITÉ DE SOUTIEN DE LA LISTE SOCIALISTE

Le Parti socialiste a rendu public, mardi 29 mai, la composition du comité de soutien à la liste conduite par M. Lionel Jospin...

LES CONDUCTEURS AUTONOMES DE LA SNCF APPELLENT A LA GRÈVE POUR LES RETOURS DE L'ASCENSION

Les conducteurs autonomes de la SNCF ont déposé un préavis de grève de trente-six heures...

LES ANIMATEURS DE « 7 SUR 7 » EMBAUCHÉS A CANAL PLUS

Les trois animateurs du magazine dominical d'informations de TF1 « 7 sur 7 » quittent la première chaîne pour la future quatrième.

Institut portuaire d'enseignement et de recherche Certificat d'Études Supérieures de transport international

Sommet du COMECON à Moscou le 12 juin - Un sommet, le premier depuis 1971, des dix pays du Conseil d'assistance économique mutuelle...

RADIO-TÉLÉVISION (20) INFORMATIONS « SERVICES » (17) Vie associative; « Journal officiel »; Météorologie; Mots croisés.

Nouvelle crise à l'Observateur - L'hebdomadaire britannique The Observer a pu paraître dimanche 27 mai en raison d'un mouvement de grève des typographes...

CESSATION D'ACTIVITÉ FAIT MAIN COSTUMES ET VESTES jusqu'à épuisement du stock 650 à 850

DE LA PLUS SIMPLE TROUSSE AU PLUS BEAU VÊTEMENT PRIX EXCEPTIONNELS

à Beaune, une visite exceptionnelle PATRIARCHE PÈRE ET FILS les plus grands vins dans les plus grandes caves

En attendant, plusieurs grèves sporadiques perturbent encore les services ferroviaires. Dans le Midi notamment, une grève sans préavis a été déclenchée à Nice (Alpes-Maritimes) le 28 mai.

Criquet DE STEINER CAPÉLO Convertible à sommier à lattes de bois, se fait en dimensions: 80 x 190, 140 x 190, 160 x 190, tissu ou cuir

Coordonnez Moquettes Artirec TISSUS chez

LA TEINTE EXACTE QUE VOUS MÉRITIEZ (parmi 300) la durée, la beauté, la résistance aux taches, l'anti-électricité, la coordination sols-murs, la matière...

ROUMANIE UNE TERRE UNE MER

Cet été pour changer, que diriez-vous d'un autre voyage, d'une autre terre, d'une autre mer? La Roumanie vous attend, multiple, riche, étonnante.

50 من الأصل